

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL  
DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 MARS 2009**

**generix**  
*group*





1   RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 SEPTEMBRE 2009 .....	9
2   RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE.....	77
3   COMPTES SOCIAUX GENERIX SA 2008-2009 .....	107
4   COMPTES CONSOLIDÉS IFRS GENERIX GROUP 2008-2009 .....	131
5   RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	175
6   TABLEAU DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES DE GENERIX GROUP AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009.....	203
7   ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....	207



<b>1   RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 SEPTEMBRE 2009 .....</b>	<b>9</b>
■ ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ 2008-2009.....	13
> Mutation accélérée de la demande vers le SaaS.....	13
> Activité commerciale avec l'écosystème du commerce.....	13
> Internationalisation croissante.....	14
> Perspectives 2009-2010 .....	16
■ ÉVOLUTION DES DONNÉES CHIFFRÉES .....	18
> Préambule .....	18
> Comptes annuels GENERIX SA (comptes sociaux).....	18
> Comptes annuels GENERIX SA (comptes consolidés).....	19
■ ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DE L'ACTIVITÉ DE GENERIX SA .....	22
> Environnement .....	22
> Politique sociale.....	23
■ RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT – POLITIQUE D'INVESTISSEMENT – PRODUITS .....	25
> Gamme Generix Collaborative Entreprise.....	25
> Gamme AGIL.....	25
> Gamme INFLUE.....	26
■ MOYENS D'EXPLOITATION .....	30
■ MARCHÉ .....	31
> Marché de l'édition de logiciels en France.....	31
> Marché de l'édition logicielle pour le secteur du commerce et de la distribution .....	32
> Marché de l'EDI, de l'EAI, de la dématérialisation et des portails B2B .....	33
> Marché de l'ERP.....	34
> Marché de la gestion logistique (Supply Chain Management).....	34
> Green IT .....	34
> Evolution vers le modèle « Software as a Service » (SaaS) .....	35
■ CONCURRENCE.....	37
> Solution ERP et magasin .....	37
> Solutions d'intégration EDI/EAI .....	38

■ FILIALES .....	39
> Périmètre de la consolidation .....	39
> Prises de participations significatives.....	39
> Activité des filiales et des sociétés contrôlées, résultat de ces activités, progrès réalisés, difficultés rencontrées, perspectives d’avenir .....	40
■ FACTEURS DE RISQUES.....	42
> Facteurs humains .....	42
> Risque de marché .....	42
> Risque Produit (obsolescence, inadéquation au marché).....	42
> Risque Sous-traitance .....	42
> Risque Partenaires.....	42
> Risques juridiques.....	43
> Risque de liquidité et endettement.....	45
■ ASSURANCES .....	48
> Responsabilité civile exploitation .....	48
> Responsabilité civile des dirigeants.....	48
> Responsabilité civile « professionnelle » et « après livraison » .....	48
> Multi-risques .....	48
■ FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES .....	49
■ PERSPECTIVES .....	50
> Scénario prévisionnel sectoriel 2009.....	50
■ ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE .....	51
■ DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES .....	52
■ RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL.....	53
> Capital social.....	53
> Capital autorisé non émis.....	53
> Autres titres donnant accès au capital .....	54
> Tableau d’évolution du capital .....	55
> Rachat par la Société de ses propres actions .....	56
> Répartition actuelle du capital et des droits de vote .....	57
> Attribution gratuite d’actions.....	58
> Dividendes .....	59
■ GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE .....	60
> Composition du Directoire et du Conseil de Surveillance .....	60
■ RÉMUNERATION – INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL DE GENERIX SA .....	64
> Rémunérations .....	64
> Plans d’options .....	66

> Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres du Comité de direction et des mandataires sociaux .....	67
> Tableaux de présentation des rémunérations des dirigeants .....	67
■ SCHÉMAS D'INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL .....	74
> Plan d'épargne entreprise .....	74
■ RÉSULTAT SUR LES 5 DERNIERS EXERCICES.....	75
<b>2   RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE.....</b>	<b>77</b>
■ GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL.....	80
> Organes d'administration et de direction .....	80
> Composition et fonctionnement des organes d'administration et de direction .....	82
> Règles de gouvernance retenues par la Société.....	90
> Publication des informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce .....	91
■ PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ RELATIVES À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE .....	92
> Définition du contrôle interne.....	92
> Référentiel .....	93
> Périmètre du contrôle interne .....	93
> Description des procédures de contrôle mises en place.....	93
> Système visant à recenser, analyser les principaux risques et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion des risques.....	100
■ PRINCIPES ET RÈGLES ARRÊTÉS PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE POUR DÉTERMINER LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX.....	101
> Membres du Conseil de Surveillance .....	101
> Membres du Directoire .....	102
■ MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.....	104
■ CONCLUSION .....	105
<b>3   COMPTES SOCIAUX GENERIX SA 2008-2009 .....</b>	<b>107</b>
■ I. BILAN AU 31 MARS 2009.....	109
■ II. COMPTE DE RÉSULTAT .....	110
■ III. PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT .....	111
■ IV. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX .....	112

<b>4  </b>	<b>COMPTES CONSOLIDÉS IFRS GENERIX GROUP 2008-2009 .....</b>	<b>131</b>
■	BILAN .....	133
■	COMPTE DE RÉSULTAT .....	134
■	TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE .....	135
■	ÉTAT DES PRODUITS ET PERTES COMPTABILISÉS .....	136
■	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....	137
■	NOTE ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....	138
>	1. Informations relatives à l'entreprise .....	138
>	2. Base de préparation .....	138
>	3. Méthodes comptables.....	140
>	4. Périmètre de consolidation .....	149
>	5. Information sectorielle .....	150
>	6. Notes complémentaires aux comptes annuels.....	151
>	7. Comparabilité des exercices.....	170
■	COMPTE DE RÉSULTAT .....	171
<b>5  </b>	<b>RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....</b>	<b>175</b>
■	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009 .....	177
■	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS - EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009 .....	185
■	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE GENERIX SA.....	193
■	RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS.....	197
<b>6  </b>	<b>TABLEAU DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES DE GENERIX GROUP AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009.....</b>	<b>203</b>
<b>7  </b>	<b>ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....</b>	<b>207</b>





# 1 | RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 SEPTEMBRE 2009



## **C**hers Actionnaires,

Nous vous avons convoqué en assemblée générale conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires à l'effet de vous permettre de statuer sur l'ordre du jour suivant :

### **DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009, incluant le rapport du groupe sur les comptes consolidés ;
- Rapport du Président du Conseil de Surveillance visé à l'article L. 225-68 du Code de commerce ;
- Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2009 ;
- Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009 ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance visé à l'article L. 225-68 du Code de commerce ;
- Rapport spécial du Directoire sur les plans d'options ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce ;
- Rapport spécial du Directoire sur les opérations d'attribution gratuite d'actions réalisées durant l'exercice ;
- Rapport complémentaire sur l'usage des délégations de compétence en matière d'augmentation du capital ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2009;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009 ;
- Affectation du résultat ;
- Délibération, en application de l'article L. 225-86 du Code de commerce, relative à un abandon de créances ;
- Délibération, en application de l'article L. 225-90 du Code de commerce, relative à des opérations de management fees ;
- Délibération, en application des articles L. 225-86 et L. 225-90-1 du Code de commerce, relative à des engagements dont M. Jean-Charles DECONNINCK est le bénéficiaire ;
- Délibération en application de l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, relative à un engagement dont M. Philippe SEGUIN est le bénéficiaire ;
- Quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance ;

- Ratification de la cooptation de M. Dominique DESPINEY ;
- Ratification de la cooptation de la société JFG Développement ;
- Fixation du montant des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance ;
- Autorisation à donner au Directoire d'acquiescer des titres dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.

#### **DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

- Rapport du Directoire sur l'ordre du jour à titre extraordinaire ;
- Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, par offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société par placement privé, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Autorisation au Directoire, en cas d'émission par placement privé d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission selon les modalités déterminées par l'Assemblée Générale dans la limite de 10% du capital social ;
- Délégation au Directoire à l'effet de procéder à l'émission d'options de souscriptions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- Autorisation au Directoire d'augmenter le capital social dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature ;
- Délégation au Directoire de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise ;
- Autorisation au Directoire de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre ;
- Pouvoirs pour les formalités.

**Jean-Charles DECONNINCK**

Président du Directoire



## ■ ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ 2008-2009

---

L'exercice 2008-2009 a été marqué par l'intégration d'INFOLOG SOLUTIONS.

Generix Group a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 67,6 M€, en hausse de +22% sur un an (stable pro-forma). Les activités d'édition (vente de licences, ASP et maintenance) progressent de 18% (stable pro forma), avec une forte hausse des revenus récurrents, ASP et Maintenance. Les activités d'édition représentent 55,4% de l'activité consolidée.

L'exercice 2008-2009 a été une année contrastée : la demande dynamique enregistrée lors du premier semestre s'est traduite par une croissance à deux chiffres des activités d'Édition sur la période, tandis que le second semestre a été marqué, dès la mi-septembre, par un fort repli du marché. Clients et prospects ont différé leurs investissements, notamment en ERP, au regard des incertitudes sur leurs propres marchés.

### > Mutation accélérée de la demande vers le SaaS

Spécialiste de la mutualisation et des solutions métiers en mode *Software as a Service* « SaaS », Generix Group sert déjà 2.100 entreprises avec des solutions en mode locatif.

Le modèle SaaS, bien adapté à l'univers du Commerce, voit son développement s'accélérer dans le contexte économique actuel. Ceci se traduit par la recherche de solutions d'optimisation immédiatement opérationnelles et rentables. Le groupe a su répondre aux attentes du marché avec des solutions efficaces sur les plans fonctionnel, technologique et économique. En 2008/2009, les applications de gestion en mode SaaS ont représenté 6,4 M€ de chiffre d'affaires. Cette activité a fortement progressé, pour culminer en croissance de +64% pro forma au cours du 4<sup>e</sup> trimestre de l'exercice.

Les solutions SaaS représentent déjà près de 10% de notre Chiffre d'Affaires. Ce qui place Generix Group parmi les éditeurs les plus actifs sur le domaine.

### > Activité commerciale avec l'écosystème du commerce

Generix Group s'adresse à l'écosystème du Commerce (distributeurs, prestataires logistiques, industriels fournisseurs de la distribution) pour aider ces acteurs à optimiser et transformer rapidement, facilement et en toute sécurité leur réseau de collaboration, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise, afin de développer leurs ventes et de réduire leurs coûts. Nous aidons les entreprises à communiquer et collaborer avec leurs clients, partenaires et fournisseurs en proposant, d'une part, des solutions qui permettent une intégration unifiée des processus métier clés et, d'autre part, des applications qui optimisent leurs processus collaboratifs.

Sur ce marché, le groupe a enregistré au cours de l'exercice des références sur toutes ses gammes en France et à l'international.

## Avec des acteurs de la distribution

- Pour optimiser sa *supply chain* et approvisionner ses magasins, le Groupe Carrefour a choisi d'équiper ses Centres de Consolidation et de Collaboration avec les solutions collaboratives SaaS de Generix Group. Ce nouveau contrat générera pour GENERIX SA des revenus récurrents avec les prestataires logistiques, comme Kuehne + Nagel, DHL ou ID Logistics choisis par Carrefour pour déployer ses Centres.
- Système U et Boulanger poursuivent le développement de leurs outils de *supply chain* avec Generix Group.
- SIPLEC, Société d'ImPortation du groupement LEclerC, a choisi Generix Group pour l'accompagner dans la refonte totale de son système d'information. SIPLEC a retenu l'intégralité de Generix Collaborative Entreprise et son module Grand Import, ainsi que les solutions TradeXpress et Portail Fournisseurs de la gamme INFLUE.
- Comptoir Agricole a également retenu le progiciel ERP de Generix Group pour son système d'information de vente. Cultura a choisi Generix Group pour refondre le système d'information de ses Produits Editoriaux. Galeries Lafayette poursuit le déploiement de ses échanges avec ses fournisseurs à travers les portails collaboratifs. Les distributeurs La Redoute, France Loisirs, Louis Pion ont également retenu les solutions d'échange et d'intégration de Generix Group en SaaS.

## Avec des acteurs de l'industrie, fournisseurs de la distribution

Orangina, Schweppes, Miele, Brossard..., des entreprises de premier rang des secteurs d'activité de l'agroalimentaire, des biens de grande consommation (CPG), ont choisi les applicatifs Generix Group pour échanger les données, gérer les flux et optimiser leur chaîne de valeur.

En 2008, d'autres grands donneurs d'ordres parmi lesquels le groupe PSA Peugeot Citroën et la Banque de France ont également choisi Generix Group.

### > Internationalisation croissante

À l'international, le groupe a accéléré son développement, en particulier sur les marchés couverts par ses filiales. Generix Group a enregistré une croissance de 14 % sur l'ensemble de l'exercice.

Le groupe a été retenu par des distributeurs (Eroski, Auchan, Carrefour), des industriels (Nestlé, Kraft Foods, Red Bull, ou encore Lactalis, Campina, Kartogroup), ou des prestataires (Alloga).

## Certifications et référencements

### Certification SAS 70 type II

Dans le cadre de son contrat avec l'industriel agroalimentaire américain Dole Food, GENERIX SA a obtenu la certification internationale SAS 70 type II imposée aux sociétés concernées par la loi Sarbanes-Oxley qui oblige les entreprises à un contrôle rigoureux de la qualité de



leur information financière et des procédures de contrôle interne. Cette certification démontre à la fois la qualité des moyens mis en œuvre par Generix Group pour son organisation SaaS.

### **Certification Global Data Synchronisation GS1**

En juin 2008, Generix Group a reçu la qualification « *Global Data Synchronisation* » de GS1 France pour sa solution de gestion de fiches produits CDS.now. Generix Group confirme ainsi sa capacité à alimenter le réseau international GDSN (Global Data Synchronisation Network) et à publier des fiches produits vers le catalogue électronique Parangon.

### **Référencement Gartner**

Au cours de l'exercice écoulé, Generix Group a été classé à deux reprises par l'un des principaux cabinets de conseil et d'analyses spécialisé dans les technologies de l'information, le cabinet Gartner, dans le « *Magic Quadrant* ».

En avril 2008, Generix Group a été sélectionné parmi les principaux acteurs mondiaux sur le segment des fournisseurs de solutions « B2B Gateway » 2008 en raison de la couverture fonctionnelle de sa solution TradeXpress et de son portefeuille de clients internationaux. Sur le marché en plein essor des plateformes d'intégration B2B, Generix Group a ainsi été reconnu pour sa capacité d'exécution et sa vision de fournisseur de solutions collaboratives.

En mars 2009, Generix Group a été retenu sur le segment des fournisseurs de solutions de « Gestion d'Entrepôt » 2009. Generix Group a été sélectionné parmi les principaux acteurs mondiaux en raison de la couverture fonctionnelle de sa solution WMS et de son portefeuille de clients internationaux.

## **Alliances et partenariats**

Cette année l'activité Alliances et Partenariats s'est concentrée sur la structuration de son organisation marquée notamment par l'intégration des partenaires INFOLOG (partenaires prescripteurs et technologiques) dans son activité ainsi que dans ses process.

L'activité Alliances & Partenariats s'est structurée autour de 3 pôles de partenaires :

### **Prescripteurs & Conseil**

Cette catégorie de partenaires est intimement liée à l'activité de Generix Group en termes d'accompagnement des projets d'envergure, l'approche organisationnelle et l'accompagnement au changement du à la mise en place de solutions structurantes.

Incontournables sur nos marchés, les cabinets conseil rédigent les cahiers des charges, guident le client pour l'atteinte de ses objectifs pendant le projet et mesurent les résultats pour le faire évoluer.

Afin de gagner en visibilité, Generix Group a mis en place un programme d'approche dédié dont les objectifs sont de cartographier et référencer les partenaires conseil faisant référence sur nos offres et marchés cibles.

### **Partenaires Intégrateurs**

Leur rôle est d'accompagner l'implémentation de nos solutions en France comme à l'étranger pour le compte de nos clients (délai, volume, pays, etc.).

Ces partenaires et leurs compétences renforcent l'écosystème des services autour des gammes produit de Generix Group. Globalement, les intégrateurs se positionnent sur des projets de plus en plus gros et complexes avec une maîtrise accrue de nos solutions.

Cette maîtrise est transmise par l'Académie Generix, l'organisme de formation du groupe qui lance cette année une campagne de certification pour ces intégrateurs. Au-delà de la formation, Generix Group accompagne également les intégrateurs en leur fournissant l'expertise produit nécessaire aux projets d'intégration.

### **Partenaires Solutions / Editeurs**

Les produits des gammes Generix s'appuient déjà sur un certain nombre de partenaires historiques. Les produits et solutions de ces partenaires sont de deux types : les éditeurs de solutions technologiques (Oracle, Microsoft, RedHat, IBM...) et les éditeurs de solutions fonctionnelles métier qui viennent renforcer l'offre de valeur que propose Generix Group sur le marché (BO, Streamserve...).

La collaboration rapprochée entre les équipes de R&D de Generix Group et des éditeurs de solutions technologiques, favorise le développement et l'adoption de technologies innovantes dont bénéficie l'ensemble de nos produits.

Au cours de l'année écoulée, trois nouveaux contrats de partenariat ont été signés :

- Avec Systar, leader des solutions de Business Activity Monitoring (BAM). Cet accord de partenariat international permet de commercialiser une offre baptisée Event Manager for TradeXpress. Elle est destinée à augmenter la réactivité de nos clients en anticipant et améliorant le diagnostic et la vitesse de résolution des aléas opérationnels de leurs échanges de flux métiers.
- Avec Lascom, éditeur d'une solution de Product Lifecycle Management (PLM). La solution, baptisée Advitium by Generix est destinée à améliorer la productivité et la cohérence par le partage d'une information produit unique entre les acteurs internes et externes de l'entreprise (services, filiales, sous-traitants, fournisseurs, ...).
- Avec QlikTek, éditeur d'une solution de Business Intelligence et Reporting. Cette alliance a pour objectif de commercialiser une solution de BI / Reporting simple, puissante et rapide à déployer sur l'ensemble des produits du groupe, valorisant les données traitées à travers 2 axes : indicateurs métier et aide à la décision.

### **> Perspectives 2009-2010**

Nos principaux marchés n'ont pas encore montré de signes tangibles d'une reprise rapide des ventes de Licences. Le groupe s'est mis en ordre de marche pour traverser la tempête en mettant en œuvre un plan de réduction de coûts et en renforçant sa discipline financière.

L'aléa qui affecte les perspectives des marchés de la distribution et de la gestion des flux en France est compensé par l'international où Generix Group a renforcé sa présence et son activité. On relève :

- le maintien d'une demande importante pour des solutions de dématérialisation, notamment dans l'Europe du Sud, en Russie et en Amérique du Sud ;
- une tendance généralisée à l'externalisation de la dépense informatique ;
- une accélération de la commercialisation de logiciels sous forme d'ASP, technologie sur laquelle Generix Group maintient son avance ;





- l'arrivée sur le marché, à maturité, de l'offre Transportation Management System (TMS).

Generix Group dispose :

- sur le plan fonctionnel, d'une offre présentant des caractéristiques spécifiques pour l'écosystème des métiers de la distribution ;
- de fortes synergies, en particulier pour les ventes croisées et la croissance des ventes internationales ;
- de capacités d'investissement renforcées, par la mutualisation des développements.

Le premier trimestre de l'exercice 2009-2010 permet de constater le maintien du dynamisme de l'activité par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2009.

## ■ ÉVOLUTION DES DONNÉES CHIFFRÉES

---

### > Préambule

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2009 sont établis en euros et présentés conformément aux règles comptables françaises en vigueur pour les comptes sociaux et conformément aux normes IFRS pour les comptes consolidés. Ils ont été élaborés conformément au principe de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Un communiqué de presse de la chambre syndicale Syntec du 1<sup>er</sup> avril 2009 a constaté que le marché français des Logiciels et Services bénéficiait d'une quatrième année consécutive de croissance, à +5,5% en 2008, en ligne avec les prévisions initiales du secteur. En 2009, dans un contexte de récession économique, le secteur des Logiciels & Services devrait globalement résister et afficher une croissance zéro.

Chez Generix Group, le décalage lié aux dates d'ouverture et de clôture des comptes (ouverture le 1<sup>er</sup> avril et clôture le 31 mars) a fait qu'après deux trimestres de croissance, l'activité de GENERIX SA a été affectée au cours du deuxième semestre par la crise, qui s'est traduite par un net recul de l'activité Licences.

### > Comptes annuels GENERIX SA (comptes sociaux)

Les résultats annuels de GENERIX SA portent sur une durée de 12 mois, du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009. Les résultats de l'exercice précédent correspondaient à 12 mois d'activité, du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2008.

### Evolution du chiffre d'affaires

Les comptes sociaux de l'exercice 2008-2009 font ressortir un chiffre d'affaires net de 47,3 M€ contre 39 M€ à la clôture de l'exercice précédent.

Les activités concessions de licences ont engendré un chiffre d'affaires de 7,5 M€ contre 11 M€ à la clôture de l'exercice précédent.

L'ASP représente 5,7 M€ contre 2 M€ précédemment, la maintenance, 13,6 M€ contre 10 M€ au 31 mars 2008, les prestations de services, 20,3 M€ contre 16 M€ à la clôture de l'exercice 2007-2008.

Le chiffre d'affaires réalisé en France s'élève à 41,7 M€ contre 33,7 M€, celui réalisé à l'exportation, 5,5 € contre 5,4 M€ au 31 mars 2008.

### Production immobilisée

La production immobilisée est de 2,2 M€ à la clôture de l'exercice 2008-2009.

## Achats

Le poste « Achats » est de 3,3 M€.

## Charges externes

Les charges externes s'élèvent à 14,2 M€. Elles comprennent notamment les achats de prestations externes, les loyers immobiliers et charges, le marketing, la location de matériel informatique, les assurances et les frais de déplacement.

## Charges de personnel

Les charges de personnel (salaires, traitements et charges sociales) s'élèvent à 29,8 M€.

## Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 2,6 M€ et correspondent principalement aux dotations sur immobilisations incorporelles.

## Provisions nettes

Les provisions nettes s'élèvent à 2,6 M€ et représentent principalement les provisions pour litiges.

## Résultat d'Exploitation

Le résultat d'exploitation est déficitaire à hauteur de 3,4 M€, contre un bénéfice de 3,2 M€ à la clôture de l'exercice précédent.

## Résultat Net

Le résultat net se traduit par une perte de 5,5 M€, intégrant un résultat financier de - 0,8 M€, correspondant principalement aux charges financières liées à l'endettement d'acquisition du groupe INFLUE et du groupe INFOLOG, et une perte exceptionnelle de - 0,8 M€.

## Bilan

Au 31 mars 2009, les capitaux propres sont positifs et s'élèvent à 33,2 M€ contre 38,5 M€ à la clôture de l'exercice précédent.

Le total du bilan s'élève à 81,1 M€ contre 82,5 M€ au 31 mars 2008.

## > Comptes annuels GENERIX SA (comptes consolidés)

Les résultats annuels consolidés intègrent les résultats du sous-groupe INFLUE et du sous-groupe INFOLOG sur douze mois.

Les résultats annuels de l'exercice précédent intégraient les résultats du sous-groupe INFLUE sur douze mois et ceux du sous-groupe INFOLOG sur 3 mois, le résultat du sous-groupe

INFOLOG entre la date d'acquisition au 28 décembre 2007 et le 31 décembre 2007 n'étant pas significatif.

Les résultats 2008 et 2009 portent sur des périmètres (sociétés et période) différents.

Un changement de méthode est intervenu dans la présentation de la production immobilière en compte de résultat, qui a été compensée avec les postes de charges correspondants.

## Evolution du chiffre d'affaires

Avec un Chiffre d'Affaires de 67,62 M€ contre 55,53 M€ à la clôture de l'exercice précédent, l'activité de Generix Group est en hausse de +22% sur un an (stable pro-forma).

Les activités d'édition (vente de licences, ASP et maintenance) ont progressé de 18% (stable pro forma), avec une forte hausse des revenus récurrents, ASP et Maintenance. Les activités d'édition représentent 55,4% de l'activité consolidée.

L'activité d'édition comporte trois composantes : les concessions de licences, l'ASP et la maintenance. Les typologies de produits sont les mêmes dans toutes les sociétés du groupe.

Les opérations hors de France sont principalement constituées de concessions de licences et de prestations de services. Les ventes inter sociétés entre zones géographiques sont réalisées aux prix du marché diminués d'une remise, en conformité avec les dispositions fiscales applicables. Ces transactions inter sociétés sont éliminées dans les états financiers consolidés.

Les ventes de Licences Logiciels atteignent 10,26 M€, en recul de 20% (-27% en pro forma).

L'activité de Maintenance s'élève à 20 M€ et a enregistré une croissance de 45% (+11% pro forma). Generix Group a bénéficié de la dynamique des ventes de licences antérieures et appliqué de légères hausses de tarifs pour mieux aligner son « revenue model » à sa structure de coût.

Les revenus de l'activité Conseil et Services s'élèvent à 30,2 M€ au titre de l'exercice, en légère baisse pro forma. Le groupe a conservé son cap stratégique basé sur l'expertise fonctionnelle et technique associée aux grands intégrateurs du marché.

## Résultat du groupe

Les résultats ont été impactés par la dégradation de la conjoncture, des investissements importants et des charges comptables non décaissées.

Le second semestre a été marqué, dès la mi-septembre, par un fort repli du marché.

L'évolution de la demande et le coût d'arrêt brutal des ventes de licences ont pénalisé l'EBITDA, qui reste positif à 0,6 M€ (hors production immobilisée).

Pour accélérer son offre SaaS, le groupe a procédé à des investissements en ressources humaines, télécoms et logiciels en phase avec les attentes du marché. L'affectation des prix d'acquisition d'INFLUE et d'INFOLOG à des éléments d'actifs incorporels amortissables (R&D, Marques et Relations commerciales), a représenté une charge non décaissée de 1,3 M€.

Après prise en compte des dernières charges non récurrentes d'intégration (1,6 M€), le Résultat Opérationnel s'établit à - 5,2 M€ pour un Résultat Net part du groupe de - 3,7 M€.

Le groupe a enregistré un niveau satisfaisant de cash-flow opérationnel à +3,2 M€, qui lui a permis de financer un important programme d'investissement (3,8 M€), tout en maintenant un free-cash flow proche de l'équilibre.



Le groupe s'est également désendetté de 2 M€, ce qui porte la trésorerie de fin d'exercice à 6,7 M€. Le bilan de Generix Group est solide, avec un *gearing* limité à 22%, des capitaux propres de 39,5 M€ et un BFR négatif de 9,4 M€.

## ■ ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DE L'ACTIVITÉ DE GENERIX SA

---

### > Environnement

Generix Group exerce son activité d'éditeur de logiciel en faisant appel de manière exclusive à des prestations intellectuelles. Cette activité n'a aucun impact direct sur l'environnement. L'outil de production ne fait appel qu'à des moyens techniques dont l'objet est la conception, le développement et les tests. La qualité intrinsèque des produits repose sur la créativité et la compétence des équipes de conception, le respect des méthodes industrielles de développement, de tests et le suivi qualité des produits.

Le développement durable de Generix Group est avant tout centré sur la qualité de la gestion des ressources humaines et sur l'adéquation des compétences aux besoins des marchés et des nouvelles technologies. L'effort de formation dispensé par l'entreprise permet de maintenir et développer les compétences de haut niveau et dans la motivation des femmes et des hommes à travers le maintien et l'enrichissement de leur qualification professionnelle.

Spécialiste reconnu de la gestion des flux physiques et logiques, Generix Group contribue à améliorer les conséquences environnementales de l'activité de ses clients par l'amélioration de la gestion de leurs entrepôts, de leurs stocks, de leurs approvisionnements, et optimise ainsi l'utilisation des ressources qui y sont associées.

Ainsi, nos produits d'échanges de données informatisées et de dématérialisation (Invoice Manager, Synchrolink, TradeXpress, EDIOne...) permettent de substantielles réductions de consommations de papier et de transport.

**Illustration : Sur une base de 270 millions de factures, traitées en 2008 par les clients, Generix Group estime que près d'un 1,4 milliard de feuilles (poids moyen 5 g) auraient circulé dans les entreprises, soit entre 6.000 et 7.000 tonnes de papier.**

Sur une année, la réduction de CO<sub>2</sub> liée aux outils de dématérialisation de facture est de 2.000 tonnes.

Nos solutions d'optimisation des approvisionnements et de gestion du transport (AKILA et Transport Management System ) permettent d'optimiser le stockage des produits et leur transport, réduisant directement l'empreinte carbone.

EWR, notre solution de gestion partagée et mutualisée des approvisionnements (GPA et GMA) permet d'optimiser le remplissage des camions tout en améliorant l'approvisionnement des magasins et réduisant ainsi l'impact écologique.

**Illustration** : Le modèle de mutualisation montre que pour un flux annuel de 159 000 palettes, la mutualisation des flux permet de réduire de 24 % le nombre de livraisons à la grande distribution (et de réduire ainsi le nombre de km parcourus). Elle permet également d'améliorer de 23 % le remplissage des camions pour en porter le taux d'occupation de 71 % à 94 % , réduisant ainsi l'impact sur les transports de 20%.

Les performances économiques ainsi obtenues sont tangibles : augmentation du taux de service entrepôts distributeurs, réduction des stocks distributeurs de 20%, réduction des coûts de transport de 10%.

Les performances écologiques obtenues sont réelles : selon le mode de calcul préconisé par ECR France, le bilan écologique de cette démarche sur un an fait apparaître une réduction de plus de 400 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit près de 25% d'économie.

Enfin, nos progiciels d'encaissement et de gestion intégré (Agil et Generix Collaborative Entreprise) gèrent les informations liées à l'empreinte carbone, depuis les achats et l'import, jusqu'aux étiquettes et tickets de caisse pour chaque produit acheté. Ceci permet ainsi d'accélérer la prise de conscience par les consommateurs de l'impact carbone de leurs achats et participer ainsi à l'adoption d'une attitude plus citoyenne de l'éco-responsabilité.

Les produits et solutions de Generix Group sont donc des acteurs importants de l'écologistique.

## > Politique sociale

Respectueux des législations sociales des pays où ses équipes interviennent, Generix Group porte une attention toute particulière aux relations sociales dans l'entreprise, vecteur du développement personnel et de l'enrichissement professionnel des collaborateurs.

Au 31 mars 2009, le groupe emploie 599 personnes : l'effectif salarié de GENERIX SA est de 404 personnes ; INFOLOG SOLUTIONS emploie 120 personnes ; les filiales internationales occupent 75 personnes.

Le taux de départs des collaborateurs a atteint en moyenne 1,21 % par mois au cours de l'exercice 2008-2009. Le *turn over* sur l'exercice représente 14,38 % de l'effectif.

90 recrutements en CDI et 18 recrutements en CDD ont été réalisés au cours de l'exercice écoulé.

16 procédures de licenciement ont été engagées entre le 1<sup>er</sup> avril 2008 et le 31 mars 2009.

L'harmonisation des dispositions collectives applicables aux salariés des différentes entités du groupe a été entreprise.

Un accord d'entreprise portant sur l'aménagement du temps de travail a été signé en juillet 2008 afin d'harmoniser l'organisation du temps de travail au sein du groupe autour de 3 modalités :

- *Modalité standard* : les salariés réalisent un décompte horaire sur la base d'un horaire hebdomadaire de 36h30 sur la semaine ;
- *Modalité réalisation de mission* : les salariés accomplissent un horaire hebdomadaire de 38h30 ;
- *Modalité autonomie complète* : les salariés travaillent sur la base d'un forfait de 217 jours par an.

Tous les salariés bénéficient de 10 jours de RTT.

En outre, depuis le mois de juin 2008, les salariés du groupe bénéficient d'un compte épargne temps afin de leur permettre d'épargner des jours de congés payés et des jours d'ancienneté.

En matière de rémunération, Generix Group se conforme aux pratiques salariales du marché, qui peuvent inclure une partie variable liée à la performance de la Société et à celle du salarié en cause. Par ailleurs, la politique, déjà engagée, de distribution d'actions gratuites soumises à conditions, a pour objet de fidéliser les salariés à un moment où le marché de l'emploi connaît une tension certaine.

Generix Group souhaite enfin proposer à l'ensemble de ses collaborateurs un accord d'intéressement collectif, actuellement en cours de discussion avec ses partenaires sociaux.



## ■ RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT – POLITIQUE D'INVESTISSEMENT – PRODUITS

---

Generix Group continue à investir massivement à hauteur de 15% de son chiffre d'affaires (14% du chiffre d'affaires de GENERIX SA) dans l'évolution de ses produits et dans la recherche et le développement afin d'augmenter la valeur ajoutée de ses produits pour les métiers de la distribution, du négoce et de la gestion de la chaîne Logistique.

La production immobilisée a représenté sur l'exercice un montant de 2M€ dans les comptes sociaux et de 3,56 M€ dans les comptes consolidés.

### > Gamme Generix Collaborative Entreprise

Generix Collaborative Entreprise est une gamme de logiciels métiers, utilisant les dernières avancées des nouvelles technologies Web et de l'architecture SOA (Service Oriented Architecture).

Accessible via de simples navigateurs Internet pouvant être installés sur des plateformes fixes ou mobiles, Generix Collaborative Entreprise permet l'accès spontané en temps réel aux données et transactions de l'entreprise et ceci de manière transparente en mode intranet (utilisateurs locaux ou distants sur un réseau privé), extranet sécurisé (utilisateurs distants, itinérants, clients et fournisseurs de l'entreprise) ou internet.

Generix Collaborative Entreprise repose sur les technologies et architectures Web et SOA et met en œuvre les normes et compétences standard du marché (développement objet sous Java, J2EE, XML, XSL, SSL, multi serveurs d'applications des grands acteurs technologiques du marché et des communautés Open Source). Generix Group s'appuie sur les normes et standards d'ouverture en publiant, entre autres, ses « API » (objets métiers) et ses « Web services » pour réaliser l'interopérabilité de ses composants avec des applications externes.

Generix Collaborative Entreprise hérite de tout ce qui constitue la force historique de Generix. Bâtie sur le même modèle de données, Generix Collaborative Entreprise recueille toute la puissance de modélisation et de paramétrage, dans tous les domaines clés de l'entreprise que sont le commerce et la relation clients, la chaîne logistique (les achats, les stocks et approvisionnements, les flux de distribution), la gestion comptable et financière, la gestion du grand import et de ses prix de revient (ce qui, entre autres, permet d'opérer des choix en fonction du coût et/ou de l'empreinte carbone).

### > Gamme AGIL

AGIL est une gamme de logiciels de gestion du point de vente et de la relation client. Basée sur le brevet « Dart Flow » de gestion de flux en temps réel, la solution AGIL encaissement

(POS) est la première solution mondiale de traitement de l'ensemble des flux d'encaissement et de relation client temps réel. Celle-ci permet, tout en supportant sur un même et unique serveur plus de 1000 caisses, de donner aux utilisateurs la possibilité de connaître, à tout moment, la performance des magasins qu'ils pilotent et donc de prendre des décisions d'approvisionnement ou d'animation commerciales adéquates.

AGIL s'est enrichi d'un module de gestion de la fidélisation de la clientèle, première brique de pilotage de la vente par canaux croisés (VPC, eCommerce, Magasins, B2B) au travers de Web Services.

## > Gamme INFLUE

Avec des solutions commercialisées sous la marque INFLUE, Generix Group dispose d'une très forte position sur les marchés de l'intégration, de l'e-facturation et de gestion collaborative interentreprises :

- leader de l'EDI en France et n° 2 en Europe ;
- leader de la Gestion Partagée des Approvisionnements en Europe ;
- leader de l'e-facturation en France ;
- l'un des 10 premiers acteurs de l'EAI en France.

### **Solutions d'intégration et e-facturation**

#### ***- Solutions EDI et B2B***

Les plates-formes logicielles SynchroLink et TradeXpress permettent aux Petites et Moyennes Entreprises ainsi qu'aux grandes entreprises de réaliser des intégrations EDI, B2B avec leur communauté de partenaires. Elles assurent l'intégration avec le système d'information de l'utilisateur, les conversions multi-formats, le transport des données vers les partenaires, le routage vers les applications internes au système d'information et bien entendu l'administration et l'exploitation de ces échanges.

Au premier trimestre 2008, la solution TradeXpress a reçu la certification eBMS par la société Drummond, ce qui lui permet d'être éligible aux consultations du secteur aéronautique (Boostaero). TradeXpress est également certifié AS2 par ce même organisme.

Ces solutions sont également disponibles en mode SaaS sous les marques TradeXpress On Demand et SynchroLink On Demand.

#### ***- Solutions EAI, ETL***

Le serveur d'intégration TradeXpress répond à l'ensemble des problématiques d'intégration intra-entreprise quel que soit le mode d'intégration retenu : dataflow, process flow Service SOA ; il adresse les différentes approches de l'intégration : transferts de fichiers, EAI, E-EAI, ETL, ESB.

#### ***- Solutions de e-facturation et de dématérialisation fiscale***

Acteur majeur dans la gestion des processus électroniques inter entreprises – commande et approvisionnement, expédition et chaîne logistique, alignement des données produits, télé déclarations administratives – Generix Group est naturellement positionné sur les « process » de facturation électronique depuis 1995.

Sont proposées des solutions assurant l'acquisition et la diffusion de tous les modèles de factures (papier, saisie sur Portail B2B et factures électroniques, structurées ou format libre), et ce, avec l'appui de technologies complémentaires de numérisation, LAD/RAD et éditique.

L'ensemble du processus lié à la facturation peut être géré : facturation électronique, rapprochement des données de commandes, d'expédition, gestion collaborative des litiges, mise en paiement, ainsi que la relation avec les partenaires financiers (cartes bancaires, banques, affacturage).

Le logiciel Invoice Manager prend en charge la dématérialisation fiscale des factures en respectant le cadre européen (directive 2001/115/CE) et les pratiques nationales des états membres (article 289 bis et V du Code général des impôts en France par exemple).

L'intégralité de cette solution est également disponible en mode SaaS avec Invoice Manager On Demand.

### **Solutions Portails et Collaboration**

#### ***- Gestion Partagée des approvisionnements***

Generix Group est leader mondial des solutions collaboratives de gestion partagée des approvisionnements (GPA ou VMI) avec 350 installations dans le monde. La solution E.W.R. Plus assure le calcul des besoins en approvisionnement et une proposition de commande sur la base des sorties entrepôts ou magasins communiquées par le client.

La démarche de gestion partagée des approvisionnements apporte d'importants retours sur investissements en réduisant les stocks et les ruptures sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et en améliorant le chargement des camions. La solution s'adapte au « multi-pick » ou « pooling » et se complète par des prestations à forte valeur ajoutée (arbitrage, coordination transport).

E.W.R. est disponible en modes licence et SaaS.

#### ***- Data Synchronisation***

Avec C.D.S. (Content Data Synchroniser), Generix Group propose une solution de gestion de la synchronisation des fiches-produits avec les catalogues électroniques et les bases de référentiels-produits des clients.

C.D.S. permet la constitution et la maintenance du catalogue électronique en respectant les standards EAN-UCC/GCI.

C.D.S. diffuse les données articles, produits, tarifs en tenant compte des pratiques de chaque pays/communauté.

Au premier trimestre 2008, CDS a été le premier produit de Data Synchronisation à obtenir la certification GS 1 Parangon.

Ces fonctionnalités sont également couvertes en mode SaaS avec C.D.S. On Demand.

#### ***- Portails collaboratifs B2B***

Generix Group propose des portails collaboratifs B2B permettant à un distributeur de dialoguer avec sa communauté de fournisseurs ou à un industriel / négociant de commercialiser son catalogue de produits auprès d'une clientèle ciblée (points de vente locaux, grossistes, forces de vente mobile, agents).

## **Solutions d'optimisation des approvisionnements**

### **- AKILA**

Nouvelle version du logiciel APPRO+, AKILA s'est enrichi d'un module avancé de prévision de la demande et offre à présent ses services en technologie JAVA.

Akila est disponible en modes licence et SaaS.

## **Gamme INFOLOG**

### **INFOLOG WMS (Warehouse Management System)**

Le WMS est la pierre angulaire et historique de l'offre INFOLOG. Cette solution capitalise 25 ans d'expérience et intègre tous les standards actuels du WMS (Radio Fréquence, vocal, mécanisation, RFID, etc.). INFOLOG WMS répond tant aux besoins des utilisateurs de la distribution qu'aux besoins des industriels et des prestataires logistiques.

Les fonctionnalités d'INFOLOG WMS sont également disponibles en mode SaaS avec la solution WMS on Demand.

### **INFOLOG TMS (Transportation Management System)**

INFOLOG TMS est une solution complète d'optimisation et de pilotage de la fonction transport.

C'est une solution novatrice qui s'appuie sur les technologies les plus avancées et les plus puissantes du moment (SOA, Java, Web Services).

INFOLOG TMS présente une couverture fonctionnelle étendue composée de différents modules permettant de répondre à l'ensemble de la problématique Transport aussi bien dans le domaine de l'Optimisation que celui de l'Exécution. Des modules additionnels ainsi que de nombreuses options peuvent être activés ou désactivés selon les domaines traités.

INFOLOG TMS s'appuie sur un « workflow » puissant qui permet de fournir des fonctions à forte valeur ajoutée comme la génération d'alertes sur de nombreux processus, un « booking » automatique par mail ou fax, une gestion proactive des dossiers litiges ou bien encore un contrôle facture performant.

### **INFOLOG GLS (Global Logistic System)**

INFOLOG GLS permet d'optimiser la circulation et le traitement informatique des flux de données, en tenant compte des contraintes des entrepôts, des unités logistiques et des points de livraisons finaux. Il permet de répondre aux nombreuses problématiques qui sont les vôtres pour réussir une gestion multi sites, tout en continuant à satisfaire vos clients au moindre coût.

### **INFOLOG Event**

Event est la solution de contrôle du réseau logistique. Elle répond à une demande très forte du marché pour les outils d'aides à la décision et de « Business Activity Monitoring » (BAM)

### **INFOLOG RM (Ressources Management)**

INFOLOG RM permet de mettre en adéquation les ressources (humaines et/ou techniques) avec les charges prévisionnelles de l'entrepôt. Ce module permet également de gérer les



compétences et d'optimiser leur présence dans l'entrepôt. En complément de sa richesse fonctionnelle, INFOLOG RM s'appuie sur une architecture SOA, ainsi que sur les normes ergonomiques les plus récentes incluant Flex, la technologie Open Source d'Adobe.

### **INFOLOG RMS (Retail Management System)**

INFOLOG RMS, outil de « Back Office » Logistique, est dédié au pilotage de la « Supply Chain ».

En traitant à la fois les notions de Centralisation et de Massification des achats et approvisionnements, INFOLOG RMS permet d'avoir, en temps réel, une vision des activités logistiques (stocks, schémas logistiques, dispatching).

### **INFOLOG GTS (Global Traceability System)**

INFOLOG GTS permet de superviser la traçabilité globale logistique de la marchandise depuis sa reconnaissance jusqu'à sa mise à disposition aux points de vente.

Il concentre et mutualise les informations obligatoires et légales de traçabilité, en fonction de la typologie des produits, en provenance de différents sites avec un contrôle optimal des échanges de données.

## ■ MOYENS D'EXPLOITATION

---

Le siège social de GENERIX SA est situé à Villeneuve-d'Ascq dans le Nord, 6 rue du Moulin de Lezennes.

Les centres de recherches et développement sont à Villeneuve-d'Ascq, Rennes, Clermont-Ferrand et Paris.

Pour l'exercice 2008-2009, le poste « locations immobilières, charges locatives », s'est élevé à 2,36 M€.

Le système informatique interne de GENERIX SA est utilisé à double titre pour :

- la production des logiciels ;
- la gestion de l'entreprise et l'ensemble des échanges intra et extra net.

Protection des logiciels : les codes sources des versions majeures des logiciels (une par an) sont déposés à l'APP (Agence pour la Protection des Programmes), séquestre le plus répandu dans la profession.

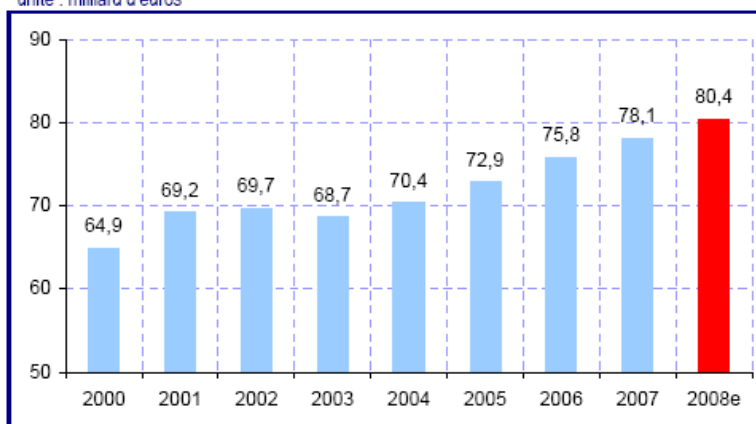
## ■ MARCHÉ

### > Marché de l'édition de logiciels en France

La très nette dégradation de l'environnement macroéconomique fin 2008 et début 2009 a impacté les dépenses en services et logiciels des entreprises. Ces dernières ont connu une décroissance soudaine et violente. La croissance reste toutefois basée sur la durée et la récurrence des contrats de services (maintenance et conseil).

*Les dépenses informatiques des entreprises françaises sont en hausse depuis 2004, et elles ont progressé de 3,0% au cours de l'année 2008 pour atteindre 80,4 milliards d'euros. Elles ont augmenté de 24% sur l'ensemble de la période étudiée.*

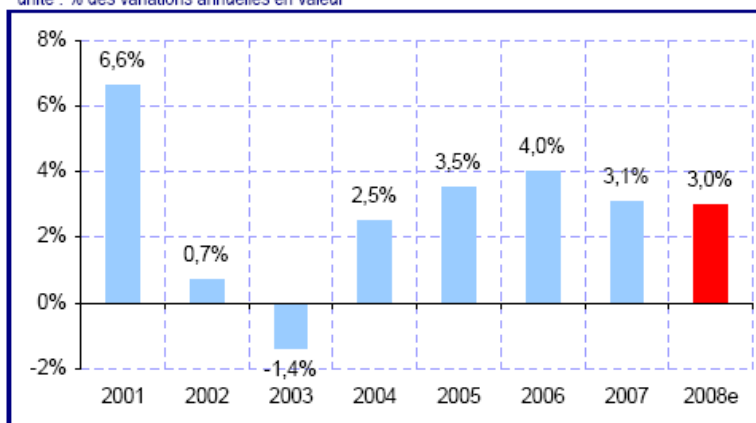
**Dépenses informatiques des entreprises françaises (1)**  
unité : milliard d'euros



(1) matériels, logiciels et services / Estimation et source: Pierre Audoin Consultants (octobre 2008)

*Le ralentissement de la croissance des dépenses informatiques des entreprises françaises a été contenu en 2008. Cela s'explique par l'importance croissante de ce poste pour le fonctionnement courant des entreprises. Un certain nombre de dépenses sont en effet incompressibles telles que celles liées aux services de maintenance, de sauvegarde et de sécurité.*

**Dépenses informatiques des entreprises françaises (1)**  
unité : % des variations annuelles en valeur



(1) matériels, logiciels et services / Estimation et source: Pierre Audoin Consultants (octobre 2008)

L'activité des éditeurs de logiciels a connu un net ralentissement par rapport aux années précédentes. La dégradation de l'environnement économique a en effet commencé à toucher le secteur. Cependant, des facteurs de soutien subsistent. Les stratégies des entreprises

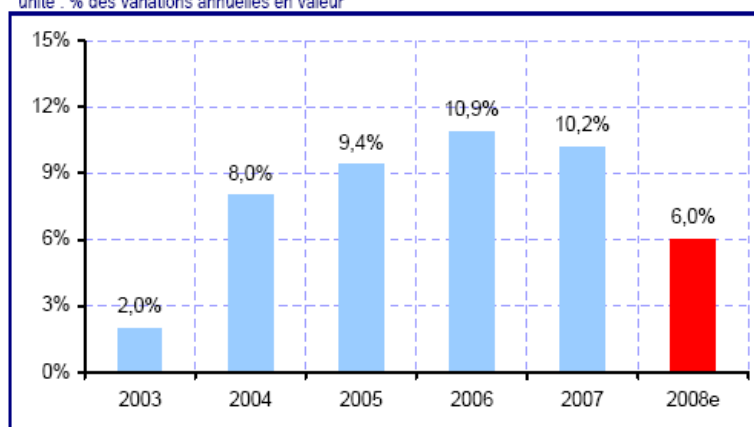
sont en effet restées guidées par une recherche de rationalisation des dépenses. À cet égard, les investissements dans des solutions applicatives de gestion plus performantes se sont poursuivis. Le secteur a également bénéficié du caractère récurrent et difficilement compressible des dépenses en technologies de l'information de la part des entreprises.

Si nous restons optimistes sur la croissance de l'activité, c'est principalement grâce à l'évolution de l'offre. Les éditeurs ont en effet développé des produits mieux adaptés aux besoins des entreprises, tels les logiciels accessibles à distance (« Software as a Service ») ou les solutions verticales. Le focus porté sur les PME a également porté ses fruits. Le lancement d'offres adaptées à cette clientèle a dynamisé le secteur, alors que le marché des grands comptes est mature et que le *mid-market* s'en approche.

*Le chiffre d'affaires des éditeurs de logiciels a présenté une croissance ininterrompue, de 2003 à 2008, de 7,7% en moyenne annuelle.*

### Chiffre d'affaires des éditeurs de logiciels

unité : % des variations annuelles en valeur



Estimation et traitement Xerfi, source primaire : Greffes des tribunaux de commerce

## > Marché de l'édition logicielle pour le secteur du commerce et de la distribution

Selon IDC, les investissements informatiques professionnels ont atteint en 2008 en France 47,4 MM€<sup>1</sup> (+ 4,5%) et 10,5% de ces investissements IT relèvent du secteur de la distribution, soit environ 5 MM€. Le segment du logiciel (27% des dépenses informatiques de la distribution) a connu la plus forte dynamique en 2008 (+4% à 1,350 MM€).

Cette croissance devrait se poursuivre au cours des 5 prochaines années, ce qui s'explique par deux raisons : d'une part, les distributeurs investissent massivement dans le e-commerce et doivent donc s'équiper en conséquence ; d'autre part, la fin des années 2000 correspond au début du cycle de remplacement des solutions devenues obsolètes (leur durée de vie est de 7 à 9 ans). Ces remplacements entraînent une remise à niveau de tout le système d'information.

### Une augmentation régulière des dépenses logicielles

L'intensification de la concurrence, la pression sur les prix et sur les marges contraignent les acteurs de la distribution (Carrefour, Leroy Merlin, etc.) à la recherche de marges amont (en

<sup>1</sup> MM€ = milliards d'euros.



opposition aux marges aval réalisées en magasin). L'optimisation des processus internes est donc fondamentale. Après avoir massivement investi dans l'accroissement de leurs surfaces commerciales (1970-2000), les distributeurs privilégient dorénavant des investissements en logiciels applicatifs.

La loi du 4 janvier 2008, dite loi Chatel, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2008, qui modifie la définition du seuil de revente à perte, rend encore plus nécessaire, dans le domaine de la distribution, le recours à des outils optimisés de gestion informatisée.

## **Une opportunité de marché liée au remplacement des solutions internes**

L'une des principales caractéristique de ce marché est l'importance des solutions logicielles internes. IDC estime ainsi qu'environ 50% des distributeurs européens ont un PGI développé en interne. Toutefois, sous la pression de coûts de maintenance de plus en plus élevés, on relève une migration progressive vers des solutions applicatives externes, moins coûteuses à entretenir.

## **Des contraintes réglementaires de plus en plus strictes**

Le marché de la distribution (et plus généralement son écosystème) est soumis à des contraintes réglementaires de plus en plus strictes, notamment sur la traçabilité des produits en circulation, afin d'assurer, dans divers domaines, la sécurité du consommateur.

## **International**

Les zones géographiques où le groupe exerce ses activités, soit directement avec ses filiales, soit via des revendeurs ont également connu un ralentissement de leur croissance. On peut cependant distinguer les marchés matures de l'Europe de l'Ouest, dont la croissance moyenne s'est située aux alentours de 3%, des pays émergents d'Europe de l'Est et des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) où la croissance s'est établie entre 15 et 20%.

Dans ce deuxième cas, il s'agit soit de premier équipement pour des entreprises locales en fort développement, soit d'accompagnement des distributeurs internationaux tels que Carrefour ou Leroy Merlin dans leur stratégie de déploiement international.

## **> Marché de l'EDI, de l'EAI, de la dématérialisation et des portails B2B**

Utilisé depuis plus de 20 ans par les plus grandes entreprises du secteur de la distribution et de l'industrie pour leur flux d'information, l'échange de données informatisées (EDI) est désormais un procédé parvenu à maturité, reconnu pour les gains de productivité qu'il permet de réaliser.

L'EDI poursuit sa croissance du fait :

- de l'utilisation de ce procédé au-delà du domaine de la passation des commandes ;
- d'un nombre croissant de partenaires commerciaux pour les grands groupes.

Dans une étude menée par le cabinet IDC, le marché mondial de la dématérialisation des processus documentaires est attendu en croissance annuelle moyenne de + 18,7% entre

2008 et 2011. Le taux de croissance annuel moyen en Europe devrait être encore plus élevé et atteindre + 19,2% entre 2008 et 2011.

## > **Marché de l'ERP**

Le marché français des logiciels ERP a atteint 898,6 millions d'euros (revenus licences et maintenance) en 2007, en croissance de +4,9% par rapport à 2006. Selon les prévisions IDC, le marché français des applications ERP devrait enregistrer une croissance de +5,3% en 2008 pour atteindre 946,1 millions d'euros.

Les principaux éléments de cette étude sont :

- IDC prévoit une croissance annuelle moyenne des applications ERP de 5,1% entre 2007 et 2012. Cette croissance devrait porter le chiffre d'affaires réalisé par la vente de licences et maintenance de 898,6 millions d'euros en 2007 à 1 151,7 millions d'euros en 2012.
- L'essentiel du marché des applications ERP (75%) s'articule encore aujourd'hui autour des modules classiques, à savoir les modules de Comptabilité/Finance, les modules de Gestion des ressources Humaines, les modules de GPAO et les modules de Gestion Commerciale. En termes de croissance, ce sont les modules de Ressources Humaines et les modules de CRM qui tirent la croissance de ce marché.
- Avec respectivement +6,2% et +5,2% de croissance en 2007, les grands comptes de plus de 2000 salariés et les entreprises de 500 à 2000 salariés enregistrent les dynamiques les plus fortes et tirent le marché de l'ERP. Les entreprises de moins de 100 salariés et les entreprises de 100 à 500 salariés ont enregistré des croissances inférieures à celle de la moyenne du marché (respectivement +3,5% et +4,0% en 2007).
- Le secteur industriel est le plus gros consommateur de logiciels ERP puisqu'il représente 38,8% des investissements en 2007, soit 349 millions d'euros. Le secteur public, le secteur des services aux entreprises et le secteur des transports ont enregistré les croissances les plus élevées du marché des applications ERP.

## > **Marché de la gestion logistique (Supply Chain Management)**

En dépit des incertitudes économiques courantes, le revenu mondial pour des applications de Supply Chain Management approchera, selon Gartner, 7 milliards de dollars à la fin de 2008, augmentant de 16,6% par rapport à 2007. Bien que la croissance ralentisse en 2009 et 2010, une croissance annuelle de 10,6% est prévue jusqu'en 2012.

La croissance sera alimentée par les entreprises focalisant leurs investissements dans les secteurs à forte valeur ajoutée, notamment les applications qui permettent de réduire des coûts, de conduire la croissance des affaires, et d'améliorer le service à la clientèle et l'efficacité.

## > **Green IT**

La prise de conscience mondiale en faveur de l'écologie et du développement durable a généré dans un premier temps un revenu supplémentaire autour du matériel (dont les

émissions de gaz à effet de serre représentent 2% du total mondial). En 2008, le marché a évolué vers l'usage du logiciel comme moyen de réduire significativement le bilan carbone de la chaîne logistique. Les applications de gestion du transport, d'optimisation ou de mutualisation des approvisionnements sont particulièrement demandées dans ce contexte économique associé à la prise de conscience des impacts écologiques.

## > Evolution vers le modèle « Software as a Service » (SaaS)

Le SaaS (*Software as a Service*) consiste en l'utilisation d'une application mutualisée hébergée sur des serveurs situés chez le fournisseur. Le client paie un abonnement mensuel pour son utilisation et accède à l'application dans le cadre d'un accès par le « web ».

Le marché est encore embryonnaire : selon IDC, les dépenses mondiales SaaS en 2007 se sont élevées à 5,7 M \$, dont le marché européen représente environ 10%. Mais une croissance explosive est prévue (plus de 50% par an) et il est appelé à devenir le marché dominant dans les prochaines années.

Sur la base de données « *pro forma* », Generix Group a réalisé environ 10% de son chiffre d'affaires 2008-2009 en SaaS. Le groupe a lancé au cours de l'exercice une plateforme SaaS, pour la gestion de la logistique associée à la gestion et le pilotage des flux dématérialisés (commande, facture, livraison, paiement). Le groupe Carrefour a choisi cette solution innovatrice pour créer et gérer son nouveau concept de Centres de Consolidation et de Collaboration.

### Une offre parmi les plus avancées du marché

De par sa facilité d'intégration et d'utilisation, le SaaS est une offre qui permet de cibler toutes les tailles de sociétés la valeur étant liée à la richesse fonctionnelle et à la variabilisation des coûts au regard de niveau des activités opérationnelles.

Le groupe propose ainsi plusieurs solutions :

- Web EDI : solution pour les très petits fournisseurs devant émettre en retour des avis d'expédition et des factures ;
- Solutions SaaS grands comptes : sur ce segment, Generix Group compte plus de 450 clients ;
- Une offre à la demande intitulée « *GCE On Demand* », réservée aux entreprises de moins de 500 salariés, a été lancée en septembre 2006 en partenariat avec IBM et Aspaway.

### Le SaaS réoriente le « business model » vers plus de récurrence

L'avantage de ce type de solution pour le client est d'éviter à avoir à investir dans des infrastructures (achat de logiciels, infrastructures techniques, compétences techniques internes).

Il en résulte un avantage de temps (le déploiement de la solution peut être réalisé en quelques semaines chez le client) et de coût (le SaaS est traité comme une charge variable de fonctionnement, lissée mensuellement).

Les solutions SaaS participent de manière significative à l'augmentation du chiffre d'affaires de l'entreprise ; la part de chiffre d'affaires récurrent en SaaS devrait s'accroître au cours des prochains exercices pour atteindre un niveau supérieur à 27%.

Enfin, il convient de relever que le SaaS permet de diminuer le risque client : le paiement est trimestriel et n'entraîne pas la comptabilisation d'une créance.

## ■ CONCURRENCE

---

### > Solution ERP et magasin

Le marché du logiciel à destination de la distribution reste très fragmenté, avec de multiples acteurs locaux. Il n'existe pour le moment pas de réel leader, que ce soit mondial ou européen. La concurrence est diversifiée et dépend de chaque sous-secteur d'activité. Néanmoins quelques consolidations mondiales sont intervenues depuis quelques années chez les généralistes souhaitant offrir des composantes-métiers plus ciblées. L'intérêt porté aux marchés de la distribution et du négoce est constant.

### Le secteur se consolide

Le segment de la distribution fait déjà l'objet d'opérations de rapprochement. Oracle et SAP se sont disputés Retek (positionné sur les grands comptes) finalement racheté en 2005 par Oracle pour 630 M\$. Oracle a ensuite racheté ProfitLogic (outil d'analyse), 360 Commerce (gestion des points de vente) et G-Log (gestion des transports). SAP a aussi procédé à plusieurs acquisitions, notamment avec le rachat de Triversity (gestion des points de vente) et Khimetrics (gestion des prix). Aldata a été rachetée par Symphony et se redéploie principalement aux USA.

En France, la consolidation du secteur se poursuit également. Cegid, après le rachat d'AS Infor en 2006, a poursuivi son repositionnement avec l'acquisition de VCSTimeless (15 M€ de CA en France) en 2008. Son offre « Retail » est essentiellement tournée vers la distribution spécialisée en équipement de la personne, qui se caractérise par des entreprises de taille moyenne opérant souvent dans un mode de franchise. Cylande (autour de 27 M€ de CA) est organisée en deux pôles, l'un pour la distribution spécialisée, plutôt textile, et l'autre pour la grande distribution alimentaire. Il s'agit d'une offre vieillissante basée sur les solutions rachetées à Logali et LGS. D'autres acteurs de plus petite taille, tels que Meti, Actéos ou Soft Solutions couvrent des besoins spécifiques (entrepôts, etc.) ou certains sous-secteurs (textile, restauration).

### Paysage concurrentiel

#### Activité « back office »

- ERP généralistes internationaux : SAP, Oracle, Microsoft Dynamics Ax, Sage,
- Spécialistes :
  - Internationaux : Aldata, JDA, Manathan Associates, Sage Adonix,
  - Locaux : Cegid.

#### Activité « front office »

- Spécialistes : Cegid, Retalix, Torex, Cylande.

## > Solutions d'intégration EDI/EAI

Le marché de l'intégration connaît une double évolution : l'EDI est un marché mur, fortement équipé ; il s'oriente désormais vers les TPE, essentiellement en mode hébergement.

Ce marché est désormais relayé par celui des outils d'intégration « EAI » devenus nécessaires dans les échanges intra et interentreprises ; ce marché est en expansion et se structure. Tendances : démarche SOA, Web Service.

### Paysage concurrentiel

Vingt acteurs sont recensés. Generix Group est leader du secteur.

- De grands éditeurs américains et européens désormais orientés sur l'EAI, tels que Sterling Commerce, Inovis, GXS, Seeburger, Edi Tie, Edicom ;
- Des acteurs sectoriels : Darva, Cegedim, ADP-GSI ;
- Quelques petits acteurs « pure player EDI » : Prolog, Euroedi, TX2 Concept, AGENA 3000, EDT, @GP.

### Concernant l'EAI

On constate à la fois une globalisation des composants des outils EAI (ETL, ESB, AS, ...) et l'émergence de « best of breed ».

Sont présents quelques 30 acteurs :

- Les éditeurs dits « haut de gamme » ciblent essentiellement les grandes entreprises avec des offres complètes EDI, B2B, EAI et une tarification de base très élevée. Certains sont issus du marché de l'EAI, comme Microsoft, Seebeyond ou Web Method, d'autres du marché de l'EDI comme Atos (EDI manager, Actis), Axway, (Sopra, XIB), Inovis, Seeburger ou Sterling Commerce.
- Les éditeurs spécialistes de l'EAI sont ACA, Blueway, Data exchange, Software AG, Sunopsis (Oracle) ou Tibco Software.

On enregistre une forte concentration mondiale : Seebeyond / Sun, Web Method / Software AG, Cyclone + Actis / Axway, Datastage + Mercator / IBM.

- Leaders en France : Axway, IBM, Web Methods, CDT, Sunopsis.
- Leaders mondiaux : Software AG, Tibco, BEA, Vitria.
- Acteurs locaux : Cross Database Technology, ACA, Net-EAI, CIMM Informatique (à noter que SUNOPSIS a été rachetée par ORACLE).

## ■ FILIALES

### > Périmètre de la consolidation

Les sociétés consolidées par le groupe sont les suivantes :

SOCIÉTÉ	PAYS	DÉTENTION	CONSOLIDATION
GENERIX SA	France	Société mère	Société mère
INFOLOG SOLUTIONS	France	100%	Intégration globale
INFOLOG IBERICA	Espagne	99 %	
INFOLOG ITALIA	Italie	100 %	
ILA LOGISTICS SOLUTIONS INFORMATICA	Brésil	81,25 %	
INFOLOG AMERICA INC	Canada	25 %	Mise en équivalence
INFLUE ESPAGNE	Espagne	85 %	Intégration globale
GENERIX GROUP BENELUX	Belgique	99,95%	
INFLUE PORTUGAL	Portugal	50 %	
INFLUE ITALIE	Italie	100 %	
INFLUE ARGENTINE	Argentine	100 %	
INFLUE THAILANDE	Thaïlande	60 %	

Il convient de rappeler qu'au cours de l'exercice précédent, les sociétés INFLUE SYSTEMES D'INFORMATION et INFLUE ILLICOM ont fusionné avec GENERIX SA par transmission universelle de leur patrimoine à la Société le 1<sup>er</sup> octobre 2007.

GENERIX SA a acquis le 28 décembre 2007 l'intégralité des titres de la société INFOLOG SOLUTIONS et a cédé le 30 mars 2008 les titres de la société INFLUE LOGISTIQUE SERVICES à la société IPS.

Il n'y a eu aucune variation de périmètre sur l'exercice clos au 31 mars 2009.

### > Prises de participations significatives

Aucune prise de participation significative n'a été réalisée au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009.

## > **Activité des filiales et des sociétés contrôlées, résultat de ces activités, progrès réalisés, difficultés rencontrées, perspectives d'avenir**

### **INFOLOG SOLUTIONS**

Il convient de rappeler que, par suite de l'harmonisation des dates de clôture comptable au sein du groupe, INFOLOG SOLUTIONS a connu un exercice comptable d'une durée exceptionnellement courte, de 3 mois, du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 mars 2008.

L'exercice 2008-2009 a couvert une période de douze mois du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009.

L'activité de l'exercice 2008-2009 a été marquée par la bonne tenue du chiffres d'affaire, qui s'élève à 18,32 M€, en dépit d'un second semestre marqué par un net repli des ventes de licences.

INFOLOG SOLUTIONS a dégagé au cours de l'exercice un résultat opérationnel de 1,42 M€.

Les efforts engagés pour rapprocher les organisations commerciales de GENERIX SA et d'INFOLOG SOLUTIONS se sont poursuivis afin de favoriser le *cross selling*.

### **INFOLOG ITALIA**

La filiale italienne a connu une activité en croissance continue tout au long de l'année 2008.

Le rapprochement avec la filiale italienne de GENERIX SA a permis de mutualiser les forces commerciales et opérationnelles. La complémentarité des offres gammes INFLUE permet à cette structure de renforcer de manière significative ses positions sur le marché de la logistique et du transport.

### **INFOLOG IBERICA**

La filiale espagnole consolide sa position de leader de solutions logicielles sur le marché du WMS.

INFOLOG IBERICA a connu une forte croissance de son activité licences. L'intégration rapide de l'activité INFLUE ESPANA s'est réalisée de manière naturelle et a permis, dès cet exercice, de concrétiser de nouvelles signatures multi gammes.

### **ILA Logistics Solutions Informatica Ltda**

L'année 2008 a été marquée par la continuité du déploiement de notre grand client de la distribution alimentaire avec toutefois un léger ralentissement en fin d'exercice. La signature d'un nouveau client prestataire logistique n'a pu compenser totalement cette baisse d'activité. Le pilotage opérationnel de la filiale INFLUE ARGENTINE par ILA a permis de favoriser les synergies tant sur les aspects de gammes qu'au niveau des ressources. Ce rapprochement doit assurer à ces structures un bon développement sur les années prochaines, tant sur le chiffre d'affaires que sur sa rentabilité.

### **INFOLOG AMERICA INC**

La concrétisation d'un quatrième contrat et l'implémentation de ce projet en cette année 2008 a permis à INFOLOG AMERICA INC de consolider ses compétences et son autonomie





dans la mise en place de projets logistiques en local. Les difficultés de mise en place d'une structure commerciale et le marché restreint du Canada francophone ont conduit le groupe à envisager la cession de sa participation. Une transformation en mode distributeur est en cours de négociation.

### **Filiales anciennement INFLUE**

Ces sociétés ont conservé la dénomination INFLUE, à l'exception de la filiale belge.

Leur activité se poursuit conformément aux orientations prises. Une intégration plus poussée au groupe leur permettant de bénéficier de l'offre complète de produits et de synergies commerciales et techniques est progressivement mise en œuvre.

## ■ FACTEURS DE RISQUES

---

### > Facteurs humains

L'activité de Generix Group est de nature intellectuelle et repose essentiellement sur la qualité et les compétences de ses collaborateurs. Generix Group stabilise aujourd'hui le recrutement ou le remplacement de personnes et a mis en place une politique de redéploiement en interne qui diminue le risque externe. Il convient aussi d'être très attentif au débauchage et à ses conséquences (perte de ressources, d'historique, transfert de savoir-faire).

### > Risque de marché

La croissance attendue de la demande pour les logiciels, qui repose sur des prévisions accessibles au public, pourrait ne se réaliser que partiellement, avec une incidence négative sur les résultats opérationnels et la trésorerie. Ce risque est néanmoins atténué par une croissance sur les activités de SaaS avec un Chiffre d'Affaires récurrent.

### > Risque Produit (obsolescence, inadéquation au marché)

Le marché du groupe se caractérise par de rapides avancées technologiques, des changements de standards et l'introduction fréquente de produits et nouvelles fonctionnalités. Il se pourrait que soient commercialisées des solutions innovantes, ce qui conduirait Generix Group à accroître ses investissements en matière de recherche et développement.

### > Risque Sous-traitance

Generix Group a recours à la sous-traitance. Notamment, des partenaires intégrateurs assurent la maîtrise d'œuvre des projets de mise en œuvre de la gamme de logiciels *Generix Collaborative Entreprise*. Il existe toujours un risque de défaillance ou de changement de politique des sous-traitants, avec des conséquences négatives sur les résultats opérationnels et sur sa trésorerie.

### > Risque Partenaires

Generix Group travaille avec différents types de partenaires.

## Distributeurs

Une partie des ventes de la gamme de logiciels *Generix Collaborative Entreprise* est assurée par un réseau de partenaires/distributeurs en France.

Les produits des gammes INFLUE et INFOLOG sont commercialisés à l'étranger par des distributeurs dans les pays où le groupe n'a pas de filiales.

La disparition d'un distributeur représente pour la société un risque de perte de chiffre d'affaires, avec en outre parfois des recours de la part des clients ultimes.

## Partenaires technologiques

- Oracle pour la base de données et les serveurs d'application.
- IBM pour la base de données et les serveurs d'application.
- Microsoft pour la base de données et les serveurs d'application.
- Business Objects pour le décisionnel.
- StreamServe pour l'édition (édition de formulaire).
- Redhat pour les systèmes d'exploitation et les serveurs d'application.

En cas de défaillance ou de changement de stratégie de l'un d'eux, chacun peut être remplacé par l'un de ses concurrents. Ce changement pourrait être complexe et long à mettre en œuvre et avoir des conséquences négatives sur les résultats opérationnels de la société et sur sa trésorerie.

## > Risques juridiques

### Propriété Intellectuelle

Generix Group bénéficie d'une protection des marques utilisées.

Le portefeuille de marque est géré par le service juridique de GENERIX SA.

Les logiciels ne sont pas brevetables et sont protégés par le droit d'auteur. GENERIX SA détient l'exclusivité des droits de propriété intellectuelle sur ses logiciels. Ils ont fait l'objet d'un dépôt auprès de l'APP. En principe, GENERIX SA ne concède à ses clients qu'un droit d'utilisation non exclusif, non cessible et non transférable du logiciel (sauf avec l'accord de GENERIX SA).

Ceitel, acquise et absorbée par GENERIX SA en 2005, avait conclu en 2003 avec une société PC LOG un contrat de développement et de cession d'un logiciel (dénommé AGIL OPTIMA ou PR2). Un arrêt de la cour d'appel de Rennes du 24 juin 2008 a ordonné la livraison des sources d'AGIL OPTIMA à PC LOG. GENERIX SA a décidé de former un pourvoi en cassation contre cette décision. Celle-ci n'a pas d'impact commercial, la campagne menée contre Ceitel par PC LOG ayant cassé la commercialisation du logiciel. Par ailleurs, le nom commercial AGIL reste la propriété de GENERIX SA. Les autres produits de la gamme AGIL ne sont pas affectés par la décision.

### Modes de commercialisation du logiciel

Les logiciels Generix Collaborative Entreprise et AGIL sont le plus souvent commercialisés en direct. Il existe cependant des contrats de distribution, notamment pour les produits des

gammes INFLUE et INFOLOG pour la distribution à l'étranger (une dizaine de distributeurs dans le monde).

## Existence de certaines réglementations

La société n'est soumise à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale, réglementaire ou administrative.

## Litiges

Les prestations de Generix Group reposent sur une gamme de logiciels éprouvés et fonctionnant chez plusieurs milliers de clients.

L'adéquation des logiciels aux besoins des clients peut être une source de différends.

Au cours de l'exercice 2008-2009, GENERIX SA a eu à traiter quatre dossiers relevant de ce type de problématique (l'un a donné lieu à une expertise achevée et une demande en justice ; dans deux autres dossiers, une expertise est en cours ; dans un quatrième, GENERIX SA a été condamnée à des dommages et intérêts au titre des insuffisances, manquements et dysfonctionnements liés à ses prestations informatiques et a interjeté appel du jugement).

La nécessité de protéger la réputation des produits conduit par conséquent aujourd'hui Generix Group à se faire preuve de plus grandes exigences lors de la phase d'avant-vente (expression précise des besoins) et lors de l'exécution des projets (alertes immédiates lors de défaillances chez les clients), ce qui a pour contrepartie une plus grande lourdeur de la conclusion et du traitement des contrats et une approche moins « commerciale » et plus « juridique » des relations avec les clients.

Pour l'ensemble des litiges cités ci-dessus, les provisions appropriées ont été constituées, après consultations des conseils sur les risques encourus.

## Risque client

Le premier client de Generix Group représente directement 3% du chiffre d'affaires. Sa défaillance pourrait avoir des conséquences négatives sur les résultats opérationnels de la société et sur sa trésorerie.

## Risque fournisseur

En dehors des risques évoqués sur les fournisseurs partenaires ou sous-traitants, Generix Group n'a pas de risques particuliers sur les autres fournisseurs.

## Risque de change

Il n'y a pas de risque de change, compte tenu de l'implantation géographique du groupe (très majoritairement situé dans la zone Euro) et des faibles volumes concernés.

En effet, le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé, en 2008/2009, la presque totalité de son chiffre d'affaires en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et résultats exprimée en autres devises (Pesos argentins, Baths thaïlandais et US Dollars) ne pèse pas un poids significatif dans les comptes consolidés. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros mais est peu impacté par cet effet de conversion.

Generix Group estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises a été et restera limitée.

Par conséquent, Generix Group n'a pas recours à des instruments financiers dans le cadre d'une politique de couverture de risques de change.

## Risque de taux

Il n'y a pas de risque de taux sur les emprunts à taux fixe, qui s'élèvent à 7,1 M€.

Il existe un risque de taux sur les billets à ordre, qui s'élèvent à 7,3 M€ (tous utilisés au 31 mars 2009). Un contrat de couverture de taux a été souscrit le 2 octobre 2007 à hauteur de 4 M€ pour un taux de 4,15% et à échéance à mars 2010.

Les actifs financiers sont composés de fonds communs de placements et de comptes courants bancaires.

### Sensibilité aux mouvements des taux d'intérêt

L'impact d'une augmentation et d'une diminution de 1% des taux d'intérêt sur instruments financiers est d'environ - 28 K€ et + 28 K€ en année pleine.

### Réévaluation des instruments financiers

Les réévaluations des instruments financiers enregistrent des gains et des pertes latents sur les instruments de couverture des flux de trésorerie et s'analysent comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	DÉRIVÉS DE COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE		
	COUVERTURES RECYCLÉES DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT	INEFFICACITÉ DES COUVERTURES	INEFFICACITÉ DES COUVERTURES D'INVESTISSEMENTS NETS DANS DES ENTITÉS ÉTRANGÈRES
Résultat	-13		
<i>Résultat opérationnel</i> <i>Résultat financier</i>	-13		
Capitaux propres			

## > Risque de liquidité et endettement

Les comptes bancaires sont exclusivement en euros.

Le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif, et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

Le groupe estime ne pas être exposé à ce risque compte tenu de sa structure financière générale, du niveau et de la structure de son actif circulant et de son endettement, et de sa capacité à mobiliser, le cas échéant, de nouveaux financements.

Aucune ligne de découvert n'est utilisée au 31 mars 2009. Le montant des lignes autorisées à la même date est de 5,95 M€.

## Analyse par échéance des emprunts et dettes financières (y compris intérêts)

Les éléments pris en compte sont le calendrier des échéances de remboursement de la dette et les clauses conventionnelles.

Le tableau ci-dessous montre les obligations des flux futurs contractuels générés par la dette.

Les flux d'intérêts des instruments à taux variable ont été calculés sur le taux en vigueur au 31 mars 2009.

GENERIX										
Banque	Type prêt	Type taux	Durée mois	Nominal k€	Total courant - 1 an		+ 1 an-5 ans		+ 5 ans	
					Nominal	Intérêt	Nominal	Intérêt	Nominal	Intérêt
Banque A	Billet trésorerie	Variable	60	1 200	300	24	900	31		
Banque A	Billet trésorerie	Variable	60	1 200	300	24	900	31		
Banque A	Billet trésorerie	Variable	60	1 200	1 200	55				
Banque B	Billet trésorerie	Variable	60	1 200	400	17	800	15		
Banque B	Billet trésorerie	Variable	60	2 200	550	32	1 650	41		
Banque C	Emprunt fixe	Fixe	60	774	774	84				
Banque C	Emprunt fixe	Fixe	60	1 251	1 251	89				
Banque D	Emprunt fixe	Fixe	84	2 875	2 875	463				
Banque D	Emprunt fixe	Fixe	60	1 633	383	69	1 250	108		
	AVCE COFACE			71	17		54			
	Location financement			358	259	3	99			
Sous-total				13 962	8 309	860	5 653	226	0	0
INFOLOG										
Banque E	Emprunt fixe		60	102	102	3	0			
Banque F	Emprunt fixe		60	337	122	13	215	9		
Banque A	Emprunt tx variable		60	339	122	9	217	8		
	Location financement			710	250	64	460	43		
Sous-total				1 488	596	89	892	17	0	0
<b>Total</b>				<b>15 450</b>	<b>8 905</b>	<b>949</b>	<b>6 545</b>	<b>243</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les dettes fournisseurs et autres dettes courantes sont à moins d'un an et ne portent pas d'intérêts.

Engagements donnés aux crédits bancaires au 31/03/2009

Etablissement de crédit	Montant	Garantie	Covenants Réf
-------------------------	---------	----------	---------------

### Acquisition INFLUE

Emprunt n° 1	2 000 000	A	R1 et R2 et R3
Emprunt n° 2	2 000 000	B	R4 et R5
Emprunt n° 3	2 000 000	A	R6 et R7
Emprunt n° 4	2 000 000	C	

### Acquisition INFOLOG

Emprunt n° 5	3 000 000	D	R8 et R2
Emprunt n° 6	2 750 000	D	R8 et R9
Emprunt n° 7	1 000 000	E	R8 et R9
Emprunt n° 8	3 500 000	D	R4 et R10

A.....nantissement du fonds de commerce de 1<sup>er</sup> rang

B.....nantissement de 100 % des titres et droits de votes d'INFLUE SI

C.....nantissement du fonds de commerce

D .....nantissement de 100 % des actions d'INFOLOG SOLUTIONS SAS

mobilisation de la créance éventuelle relative à la mise en jeu de la garantie d'actif et de passif

E.....nantissement de 4<sup>e</sup> rang du fonds de commerce

R1.....ratio d'endettement : dette financière/fonds propres conso (y compris obligations convertibles)

R2.....ratio de leverage : dette financière nette conso/EBITDA (EBE CNC – participation des salariés)

R3.....ratio de couverture : cash flow libre conso/échéance de la dette annuelle conso

R4.....dettes financières nettes/fonds propres

R5.....dettes financières nettes/EBITDA

R6.....ratio dettes financières/fonds propres

R7.....ratio dettes financières/EBE

R8.....ratio d'endettement : dettes financières nettes/fonds propres conso (y compris obligations convertibles)

R9.....ratio dettes financières nettes/EBE retraité

R10...ratio dettes nettes consolidées/EBIT

Les emprunts contractés pour l'acquisition d'INFLUE et d'INFOLOG sont soumis au respect de covenants.

Les covenants des emprunts n°1, 3, 7 et 8 n'ont pas été respectés au 31 mars 2009. Il en a résulté le reclassement en courant de 4.609 K€ de dettes financières, initialement à plus d'un an.

À ce jour, Generix Group a reçu confirmation de ses partenaires bancaires que les bris de covenants constatés au 31 mars 2009 n'ont pas d'impact sur les emprunts en cours. Ils n'impliquent notamment aucun remboursement anticipé de ceux-ci.

## ■ ASSURANCES

---

GENERIX SA a souscrit les polices d'assurance nécessaires à couvrir les risques liés à son activité :

### > Responsabilité civile exploitation

Cette garantie couvre les dommages corporels, matériels et immatériels dont la faute inexcusable, les dommages matériels et immatériels consécutifs, les dommages immatériels non consécutifs, les atteintes à l'environnement accidentelles, les occupations temporaires de locaux, les dommages matériels et immatériels causés aux biens confiés, les dommages immatériels résultant de vols, incendie, explosion, phénomène électrique, ou dégâts des eaux atteignant les biens confiés dans les bâtiments ou les véhicules terrestres à moteur.

### > Responsabilité civile des dirigeants

Cette garantie couvre les conséquences pécuniaires et/ ou frais de défense qu'un assuré serait amené à devoir personnellement suite à toute réclamation introduite à son encontre pendant la période d'assurance, mettant en cause sa responsabilité individuelle, et fondée sur une faute commise dans l'exercice de ses fonctions de dirigeants avant la date de résiliation ou d'expiration du contrat.

### > Responsabilité civile « professionnelle » et « après livraison »

Cette garantie couvre les dommages corporels, matériels et immatériels dont les dommages matériels et immatériels consécutifs, les dommages immatériels non consécutifs, les retards d'exécution ou d'impossibilité d'exécution par suite d'un évènement accidentel, les dommages immatériels consécutifs à un dommage aux matériels livrés.

Le montant des garanties varie en fonction de la nature des dommages.

### > Multi-risques

Les risques liés aux bureaux de la société ainsi que tous risques informatiques sont couverts par un contrat spécifique.



## ■ FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

---

À la connaissance de la Société, tous les risques et litiges identifiés ont donné lieu, après analyse interne et avec les conseils du groupe, à diverses provisions destinées à couvrir les risques estimés, et il n'existe à ce jour aucun autre fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes, le patrimoine, l'activité, la situation financière de la société.

Au 31 mars 2009, les provisions sur litiges s'élèvent à 2,1 M€ dans les comptes consolidés.

## ■ PERSPECTIVES

### > Scénario prévisionnel sectoriel 2009

Selon les études Xerfi, les dépenses informatiques sont orientées à la baisse tant pour les entreprises que les particuliers. Du côté des entreprises, la demande ralentira, mais restera bien orientée en raison du poids des services récurrents (infogérance, tierce maintenance applicative).

Comme la quasi-totalité des secteurs économiques, l'édition de logiciels n'échappera pas à un ralentissement de son activité en 2009. Celle-ci restera malgré tout orientée à la hausse grâce au maintien des projets et des contrats mis en place les années précédentes.

Un assèchement de la demande liée à des nouveaux projets est cependant à prévoir. Des décisions de renouvellement de logiciels (migrations vers les dernières versions disponibles) seront reportées et les coûts d'acquisition des nouveaux clients seront plus élevés, ce qui va se traduire par des tensions sur les marges. Les négociations sur les prix seront également plus âpres.

	Indicateur analysé	2008 (e)	2009 (p)
<b>Demande informatique des ménages</b>	Consommation informatique des ménages (volume)	<b>+16,0%</b>	<b>+8,0%</b> La croissance des dépenses informatiques des ménages sera en ralentissement en 2009 en raison des restrictions de consommation que s'imposeront ces derniers.
<b>Demande informatique des entreprises</b>	Dépenses informatiques des entreprises (valeur)	<b>+3,0%</b>	<b>+1,5%</b> Bien qu'orientée à la hausse, la croissance des dépenses informatiques des entreprises sera en ralentissement en 2009. Le maintien d'une croissance positive sera le fait du maintien de services récurrents.
<b>Demande de logiciels et services informatiques</b>	Marché des logiciels et des services (valeur)	<b>+5,5%</b>	<b>+2,5%</b> La croissance du marché des logiciels et services informatiques en 2009 sera portée, au moins pour le premier semestre, par la récurrence des contrats et les projets lancés en 2008. Un fléchissement est toutefois à prévoir dans la lignée du ralentissement des dépenses d'investissements des entreprises et de la hausse des faillites.
<b>Activité des éditeurs</b>	Chiffre d'affaires des éditeurs (valeur)	<b>+6,0%</b>	<b>+3,0%</b> La croissance de l'activité des éditeurs sera en net ralentissement en 2009 par rapport aux années précédentes.

Estimations et prévisions Xerfi

## ■ ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE

---

Le mois d'avril 2009 a été marqué par la fusion de INFLUE ESPAGNE avec INFOLOG IBERICA et la fusion de INFLUE ITALIE avec INFOLOG ITALIA.

En outre, GENERIX SA a pris le contrôle de 25% d'ILA Logistics Solutions Informatica au Brésil et cédé la participation qu'elle détenait dans la société de droit canadien INFOLOG AMERICA.

## ■ DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES

---

Les charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du Code Général des Impôts) constatées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 s'établissent à 44.814 euros. Elles concernent la part des loyers non déductibles sur véhicules de tourisme.

## ■ RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

---

### > Capital social

Nombre d'actions à la date de clôture de l'exercice, le 31 mars 2009 : 14.325.380

Les actions sont toutes de même catégorie, d'une valeur nominale de 50 centimes d'euro chacune.

Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation.

Par délibération du 22 mai 2008, le Directoire a constaté la conversion de 24.110 obligations convertibles et constaté qu'il en résultait une augmentation de capital d'un montant de 1.205,50 euros assortie d'une prime d'émission de 2.893,50 euros ayant pour effet de porter le capital à 7.133.471 euros, divisé en 14.266.942 actions d'une seule catégorie entièrement libérée.

Par délibération du 2 septembre 2008, le Directoire a constaté la conversion de 3.840 obligations convertibles et constaté qu'il en résultait une augmentation de capital d'un montant de 192 euros assortie d'une prime d'émission de 460,80 euros ayant pour effet de porter le capital à 7.133.663 euros, divisé en 14.267.326 actions d'une seule catégorie entièrement libérée.

Par délibération du 20 novembre 2008, le Directoire a constaté la conversion de 580.540 obligations convertibles et constaté qu'il en résultait une augmentation de capital d'un montant de 29.027 euros assortie d'une prime d'émission de 69.664,80 euros ayant pour effet de porter le capital à 7.162.690 euros, divisé en 14.325.380 actions d'une seule catégorie entièrement libérée.

Le capital social s'élève à 7.162.690 euros au 31 mars 2009 ; il est entièrement libéré.

### > Capital autorisé non émis

#### Délégations autorisées par l'Assemblée Générale du 30 septembre 2008

<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 SEPTEMBRE 2008</b>	<b>DURÉE</b>	<b>PLAFOND DE L'AUTORISATION</b>	<b>DATE D'EXERCICE</b>	<b>MONTANT EXERCÉ</b>
Délégation de compétence consentie au Directoire afin d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en numéraire ou par incorporation de primes, de réserves, de bénéfices ou autres.	26 mois	20.000.000 € et 10.000.000 € en cas d'émissions d'obligations	Néant	Néant
Délégation de compétence consentie au Directoire afin d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription.	26 mois	20.000.000 €	Néant	Néant
Délégation au Directoire à l'effet de procéder à l'émission d'options de souscriptions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription (article L225-177 du Code de commerce)	38 mois	10 % du capital	Néant	Néant
Autorisation donnée au Directoire pour augmenter le capital social dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature	26 mois	10 % du capital	Néant	Néant
Autorisation donnée au Directoire de procéder à l'attribution d'actions gratuites ou à émettre	38 mois	10 % du capital	6/10/2008	6/10/2008

### **Délégations autorisées par l'Assemblée Générale Mixte du 5 septembre 2007**

<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 SEPTEMBRE 2007</b>	<b>DURÉE</b>	<b>PLAFOND DE L'AUTORISATION</b>	<b>DATE D'EXERCICE</b>	<b>MONTANT EXERCÉ</b>
Autorisation au Directoire de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (Article L. 225-197-1 du Code de commerce).	38 mois	10% du capital	08/10/2007	22.050 €

### **> Autres titres donnant accès au capital**

Il convient de rappeler que, le 14 septembre 2005, le Directoire, agissant sur délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 août 2005, a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant nominal de 2.314.225,30 euros représenté par 13.613.090 obligations d'une valeur nominale de 0,17 euro chacune, convertibles en actions à tout moment à compter du 8 novembre 2005 et jusqu'au 8 novembre 2008, à raison d'une action de 0,05 euro de valeur nominale pour une obligation.

Par suite des opérations de regroupement des actions décidées le 25 avril 2007 et mises en œuvre le 2 août 2007, le rapport d'échange est passé de 1 action nouvelle contre 1 obligation à 10 obligations, ce dont les obligataires ont été avisés par un avis publié au BALO le 8 août 2007.

Le dernier constat des conversions intervenues a été réalisé par le Directoire le 20 novembre 2008.

À l'issue de la période de conversion, 13.512.878 obligations avaient été converties sur les 13.613.090 obligations émises.

## > Tableau d'évolution du capital

EXERCICE	NATURE DE L'OPÉRATION	NOMBRE DE TITRES	AUGMENTATION DE CAPITAL	PRIME D'ÉMISSION PAR ACTION	MONTANT TOTAL DES PRIMES D'ÉMISSION	VALEUR NOMINALE	MONTANT DU CAPITAL	NOMBRE TOTAL D' ACTIONS
<b>En FRF</b>								
1990	Augmentation de capital	48 020	4 802 000			100	4 802 000	48 020
De 1990 à 1994	Augmentation de capital	17 768	1 776 800	115	1 223 370	100	6 578 800	65 788
de 1995 à 1998	Augmentation de capital + division du nominal par 4	110 166	3 069 775	725	15 232 134	25	9 648 575	385 943
2000	Augmentation de capital	73 971	1 849 275	230,82	17 074 225	25	11 497 850	459 914
2001	Conversion du capital en €			-			1 752 836	459 914
<b>En EUROS</b>								
2002	Augmentation de capital	150 000	3 000 000	16,19	2 428 320	3,81	2 324 516	609 914
2003	Réduction de capital	-	-	-	-	2,5	1 524 785	609 914
	Augmentation de capital	670 901	2 683 604	1,5	1 006 351,50	2,5	3 202 037,50	1 280 815
2004	Réduction de capital					0,05	64 040,75	1 280 815
	Augmentation de capital	51 232 600	2 561 630	-	-	0,05	2 625 670,75	52 513 415
2005	Augmentation de capital (apport Ceitel)	14 578 071	728 903,55	-	-	0,05	3 354 574,30	67 091 486
	Augmentation de capital (BSA)	14 587 056	729 352,8			0,05	4 083 927,10	81 678 542
	Augmentation de capital (obligations)	4 238 467	211 923,35			0,05	4 295 850,45	85 917 009
2006	Augmentation de capital (obligations)	8 070 651	403 532,55			0,05	4 699 383,00	93 987 660
2007	Augmentation de capital (obligations)	2 583	129,15			0,05	4 699 512,15	93 990 243
	Augmentation de capital (apport INFLUE)	35 997 300	1 799 865,00			0,05	6 499 377,15	129 987 543
EXERCICE OUVERT LE 1 <sup>ER</sup> AVRIL 2007 ET CLOS LE 31 MARS 2008	Augmentation de capital (obligations)	255 201	12 760,05			0,05	6 512 137,20	130 242 744
	Regroupement d'actions	130 242 744				0,5	6 512 137	13 024 274
	Augmentation de capital (obligations)	19 176	9 587,80			0,5	6 521 725	13 043 450
	Augmentation de capital (attribution gratuite d'actions)	206 500	103 250			0,5	6 624 975	13 249 950
	Augmentation de capital (apport INFOLOG SOLUTIONS)	1 000 008	500 004	5,50	5 500 044	0,5	7 124 979	14 249 958
	Augmentation de capital (obligations)	14 573	7 286,50			0,5	7 132 265,50	14 264 531

EXERCICE	NATURE DE L'OPÉRATION	NOMBRE DE TITRES	AUGMENTATION DE CAPITAL	PRIME D'ÉMISSION PAR ACTION	MONTANT TOTAL DES PRIMES D'ÉMISSION	VALEUR NOMINALE	MONTANT DU CAPITAL	NOMBRE TOTAL D' ACTIONS
EXERCICE OUVERT LE 1 <sup>ER</sup> AVRIL 2008 ET CLOS LE 31 MARS 2009	Augmentation de capital (obligations)	2 411	1 205,50	1,2	2 893,20	0,5	7 133 471	14 266 942
		384	192	1,2	460,80	0,5	7 133 663	14 267 326
		58 054	29 027	1,2	69 664,80	0,5	7 162 690	14 325 380

## > Rachat par la Société de ses propres actions

Conformément à l'article L. 225-211 du Code de commerce, il est précisé qu'au 31 mars 2009, GENERIX SA détient 38.000 actions propres d'une valeur nominale de 0,5 euro, correspondant à 0,265 % du capital, valorisé au cours de clôture, soit une valeur totale de 71.820 euros.

Il est rappelé que, par délibération du 30 septembre 2008, l'Assemblée Générale a autorisé le Directoire, avec faculté de subdélégation, à opérer sur les actions de la Société, dans la limite de 10% du capital social, soit 1 426 694 actions d'une valeur nominale de 0,5 euro, en vue de réaliser les objectifs suivants :

- animer le marché du titre et assurer sa liquidité, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- acheter ou vendre des actions en fonction de la situation de marché ;
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions ou l'attribution d'actions gratuites ;
- conserver les actions en vue de leur remise ultérieure à titre d'échange, de paiement, ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe.

L'autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois.

En conséquence, le Directoire a renouvelé le contrat de liquidité mis en œuvre le 12 septembre 2007 sur la base de la précédente autorisation de l'Assemblée Générale, en date du 24 mai 2007, afin d'animer le marché du titre et à assurer sa liquidité.

Les opérations sur titres réalisées en exécution de ce contrat au cours de l'exercice écoulé sont les suivantes :

	NOMBRE DE TITRES ACHETÉS	NOMBRE DE TITRES VENDUS
Au 31 décembre 2008	280 993	271 847
De janvier à mars 2009	63 604	92 556
<b>Total</b>	<b>344 597</b>	<b>364 403</b>

	VALEUR DES TITRES ACHETÉS	VALEUR DES TITRES VENDUS
Au 31 décembre 2008	901 901,77 €	930 894,76 €
De janvier à mars 2009	103 530,28 €	151 370,20 €
<b>Total</b>	<b>1 005 432,05 €</b>	<b>1 082 264,96 €</b>



Nombre de titres inscrits au contrat de liquidité au 31 mars 2009 : 38.000

Espèces au contrat de liquidité au 31 mars 2009 : 102.362,40 €

En outre, la Société a procédé au mois d'octobre 2008 à plusieurs acquisitions d'actions afin de couvrir un plan d'attribution d'actions gratuites venant à échéance.

À cet effet, la Société a acquis 38.256 actions au prix unitaire brut moyen de 2.681,43 euros entre le 15 octobre et le 7 novembre 2008 afin de pourvoir à une attribution gratuite d'actions.

## > Répartition actuelle du capital et des droits de vote

La répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2009 est la suivante :

	ACTIONNARIAT AU 31 MARS 2009		
	NOMBRE D' ACTIONS	% DE DÉTENTION DU CAPITAL	% DROITS DE VOTE
Pléiade Investissement	3.352.503	23,40	30,73
Famille POIRIER	19.600	0,14	0,12
Jean-Charles DECONNINCK	257.802	1,80	1,62
<b>Total concert Pléiade POIRIER DECONNINCK</b>	<b>3.692.905</b>	<b>25,34</b>	<b>32,47</b>
BV Finances	1.527.844	10,67	9,61
Maël BARRAUD	1.284.987	8,97	8,08
Famille LEMEUNIER	6.118	0,04	0,04
<b>Total concert BV Finances BARRAUD LEMEUNIER</b>	<b>2.818.949</b>	<b>19,68</b>	<b>17,73</b>
FCPR GALILEO II	436.517	3,05	2,74
Dominique DESPINEY	374.570	2,61	2,36
Alain LEVY	374.538	2,61	2,36
Auto détention Via un contrat de liquidités	38.000	0,26	0,24
Public	6.652.901	46,45	49,80
<b>TOTAL</b>	<b>14.325.380</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Au 31 mars 2009, l'actionnariat salarié représente 0,42 % du capital de la Société (soit 60.258 actions détenues via le FCPE).

- Par courrier du 17 septembre 2008, la société par actions simplifiée Pléiade Investissement (anciennement dénommée SAS Before) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 10 septembre 2008, par suite d'une attribution de droits de vote double, le seuil de 25 % des droits de vote de la société GENERIX SA et détenir individuellement 3.344.914 actions GENERIX représentant 4.965.451 droits de vote, soit 23,44 % du capital et 31,23 % des droits de vote de cette société.

En outre, le concert existant entre Messieurs Jean-Charles DECONNINCK, Jean-Michel RENCK et la famille POIRIER et la SAS Pléiade Investissement n'a franchi aucun seuil et dé-

tient 3.677.242 actions GENERIX représentant 5.297.779 droits de vote, soit 25,77 % du capital et 33,32 % des droits de vote de cette société.

- Par courrier du 18 décembre 2008, l'Autorité des Marchés Financiers a été informée de la sortie de Monsieur Jean-Michel RENCK, le 3 décembre 2008, du concert qu'il formait avec la société par actions simplifiée Pléiade Investissement (8 avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris), la famille POIRIER et Monsieur Jean-Charles DECONNINCK,

Par courrier du 18 décembre 2008, complété par des courriers des 23 et 24 décembre, le concert constitué désormais de la société par actions simplifiée Pléiade Investissement, la famille POIRIER et Monsieur Jean-Charles DECONNINCK a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 3 décembre 2008, le seuil de 25 % du capital de la société GENERIX SA et détenir 3.554.386 actions GENERIX représentant 5.174.923 droits de vote, soit 24,81 % du capital et 32,41 % des droits de vote de cette société.

- Par courrier du 13 février 2009, la société par actions simplifiée Pléiade Investissement (8 avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris), la famille POIRIER et Monsieur Jean-Charles DECONNINCK, ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 6 février 2009, par suite d'une acquisition d'actions GENERIX sur le marché, le seuil de 25 % du capital de la société GENERIX SA et détenir, de concert, 3.600.334 actions GENERIX représentant 5.120.871 droits de vote, soit 25,13 % du capital et 32,27 % des droits de vote de cette société.

- Aucune autre déclaration de franchissement de seuil n'a été souscrite au cours de l'exercice écoulé.

**Engagement des actionnaires dirigeants : néant.**

**Pacte : néant.**

**Nantissement de titres : néant.**

## > Attribution gratuite d'actions

Par délibération du 15 septembre 2005, le Directoire, agissant sur autorisation de l'Assemblée Générale du 30 août 2005, a décidé d'attribuer 2.665.000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 euro à des mandataires et salariés de la société.

Cette opération d'attribution gratuite poursuivait l'objectif de fidéliser et accompagner la motivation des mandataires et salariés de la société.

Par délibération du 6 octobre 2006, le Directoire a décidé de réattribuer 370.000 actions gratuites d'une valeur nominale de 0,05 euro dont l'attribution est tombée du fait de la démission de plusieurs salariés bénéficiaires. En outre, le Directoire a décidé d'attribuer 20.000 actions gratuites supplémentaires. Au total, 390.000 actions gratuites ont été attribuées sous la condition que le contrat de travail liant chaque bénéficiaire à la société soit en vigueur à la date d'expiration de la période d'acquisition de deux ans.

Par délibération du 18 septembre 2007, le Directoire a constaté, après regroupement, la remise aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites, de 206.500 actions d'une valeur nominale de 0,5 euro avec effet au 15 septembre 2007, résultant de la décision d'attribution prise le 15 septembre 2005 et a procédé à une augmentation de capital pour un montant de 103.250 euros par prélèvement sur la réserve « prime d'apport ».

Par délibération du 6 octobre 2008, le Directoire a constaté, après regroupement, que le nombre d'actions gratuites est de 39.000 avec une valeur nominale de 0,5 euro.

En outre, le délai d'acquisition ayant expiré, le Directoire a dressé la liste des bénéficiaires des actions gratuites et a décidé que les 39.000 actions seront prélevées sur le stock d'actions détenues par la Société dans le cadre du programme de rachat par la Société de ses propres actions autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2008.

Par ailleurs, par délibération du 20 septembre 2007, le Directoire, agissant sur autorisation de l'Assemblée Générale du 5 septembre 2007, a décidé d'attribuer 48.100 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,5 euro à des salariés de la société ou du groupe. Les actions gratuites seront émises à la condition que le contrat de travail liant chaque bénéficiaire à la société ou au groupe soit en vigueur à la date d'expiration de la période d'acquisition de deux ans, à savoir le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Enfin, par délibération du 6 octobre 2008, le Directoire, agissant sur autorisation de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2008, a décidé d'attribuer 100.000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,5 euro à M. DECONNINCK, Président du Directoire. Les actions gratuites seront émises à la condition que le mandat social le liant à la Société soit en vigueur à la date d'expiration de la période d'acquisition de deux ans, soit le 6 octobre 2010.

En application de l'article L.225-197- 4 du Code de commerce, il est précisé que les salariés ayant reçu le plus d'actions gratuites durant l'année sont les suivants :

actions

■ Madame Diane BECHARD .....	7.500
■ Monsieur Guillaume CORREA .....	6.500
■ Monsieur Yann BLANCHET .....	5.000
■ Madame Laurence COSTEUR .....	5.000
■ Monsieur Jean-Albert MAILLY.....	5.000
■ Monsieur Laurent PITHOUD.....	5.000
■ Monsieur Daniel WILLEM.....	5.000

Les salariés ont été mentionnés par nombre d'actions et, pour ceux qui ont reçu le même nombre d'actions, par ordre alphabétique.

## > Dividendes

Aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'État (article 2277 du Code civil).

## ■ GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### > Composition du Directoire et du Conseil de Surveillance

Au 31 mars 2009, les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance étaient les suivants :

ORGANE	NOM	FONCTION	DATE DE NOMINATION	DATE DE FIN DE MANDAT
DIRECTOIRE	Jean-Charles DECONNINCK	Président	30-mars-05 renouvelé le 24-mai-07	2009. AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009
	Gérard VERIN	Membre	02-févr-05 renouvelé le 24-mai-07	2009. AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009
	Philippe SEGUIN	Membre	12-avr-05 renouvelé le 24-mai-07	2009. AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009
	Alain LEVY	Membre	21-juill-08	2009. AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009
	Didier BONJOUR	Membre	21-juill-08	2009. AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009
	Virginie MELEUX	Membre	21-juill-08	2009. AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009
CONSEIL DE SURVEILLANCE	Jean-Philippe GALLANT	Président	02-févr-05	2011. AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011
	François POIRIER	Membre	02-févr-05	2011. AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011
	Jean-François GAUTIER	Membre	30-août-05	2011. AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011
	Gérard CLAVERIE	Vice-Président	29-nov-05	2011. AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011
	PLEIADE INVESTISSEMENT	Membre	23-nov-07	2012. AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012
	Dominique DESPINEY	Membre	24-oct-08	2013. AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013

### Conventions conclues (article L.225-86 du Code de commerce)

- Lors de sa séance du 21 novembre 2008, le Conseil de Surveillance a décidé que M. Jean-Charles DECONNINCK, Président du Directoire, percevrait à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009

une rémunération fixe mensuelle brute de 17.750 (dix sept mille sept cent cinquante) euros au titre de son mandat social.

En outre, il a été décidé que M. DECONNINCK aurait droit à une part variable égale à 50% de sa rémunération fixe annuelle brute, dont le montant serait arrêté, à titre définitif, par le Conseil de Surveillance dans les trois mois de la clôture de l'exercice comptable sur proposition du Comité des Rémunérations.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a autorisé l'affiliation de M. DECONNINCK au régime de frais de santé-prévoyance souscrit par la société auprès de la compagnie Axa Assurances ainsi que son affiliation au régime retraite supplémentaire par capitalisation souscrit par la société auprès de la compagnie Generali en application des articles L. 911-1 et suivants du Code de la sécurité sociale.

- Lors de sa séance du 18 décembre 2008, le Conseil de Surveillance a autorisé la Société à procéder à un abandon de créances d'un montant de 185.173,90 euros au profit de la société de droit italien INFLUE ITALIA S.r.l., filiale à 100% de la Société, avec cette circonstance que M. DECONNINCK était, à la date de l'autorisation, Président du Directoire de la Société et administrateur de la société INFLUE ITALIA S.r.l.

### Engagements conclus (article L.225-90-1 du Code de commerce)

Lors de sa séance du 26 janvier 2009, le Conseil de Surveillance a décidé que l'indemnité de rupture stipulée au profit de M. SEGUIN, Directeur de l'Édition et membre du Directoire, résultant d'un avenant au contrat de travail du 1<sup>er</sup> mars 2005 ne sera définitivement acquise que si l'EBITDA du groupe est, au cours des 3 années fiscales précédant la cessation des fonctions salariées de M. SEGUIN, au moins égal à 80% de l'objectif fixé.

### Liste des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux

MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE DE GENERIX SA	FONCTION	SOCIÉTÉ
<b>Jean-Charles DECONNINCK</b> <i>Président du Directoire</i>	Vice-Président du Conseil de Surveillance	Divalto SA
	Président	INFOLOG SOLUTIONS
	Administrateur	INFLUE PORTUGAL
	Administrateur	INFLUE ITALIA
	Administrateur	Generix Group Belgique
<b>Virginie MELEUX</b> <i>Membre du Directoire</i>	Administrateur	INFLUE ITALIA

.../...

<b>MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE DE GENERIX SA</b>	<b>FONCTION</b>	<b>SOCIÉTÉ</b>
<b>François POIRIER</b> <i>Membre du Conseil de Surveillance</i> <i>Membre du Comité d'audit</i> <i>Membre du Comité des Rémunérations</i>	Président	Pléiade Investissement SAS
	Administrateur	Seeft Management SAS Industries et Finances
	Administrateur	Partenaires SAS
	Administrateur	Netgem SA
	Administrateur	Softway SA
	Administrateur	Hologram Industries SA
	Représentant permanent de Pléiade Investissement	Comité consultatif de Ciblex Financière SAS
	Représentant Permanent Seeft Management	Smart Trade SA
	Membre du Conseil de Surveillance	Quiétalis SA
	Gérant	POIRIER et Cie SARL
<b>Jean-Philippe GALLANT</b> <i>Président du Conseil de Surveillance</i> <i>Président du Comité d'audit</i>	Président	SIRA SAS
	Directeur Général	SAS Califfe 2008 SAS Califfe 2009
	Gérant	Financière de la rue d'Alger SARL
	Administrateur	Financière Boscary
	Administrateur	MAKHEIA (ex. Médiagérance SA)
<b>Gérard CLAVERIE</b> <i>Vice-Président du Conseil de Surveillance</i> <i>Président du Comité des Nominations et des Rémunérations</i>	Membre du Conseil de Surveillance	Divalto SA
	Membre du Conseil de Surveillance	SODIFRANCE
	Administrateur	Cognitis Group
<b>PLEIADE INVESTISSEMENT</b> <i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	Administrateur	Interlogiciel Financière
	Administrateur	Hologram Industries SA
	Membre du Comité de Direction	Cojean SA
	Membre du Comité Consultatif	Quiétalis SA
	Membre du Comité de Surveillance	Seeft Management SAS
<b>Jean de MORAS</b> <i>Représentant permanent de Pléiade Investissement au Conseil de Surveillance</i>	Président du Conseil de Surveillance	Divalto SA
<b>Jean-François GAUTIER</b> <i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	Administrateur	Cabasse Canon SA
	Membre du Conseil d'administration	Groupe Legris Industrie
<b>Dominique DESPINEY</b> <i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	Gérant	SARL Organétude

M. LEVY, M. BONJOUR, M. VERIN et M. SEGUIN, membres du Directoire de GENERIX SA, n'exercent pas d'autres mandats sociaux.

À la date du 31 mars 2009, la composition du Comité de Direction était la suivante :

<b>NOM</b>	<b>FONCTION</b>
<b>Jean-Charles DECONNINCK</b>	Président du Directoire
<b>Gérard VERIN</b>	Directeur Support et Hébergement
<b>Michel JARDAT</b>	Directeur Alliances et Stratégie
<b>Philippe PETIT</b>	Directeur Conseil et Services
<b>Philippe SEGUIN</b>	Directeur Edition
<b>Virginie MELEUX</b>	Directrice Administration et Finance
<b>Alain LEVY</b>	Directeur des Opérations Conseil et Services
<b>Sylvie BRUNET</b>	Directrice Marketing et Communication
<b>Fernand DAMOTTE</b>	Directeur Développement International
<b>Didier BONJOUR</b>	Directeur Commercial
<b>Bénédicte OUTHENIN CHALANDRE</b>	Directrice Ressources Humaines
<b>Franck VALLET</b>	Directeur des Filiales

## ■ RÉMUNERATION – INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL DE GENERIX SA

---

### > Rémunérations

Lors de sa réunion du 21 novembre 2008, le Conseil de Surveillance de GENERIX SA a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Le Conseil de Surveillance a considéré que ces recommandations s'inscrivaient dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société et a constaté que la quasi-totalité de ces recommandations étaient déjà mises en œuvre.

Les tableaux de présentation standardisée des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux sont reproduits au point 18.4.

### Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent pas d'autre rémunération que celle représentée par les jetons de présence.

Le 23 mai 2008, le Conseil de Surveillance a réparti entre ses membres une somme globale de 28.865 euros au titre des jetons de présence alloués par l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2007 pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2007 et clos le 31 mars 2008.

Cette répartition a été réalisée selon les modalités suivantes :

■ M. Gérard CLAVERIE.....	7.500 €
■ M. Jean-Philippe GALLANT.....	3.750 €
■ M. François POIRIER.....	3.750 €
■ M. Jean-François GAUTIER.....	3.750 €
■ M. Maël BARRAUD.....	3.750 €
■ M. Jean-Michel RENCK.....	2.435 €
■ M. Georges LEBLON.....	2.435 €
■ PLEIADE INVESTISSEMENT.....	1.315 €

Le 30 septembre 2008, l'Assemblée Générale Mixte a fixé à 60.000 euros le montant global des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2008 et clos le 31 mars 2009.

Le Conseil de Surveillance n'avait pas encore statué sur la répartition des jetons de présence à la clôture de l'exercice.



## - Rémunération des membres du Directoire

Les membres du Directoire ne perçoivent aucun jeton de présence au titre de leur mandat social.

Au cours de l'exercice clos, Monsieur DECONNINCK, Président du Directoire, a mis un terme au contrat de travail le liant à la Société avec effet au 31 décembre 2008.

Par délibération du 21 novembre 2008, le Conseil de Surveillance a décidé que Monsieur DECONNINCK percevrait à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 une rémunération fixe mensuelle brute de 17.750 euros au titre de son mandat social.

Le Conseil de Surveillance a autorisé l'affiliation de Monsieur DECONNINCK au régime de frais de santé-prévoyance souscrit par la Société auprès de la compagnie Axa Assurances, ainsi qu'au régime de retraite supplémentaire par capitalisation souscrit par la Société auprès de la compagnie Generali en application des articles L 911-1 et suivants du Code de la sécurité sociale.

Le Conseil de Surveillance a décidé que Monsieur DECONNINCK aurait droit à une part variable égale au tiers de sa rémunération annuelle brute, en fonction d'objectifs fixés par une lettre d'objectifs annuels. Cette rémunération variable est fonction du chiffre d'affaires et de l'EBE du groupe et du respect d'objectifs spécifiques en matière de management / leadership et de stratégie de l'entreprise.

Lors de sa réunion du 26 juin 2009, le Conseil de Surveillance, après avoir entendu les propositions du Comité des Rémunérations, a constaté que les objectifs de chiffre d'affaires et d'EBE n'avaient pas été atteints et a arrêté le montant de la part variable de M. DECONNINCK à 50% de la part variable théorique due pour l'exercice 2008-2009.

Au cours de la même réunion, le Conseil de Surveillance a fixé les objectifs à atteindre en termes de chiffre d'affaires, EBE, management/leadership et stratégie d'entreprise au titre de l'exercice 2009-2010.

M. DECONNINCK bénéficie, au titre d'un avantage en nature, d'un véhicule de société.

Par délibération du 6 octobre 2008, le Directoire, agissant sur autorisation de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2008, a décidé d'attribuer 100.000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,5 euro à M. DECONNINCK. Les actions gratuites seront émises à la condition que le mandat social le liant à la Société soit en vigueur à la date d'expiration de la période d'acquisition de deux ans, soit le 6 octobre 2010.

Par ailleurs, M. DECONNINCK a été affilié au régime de garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise (GSC) avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

À l'exception de M. DECONNINCK, aucun membre du Directoire ne perçoit de rémunération au titre de son mandat social.

Lors de sa réunion du 26 janvier 2009, le Conseil de Surveillance a arrêté les conditions de performance conditionnant l'attribution définitive de l'indemnité de rupture stipulée au profit de M. SEGUIN, Directeur Edition, en cas de rupture de son contrat de travail à l'initiative de la Société dans les neuf mois suivant un changement de l'actionnaire principal.

Le Conseil de Surveillance, à l'unanimité, a décidé que cette indemnité de rupture ne serait définitivement acquise que si l'EBITDA du groupe est, au cours des 3 années fiscales précédant la cessation des fonctions salariées de M. SEGUIN, au moins égal à 80% de l'objectif fixé.

Il convient de préciser que, à l'exception de M. DECONNINCK, les membres du Directoire exercent au sein de la Société des fonctions salariées techniques distinctes de leur mandat social.

À ce titre, ils bénéficient d'une rémunération fixe et d'une part de rémunération variable basée sur les objectifs annuels fixés en début d'année en fonction du budget.

Ces objectifs portent notamment sur les éléments suivants :

- atteinte du chiffre d'affaires pour le département dont ils assument la direction ;
- atteinte du résultat société budgété pour l'année.

Ces données sont mesurées par le département contrôle de gestion et déclenchent, selon le niveau d'atteinte de chacun des objectifs, le versement de la rémunération variable correspondante après qu'ils aient été validés par le Président du Directoire.

Les membres du Directoire ne perçoivent aucune rémunération des filiales du groupe.

## > Plans d'options

Aucun plan de stocks options n'a été attribué pour l'exercice 2008-2009.

La Société a mis en place, le 30 juin 2003, un plan d'options de souscription d'actions au profit de ses dirigeants et de certains cadre, dont les caractéristiques sont rappelées dans le tableau ci-dessous. Chaque option donne droit à la souscription d'une action.

Aucune option n'a été exercée au titre de ce plan au cours de l'exercice 2008-2009.

	<b>PLAN 11 – 2003</b>
<b>Date de l'Assemblée</b>	25/03/2003
Date du Conseil d'Administration	30/06/2003
Nombre total d'options consenties à l'origine	146 340
dont nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées par les membres du comité de direction	10.000
dont nombre de dirigeants concernés	1
Date de départ d'exercice	01/07/2007
Date d'expiration	30/06/2009
Prix d'exercice en francs	----
Prix d'exercice en euros (pour une option) <sup>(1)</sup>	6,6
Nombre total d'options exercées au cours de l'exercice clos le 31.03.2009	0
Nombre total d'options restant à exercer au 31.03.2009	54.380

*(1) L'exercice de 10 options donne droit à une action à la suite du regroupement d'action décidé par GENERIX SA.*

Il n'y a pas eu d'options consenties et/ou levées par les dix premiers salariés au cours de l'exercice écoulé.

## > Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres du Comité de direction et des mandataires sociaux

Aucune avance ou crédit n'ont été alloués aux membres du comité de Direction, ni aux dirigeants de la société.

## > Tableaux de présentation des rémunérations des dirigeants

Ces tableaux ont été établis conformément aux préconisations du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées élaboré par l'AFEP et le MEDEF, dans sa version consolidée de décembre 2008.

### **Tableau 1. Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (exprimées en euros)**

NOM ET FONCTION DU DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL	EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008	EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009
<b>DECONNINCK Jean-Charles, Président du Directoire(*)</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	304.679	373.063
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>304.679</b>	<b>373.063</b>

(\*) *Président du Directoire depuis le 30 mars 2005*

<b>VERIN Gérard(*), Membre du Directoire</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	124.796	136.009
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>124.976</b>	<b>136.009</b>

(\*) *Membre du Directoire depuis le 2 février 2005*

<b>SEGUIN Philippe(*), Membre du Directoire</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	156.040	168.564

<b>NOM ET FONCTION DU DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009</b>
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>TOTAL</b>	156.040	168.564

(\*) Membre du Directoire depuis le 12 avril 2005

<b>MELEUX Virginie(*) Membre du Directoire</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	NA	106.629
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NA	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	NA	-
<b>TOTAL</b>	NA	106.629

(\*) Membre du Directoire depuis le 21 juillet 2008

<b>BONJOUR Didier(*) Membre du Directoire</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	NA	167.725
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NA	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	NA	-
<b>TOTAL</b>	NA	167.725

(\*) Membre du Directoire depuis le 21 juillet 2008

<b>LEVY Alain(*) Membre du Directoire</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	NA	245.676
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NA	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	NA	-
<b>TOTAL</b>	NA	245.676

(\*) Membre du Directoire depuis le 21 juillet 2008

<b>LEMEUNIER Corine(*) Membre du Directoire</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	120.909	54.069
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>TOTAL</b>	120.909	54.069

(\*) Membre du Directoire du 23 mars 2007 au 21 juillet 2008

NOM ET FONCTION DU DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL	EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008	EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009
<b>BARRAUD Maël(*)</b> <b>Président et membre du Conseil de Surveillance</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	150.000	78.317
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>150.000</b>	<b>78.317</b>

(\*) Président du Conseil de Surveillance du 23 mars 2007 au 21 juillet 2008  
Membre du Conseil de Surveillance du 23 mars 2007 au 30 septembre 2008

Les autres membres du Conseil de Surveillance n'ont pas bénéficié de rémunérations autres que les jetons de présences versés par le Conseil ; il convient de se reporter au tableau 3.

### **Tableau 2. Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (exprimées en euros pour leur montant brut)**

NOM ET FONCTION DU DIRIGEANT	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009	
	DUS (*)	VERSÉS (**)	DUS (*)	VERSÉS (***)
<b>Jean-Charles DECONNINCK</b> <b>Président du Directoire</b> <b>depuis le 30 mars 2005</b>				
Rémunération fixe	199.800	199.800	210.471	210.471
Rémunération variable	99.900	105.324	103.665	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	3.187	3.187	4.394	4.394
Couverture GSC	-	-	8.005	8.005
Prime de vacances	1.792	1.792	2.667	2.667
Indemnité compensatrice de congés payés	-	-	43.861	43.861
<b>TOTAL</b>	<b>304.679</b>	<b>310.103</b>	<b>373.063</b>	<b>269.398</b>
<b>VERIN Gérard</b> <b>Membre du Directoire</b> <b>depuis le 2 février 2005</b>				
Rémunération fixe	91.107	91.107	97.470	97.470
Rémunération variable	29.700	31.482	32.490	7.296
Rémunération exceptionnelle	-	-	1.800	1.800
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	2.962	2.962	3.325	3.325
Prime de vacances	1.027	1.027	924	924
<b>TOTAL</b>	<b>124.796</b>	<b>126.578</b>	<b>136.009</b>	<b>110.815</b>

NOM ET FONCTION DU DIRIGEANT	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009	
	DUS (*)	VERSÉS (**)	DUS (*)	VERSÉS (***)
<b>SEGUIN Philippe</b> <b>Membre du Directoire</b> <b>depuis le 12 avril 2005</b>				
Rémunération fixe	101.970	101.970	122.829	122.829
Rémunération variable	49.927	59.342	40.943	9.194
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	3.007	3.007	3.766	3.766
Prime de vacances	1.136	1.136	1.026	1.026
<b>TOTAL</b>	<b>156.040</b>	<b>165.455</b>	<b>168.564</b>	<b>136.815</b>

<b>LEMEUNIER Corine</b> <b>Membre du Directoire du 27 mars</b> <b>2007 au 21 juillet 2008(****)</b>				
Rémunération fixe	120.909	120.909	37.272	37.272
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
Prime de vacances	-	-	1.384	1.384
Indemnités compensatrices RTT	-	-	2.768	2.768
Indemnité compensatrice de congés payés	-	-	12.645	12.645
<b>TOTAL</b>	<b>120.909</b>	<b>120.909</b>	<b>54.069</b>	<b>54.069</b>

<b>MELEUX Virginie</b> <b>Membre du Directoire</b> <b>depuis le 21 juillet 2008(****)</b>				
Rémunération fixe	NA	NA	87.810	87.699
Rémunération variable	NA	NA	17.985	4.621
Rémunération exceptionnelle	NA	NA	-	-
Jetons de présence	NA	NA	-	-
Avantages en nature	NA	NA	-	-
Prime de vacances	NA	NA	834	834
<b>TOTAL</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>106.629</b>	<b>93.154</b>

<b>BONJOUR Didier</b> <b>Membre du Directoire</b> <b>depuis le 21 juillet 2008(****)</b>				
Rémunération fixe	NA	NA	130.200	130.200
Rémunération variable	NA	NA	32.550	19.451
Rémunération exceptionnelle	NA	NA	-	-
Jetons de présence	NA	NA	-	-
Avantages en nature	NA	NA	3.858	3.858
Prime de vacances	NA	NA	1.117	1.175
<b>TOTAL</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>167.725</b>	<b>154.684</b>

NOM ET FONCTION DU DIRIGEANT	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009	
	DUS (*)	VERSÉS (**)	DUS (*)	VERSÉS (***)
<b>LEVY Alain</b> <b>Membre du Directoire</b> <b>depuis le 21 juillet 2008(****)</b>				
Rémunération fixe	NA	NA	180.000	180.000
Rémunération variable	NA	NA	60.000	13.500
Rémunération exceptionnelle	NA	NA	-	-
Jetons de présence	NA	NA	-	-
Avantages en nature	NA	NA	5.376	5.376
Prime de vacances	NA	NA	300	300
<b>TOTAL</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>245.676</b>	<b>199.176</b>

<b>BARRAUD Maël</b> <b>Membre du Conseil de Surveillance</b> <b>du 23 mars 2007 au 30 septembre 2008(****)</b>				
Rémunération fixe	150.000	150.000	46.590	46.590
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence (*****)	-	-	3.750	3.750
Avantages en nature	-	-	-	-
Prime de vacances	-	-	1.730	1.730
Indemnités compensatrices RTT			6.921	6.921
Indemnité compensatrice de congés payés			19.326	19.326
<b>TOTAL</b>	<b>150.000</b>	<b>150.000</b>	<b>78.317</b>	<b>78.317</b>

NA : non applicable

(\*) Pour la rémunération variable, montant à objectifs atteints.

(\*\*) Sommes versées au 31 mars 2008 au titre du mandat social et/ou du contrat de travail.

(\*\*\*) Sommes versées au 31 mars 2009 au titre du mandat social et/ou du contrat de travail, étant précisé que le montant définitif de la part variable est arrêté postérieurement à la clôture de l'exercice.

(\*\*\*\*) Pour les mandataires sociaux dont le mandat a pris effet ou fin en cours d'exercice, les chiffres incluent l'ensemble des rémunérations versées au titre de cet exercice.

(\*\*\*\*\*) Les jetons de présence versés au cours de l'exercice 2008-2009 l'ont été au titre de l'exercice 2007-2008.

**Tableau 3. Tableau sur les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 (exprimés en euros)**

	<b>MONTANTS VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008</b>	<b>MONTANTS VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009</b>
Montant global alloué par l'Assemblée Générale	30.000(*)	60.000(**)
<b>GALLANT Jean-Philippe</b> Président du Conseil de Surveillance depuis le 21 juillet 2008 et membre du Conseil de Surveillance depuis le 2 février 2005	3.750	-
<b>CLAVERIE Gérard</b> Vice-Président du Conseil de Surveillance depuis le 21 juillet 2008 et membre du Conseil de Surveillance depuis le 29 novembre 2005	7.500	-
<b>POIRIER François</b> Membre du Conseil de Surveillance depuis le 2 février 2005	3.750	-
<b>GAUTIER Jean-François</b> Membre du Conseil de Surveillance depuis le 30 août 2005	3.750	-
<b>DESPINEY Dominique</b> Membre du Conseil de Surveillance depuis le 24 octobre 2008	NA	-
<b>PLÉIADE INVESTISSEMENT</b> Membre du Conseil de Surveillance depuis le 23 novembre 2007	1.315	-
<b>BARRAUD Maël</b> Membre du Conseil de Surveillance du 23 mars 2007 au 30 septembre 2008	3.750	-
<b>LEBLON Georges</b> Membre du Conseil de Surveillance du 2 février 2005 au 23 novembre 2007	2.435	-
<b>RENCK Jean-Michel</b> Membre du Conseil de Surveillance du 25 avril 2006 au 23 novembre 2007	2.435	-
<b>TOTAL</b>	<b>28.685</b>	<b>-</b>

(\*) Montant global des jetons de présence alloué par l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2007.

(\*\*) Montant global des jetons de présence alloué par l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2008.



**Tableau 4. Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social**

<b>OPTIONS LEVÉES PAR LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX</b>	<b>N° ET DATE DU PLAN</b>	<b>NOMBRE D'OPTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE</b>	<b>PRIX D'EXERCICE</b>
<b>NEANT</b>	<b>Plan 11-2003 du 30 juin 2003</b>	<b>0</b>	<b>6,6 €</b>

## ■ SCHÉMAS D'INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

---

### > Plan d'épargne entreprise

Au cours de l'exercice 2008-2009, l'entreprise a versé 1.920 euros au titre de l'abondement sur les FPCE (FCPE sécurité, FCPE Tempéré et FCPE Dynamique) et 7.220 euros au titre de l'abondement sur les fonds en actionnariat.

Au cours de l'exercice précédent, GENERIX SA avait versé 2.390 euros au titre de l'abondement sur les FPCE (FCPE sécurité, FCPE Tempéré et FCPE Dynamique) et 5.020 euros au titre de l'abondement sur les fonds en actionnariat.

## ■ RÉSULTAT SUR LES 5 DERNIERS EXERCICES

EXERCICES	N	N-1	N-2	N-3	N-4
Ouvert le	04-2008	04-2007	01-2007	01-2006	01-2005
Clos-le	03-2009	03-2008	03-2007	12-2006	12-2005
	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros

### I. Capital en fin d'exercice

Capital social	7.162.690	7.132.265	6.499.377	4.699.383	4.295.850,45
Actions ordinaires	14.325.380	14.264.531	129.987.543	93.987.660	85.017.009
Actions prioritaires existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conv. Obligation					
Par droit de souscription					

### II. Opérations et résultats de l'exercice

Chiffre d'affaires hors taxes	47.302.065	39.075.098	6.416.925	23.521.091	19.424.137
Résultat avant impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	-2.447.523	5.995.575	1.122.461	4.572.569	2.064.000
Impôts sur les bénéfices	360.330	-248.472	-44.414	22.500	18 750
Participation salariés					
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	-5.481.550	2.719.367	560.965	2.583.496	83.126
Résultat distribué					

EXERCICES	N	N-1	N-2	N-3	N-4
<b>III. Résultat par action</b>					
<b>(en euro)</b>					
Résultat avant impôts, participation et avant dot. aux amortissements et provisions	NA	0.42	0,01		0
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	NA	0.19	0		0
Dividende par action					

#### IV. Personnel

Effectif moyen des salariés employés	404	280	196	187	192
Montant de la masse salariale	20.682.514	14.666.295	2.263.779	8.697.309	8.337.777
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale...)	9.190.144	6.927.216	1.051.407	4.231.954	3.695.957

~

## 2 | RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

**S**UR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL, LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ ET LES RÈGLES ET PRINCIPES ARRÊTÉS PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE POUR DÉTERMINER LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Article L 225-68 al 7 du Code de commerce



**M**esdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68, alinéa 7, du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte, aux termes du présent rapport, des règles de gouvernance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, des procédures de contrôle interne mises en place par la Société, et des principes et règles arrêtés par le Conseil de Surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux de la Société.

Je vous précise, en tant que de besoin, que le présent rapport a été élaboré avec le concours de la Direction et présenté à la réunion du Conseil de Surveillance de la Société le 26 juin 2009.

Les membres du Conseil, à l'unanimité, ont approuvé le présent rapport.

## ■ GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

---

GENERIX SA est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance dans laquelle les fonctions de direction et de contrôle ont été dissociées par décision de l'Assemblée Générale du 2 février 2005.

Les titres de la Société sont admis aux négociations sur le compartiment C d'Euronext Paris.

### > Organes d'administration et de direction

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire et donne au Directoire les autorisations préalables à la conclusion des opérations que ce dernier ne peut accomplir sans son autorisation.

Le Conseil de Surveillance est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires. Il s'impose l'obligation d'agir en toute circonstance dans l'intérêt social de l'entreprise.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la société sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Les pouvoirs du Directoire ont été limités au delà des dispositions légales par l'article 17 des statuts.

Cet article prévoit que les prêts, emprunts, les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux, les achats d'immeuble, la constitution de sociétés ou tous apports à des sociétés constituées ou à constituer, ainsi que toute prise d'intérêt dans ces sociétés, doivent, préalablement à leur conclusion, être autorisés par le Conseil de Surveillance.

Ces limitations sont inopposables aux tiers.

Pour des raisons historiques, il n'existe pas de règlement intérieur au sein du Conseil de Surveillance.

Lors de sa réunion du 26 juin 2009, le Conseil de Surveillance a décidé de se doter, au cours de l'exercice 2009-2010, d'un règlement intérieur, afin de se mettre en conformité avec les dispositions du Code AFEP-MEDEF de décembre 2008. Ce règlement précisera les conditions de fonctionnement du Conseil de Surveillance, la composition et le rôle des différents comités chargés d'assister le Conseil ainsi que leurs règles de fonctionnement.

Le Directoire se réunit tous les mois. Il présente un rapport sur son activité au Conseil de Surveillance tous les trois mois.



Le Conseil de Surveillance se réunit au moins une fois par trimestre.

Dans le cadre de ses fonctions de contrôle, le Conseil de Surveillance s'est doté de plusieurs comités spécialisés sur des thèmes majeurs (audit, rémunération, stratégie).

Le rôle de ces comités est d'étudier et de préparer certaines délibérations du Conseil de Surveillance.

Ils émettent, dans leurs domaines de compétence, des propositions, des recommandations et avis selon le cas.

La composition des Comités est renouvelée régulièrement, l'ensemble des membres du Conseil sont appelés à participer à tour de rôle aux différentes instances chargées d'assister le Conseil dans ses travaux.

### **a) Comité d'audit**

Le Comité d'audit comprend 3 membres :

- M. Jean-Philippe GALLANT,
- M. François POIRIER,
- la société PLEIADE INVESTISSEMENT, représentée par M. Jean DE MORAS.

Le Comité d'audit est présidé par M. GALLANT, administrateur indépendant.

La proportion d'administrateurs indépendants au sein du Comité d'audit est inférieure à celle préconisée par le Code AFEP-MEDEF. Il n'a pas paru nécessaire de porter la quotité des membres indépendants aux deux tiers conformément aux recommandations du Code en raison du faible nombre de membres du Conseil et du renouvellement régulier des membres du Comité.

Pour remplir sa mission, le Comité d'audit s'est notamment appuyé sur l'audition du Président du Directoire, du Directeur administratif et financier et des Commissaires aux Comptes.

Le Comité d'audit établit, en utilisant l'expérience professionnelle de ses membres, un jugement raisonnable concernant les comptes arrêtés par le Directoire, les méthodes comptables utilisées, l'existence et le fonctionnement d'organisations et de procédures de contrôle interne et leur application, le choix et le renouvellement des auditeurs externes.

Le Comité d'audit s'est réuni à trois reprises au cours de l'exercice écoulé, le 16 mai 2008, le 20 novembre 2008, le 26 mars 2009 et une quatrième fois, après la clôture, le 12 juin 2009.

Les travaux du Comité d'audit ont notamment porté sur : l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2008 et l'affectation du PPA (réunion du 16 mai 2008) ; l'examen des comptes semestriels de l'exercice 2008-2009 (réunion du 20 novembre 2008) ; la revue des projets internes transverses et la présentation des travaux intérimaires des Commissaires aux comptes sur les procédures de contrôle interne (réunion du 26 mars 2009) ; les impairment tests et la présentation des résultats de l'audit des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009 (réunion du 12 juin 2009).

### **b) Comité des nominations et des rémunérations**

Le Comité des nominations et des rémunérations est composé de 3 membres :

- M. François POIRIER ;
- M. Jean-Philippe GALLANT ;

- M. Gérard CLAVERIE.

Le Comité des nominations et des rémunérations est présidé par M. Jean-Philippe GALLANT, administrateur indépendant.

Le Comité reçoit mission du Conseil de Surveillance de formuler des recommandations concernant la nomination de nouveaux mandataires sociaux, la fixation des objectifs et des rémunérations des membres du Directoire ; la fixation des rémunérations du Président et des membres du Conseil de Surveillance.

Le Comité des nominations et des rémunérations s'est réuni le 7 janvier 2009 et le 9 juin 2009.

Les travaux du Comité des nominations et des rémunérations ont notamment porté sur la condition de performance devant conditionner l'attribution de l'indemnité de rupture de M. SEGUIN, membre du Directoire, les critères d'attribution des rémunérations variables des membres du Comité de Direction et du Président du Directoire.

### **c) Comité stratégie**

Le Comité stratégie est composé de 3 membres :

- M. Gérard CLAVERIE ;
- M. Dominique DESPINEY ;
- M. Jean-François GAUTIER.

Le Comité stratégie est présidé par M. Gérard CLAVERIE.

Le Comité stratégie a pour mission de réfléchir au positionnement de la Société vis-à-vis du marché et de procéder à l'analyse prospective et stratégique des activités menées par la Société.

Le Comité stratégie s'est réuni le 8 juin 2008 et le 20 mars 2009.

Les travaux du Comité Stratégie ont notamment porté sur l'examen des analyses de marché et l'alignement des stratégies produits à la lumière de ces analyses.

## **> Composition et fonctionnement des organes d'administration et de direction**

Il n'existe pas, à la connaissance de la Société et au jour de l'établissement du présent rapport, de conflits d'intérêts potentiels des membres des organes de direction ou de surveillance et leurs devoirs à l'égard de la Société. Dans tous les cas, les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance doivent informer le Conseil de conflits d'intérêts les concernant et s'abstenir de voter sur le sujet concerné.

## a) Conseil de Surveillance

Au 31 mars 2009, le Conseil de Surveillance était composé de 6 membres :

ORGANE	NOM	FONCTION	DATE DE NOMINATION	DATE DE FIN DE MANDAT
CONSEIL DE SURVEILLANCE	Jean-Philippe GALLANT	Président	2 févr. 05	<b>2011</b> AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011
	François POIRIER	Membre	2 févr. 05	<b>2011</b> AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011
	Jean-François GAUTIER	Membre	30 août 05	<b>2011</b> AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011
	Gérard CLAVERIE	Vice-Président	29 nov. 05	<b>2011</b> AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011
	PLEIADE INVESTISSEMENT	Membre	23 nov. 07	<b>2012</b> AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012
	Dominique DESPINEY	Membre	24 oct. 08	<b>2013</b> AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013

Le 24 octobre 2008, le Conseil de Surveillance a coopté M. Dominique DESPINEY en remplacement de M. Maël BARRAUD, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir.

### NOTICES BIOGRAPHIQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

#### **M. Jean-Philippe GALLANT,** *Président du Conseil de Surveillance*

Né en 1941, M. GALLANT est diplômé de l'Ecole Supérieure d'Electricité. Sa carrière industrielle de 32 ans s'est déroulée au sein de deux grands groupes américains des technologies de l'information : IBM où il a occupé de nombreux postes de responsabilité dans les services de production et le développement des activités de télécommunication, de 1965 à 1993 ; Solectron SA, filiale française du leader mondial des services de production d'électronique qu'il a dirigée de 1993 à 1997. Passionné par le domaine des TMT (Technologie, Média, Télécommunications), il a mis ses compétences industrielles et sa connaissance des marchés au service d'institutions financières : le Groupe Pinatton. Depuis 2001, M. GALLANT est Vice-Président de la société d'investissements financiers Financière Boscary. Par ailleurs, de 2002 à 2005, M. GALLANT a exercé plusieurs mandats d'administrateur indépendant chargé de veiller au bon déroulement d'opérations de séparation de société exigées par la commission de Bruxelles (Legrand, Editis, SAUR).

**M. Gérard CLAVERIE,**

*Vice-Président du Conseil de Surveillance*

Né en 1946, M. CLAVERIE est diplômé de l'INSA Lyon et de l'Institut de Préparation aux affaires de Montpellier.

M. CLAVERIE a travaillé chez IBM en qualité de Directeur de la division Intégration de Systèmes en France ; il a été Directeur Général de AXONE et Président des filiales services et édition de logiciels d'IBM France. Il exerce un rôle actif au sein Syntec Informatique, chambre syndicale des SSII et des Editeurs de Logiciels.

**M. François POIRIER**

Né en 1960, diplômé d'HEC en 1981, M. POIRIER a travaillé à l'IDI de 1983 à 1990, puis dirigé ASTORG, à l'époque filiale du groupe SUEZ, de 1990 à 1997. Il est co-fondateur du fonds de capital-risque SEEFT Ventures et Président de PLEIADE INVESTISSEMENT (anciennement BEFORE), holding patrimonial constitué d'entrepreneurs qui investissent ensemble et partagent leur expérience.

**M. Jean de MORAS,**

*Représentant permanent de PLEIADE INVESTISSEMENT*

Né en 1960, diplômé en Sciences de Gestion et titulaire d'un Master Organisation & Systèmes d'Information, M. de MORAS a été chargé d'affaires puis fondé de pouvoir pour les fusions-acquisitions à la banque Indosuez de 1987 à 1995. Il a été Directeur des fusions-acquisitions de Ernst & Young Corporate Finance de 1999 à 2002, Directeur des Investissements de Impress Group BV de 2002 à 2004 et associé de Canec International en 2005. Il est associé de PLEIADE INVESTISSEMENT depuis 2005.

**M. Jean-François GAUTIER**

Né en 1954, diplômé de l'Ecole Centrale de Paris, M. GAUTIER a travaillé au sein du groupe THOMSON Electro-Ménager de 1978 à 1989 ; il a dirigé le Groupe Salomon de 1990 à 1998. En 1999, il fonde JFG-DEVELOPPEMENT, société de conseil et de prise de participation dans des PME et des start-up, au rang desquels se trouvait Ceitel, start-up de logiciels destinés à la distribution spécialisée, reprise en 2005 par GENERIX SA.

**M. Dominique DESPINEY**

Né en 1952, M. DESPINEY est ingénieur informatique. Il a travaillé chez Honeywell Bull et sur la gestion logistique des pièces détachées chez Renault. De 1978 à 1982, il est Directeur Organisation et Informatique du groupe de distribution Viniprix – Euromarché où il bâtit un des premiers systèmes de logistique en temps réel. En 1983, il crée DL Consultant, société spécialisée dans l'édition de logiciels pour la supply chain, qui deviendra INFOLOG SOLUTIONS, avant d'être rachetée par GENERIX SA en décembre 2007.

Il est précisé que les membres du Conseil de Surveillance exercent par ailleurs les mandats suivants :

**M. GALLANT** est Président de la société par actions simplifiée Société Immobilière de la Rue d'Alger (SIRA) et Directeur général des SAS Califfe 2008 et Califfe 2009. Il est également gérant de la Financière de la rue d'Alger SARL, administrateur de la Financière Boscary et de Makheia Groupe SA.

**M. POIRIER** est Président de Pléiade Investissement SAS, administrateur de Seeft Management SAS, administrateur de Industries et Finances Partenaires SAS, administrateur de Softway SA, administrateur de Netgem SA, administrateur de Hologram Industries SA, représentant permanent de Seeft Management au sein de Smart Trade SA, représentant permanent de Pléiade Investissement au sein du Comité Consultatif de Ciblex Financière SAS, membre du Conseil de Surveillance de Quiétalis SAS et gérant de POIRIER et Cie SARL.

**M. GAUTIER** est administrateur de Cabasse Canon SA et membre du Conseil d'administration de la société Groupe Legris Industrie.

**M. CLAVERIE** est membre du Conseil de Surveillance de DIVALTO SA et de SODIFRANCE, membre du Conseil d'administration de Cognitis Group et Premier Vice-Président du Comité Exécutif du Conseil d'administration de Syntec Informatique, Chambre syndicale des SSII et des Editeurs de Logiciels.

La société **PLEIADE INVESTISSEMENT** est membre du Conseil de Surveillance de Quiétalis SAS, membre du Comité de Surveillance de Seeft Management SAS, membre du Conseil d'administration d'Interlogiciel Financière SAS et membre du Comité de direction de Cojean SAS.

**M. de MORAS**, représentant permanent de PLEIADE INVESTISSEMENT au Conseil de Surveillance de GENERIX et Président du Conseil de Surveillance de DIVALTO SA.

**M. DESPINEY** est gérant de la SARL Organétude.

Aucune de ces sociétés ne fait partie de Generix Group. Les sociétés Hologram Industries SA et Makheia SA sont cotées au compartiment C Nyse Euronext Paris. Toutes les sociétés citées sont des sociétés de droit français.

Le mandat des membres du Conseil de Surveillance est d'une durée de 6 années. Pour des raisons historiques, la durée statutaire des mandats des membres du Conseil de Surveillance est fixée au maximum légal, soit six années, et non quatre, comme le recommande le Code AFEP-MEDEF. Il n'a pas été jugé utile de proposer à l'assemblée une modification statutaire à cet égard.

Les mandats de quatre des six membres en fonctions viendront à échéance en 2011, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011.

Aucune décision n'a été prise à ce jour concernant l'échelonnement des mandats des membres du Conseil de Surveillance ; il convient de rappeler que la Société était organisée, jusqu'au 2 février 2005, sous la forme d'une société à conseil d'administration, et que les mandats en cours sont les premiers mandats exercés dans le cadre d'une direction dissociée à Directoire et Conseil de Surveillance.

Le Conseil comprend trois administrateurs indépendants, M. CLAVERIE, M. GALLANT et M. GAUTIER.

Selon la définition du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées élaboré par l'AFEP et le MEDEF, dans sa version consolidée de décembre 2008, un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Les critères retenus pour qualifier un administrateur d'indépendant et prévenir les risques de conflits d'intérêt entre un membre du Conseil de Surveillance et la direction, la Société ou son groupe, sont les suivants :

- Ne pas être salarié ou mandataire social de la Société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement significatif de la Société ou de son groupe, ou pour lequel la Société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ;
- Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

La qualification d'administrateur indépendant a été débattue par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 26 juin 2009.

Il est apparu que M. CLAVERIE et M. DECONNINCK, Président du Directoire, sont tous deux membres du Conseil de Surveillance de la société Divalto.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil ont estimé que cette circonstance n'était pas de nature à remettre en cause la qualité d'administrateur indépendant de M. CLAVERIE compte tenu de ses compétences et de son implication dans les travaux du Conseil et des comités spécialisés dont il est membre.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire.

À toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Il se réunit au moins quatre fois dans l'année pour examiner le rapport trimestriel que doit lui présenter le Directoire et une fois, de plus, au besoin, pour vérifier et contrôler les documents sur les comptes de l'exercice que doit lui remettre le Directoire dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Il est convoqué par le Président ou le Vice-président.

Toutefois, le Président doit convoquer le Conseil à une date qui ne peut être postérieure à quinze jours, lorsqu'un membre au moins du Directoire ou le tiers au moins des membres du Conseil de Surveillance lui présente une demande motivée en ce sens.

Si la demande est restée sans suite, ses auteurs peuvent procéder eux même à la convocation en indiquant l'ordre du jour de la séance. Hors ce cas, l'ordre du jour est arrêté par le Président et peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Les membres du Conseil reçoivent, préalablement à la réunion, tous documents utiles à l'examen de l'ordre du jour et à leurs délibérations.

Le Conseil s'est réuni 10 fois au cours de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2008 et clos le 31 mars 2009. La durée moyenne d'une réunion du Conseil est de trois heures.

Le taux moyen de présence aux séances est de l'ordre de 83%.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance a notamment délibéré sur les points suivants :

- Le fonctionnement des organes sociaux de l'entreprise ;
- La composition du Directoire ;
- L'examen du projet de règlement intérieur du Directoire ;
- La cooptation d'un nouveau membre en remplacement d'un membre démissionnaire ;
- La répartition des jetons de présence ;
- Le renouvellement des membres du comité d'audit, du comité des nominations et des rémunérations et du comité stratégie ;
- L'affectation des coûts d'acquisition des sociétés INFLUE et INFOLOG SOLUTIONS ;
- L'autorisation d'un acte de nantissement ;
- L'examen du budget de l'exercice ;
- Le reporting trimestriel (examen de l'activité de la Société au cours du trimestre écoulé et du chiffre d'affaires trimestriel)
- L'examen des comptes semestriels ;
- L'examen des comptes annuels et du rapport de gestion ;
- L'examen de l'activité des filiales étrangères.

Lors de sa réunion du 26 juin 2009, le Conseil a procédé à l'évaluation de ses travaux pour l'exercice écoulé.

Le Conseil a constaté que son fonctionnement était satisfaisant. Les convocations sont faites par courrier électronique dans un délai raisonnable. Le calendrier des réunions du Conseil est arrêté à l'avance et l'assiduité des membres aux réunions est régulière. Les documents nécessaires à l'examen et à l'approbation des projets soumis au Conseil sont communiqués, dans la mesure du possible, préalablement aux réunions.

Afin d'améliorer encore l'efficacité et le fonctionnement de leurs travaux, les membres du Conseil ont demandé que les documents soient systématiquement communiqués avant les réunions et que les présentations soient plus synthétiques.

## b) Directoire

Le Directoire, au 31 mars 2009, était composé de 6 membres.

ORGANE	NOM	FONCTION	DATE DE NOMINATION	DATE DE FIN DE MANDAT
DIRECTOIRE	Jean-Charles DECONNINCK	Président	30 mars 2005	<b>2009</b> AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009
	Gérard VERIN	Membre	2 fév. 2005	<b>2009</b> AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009
	Philippe SEGUIN	Membre	12 avril 2005	<b>2009</b> AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009
	Virginie MELEUX	Membre	21 juillet 2008	<b>2009</b> AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009
	Didier BONJOUR	Membre	21 juillet 2008	<b>2009</b> AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009
	Alain LEVY	Membre	21 juillet 2008	<b>2009</b> AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009

Par décision du 21 juillet 2008, le Conseil de Surveillance a porté de 4 à 6 le nombre de membres du Directoire. Mme Corine LEMEUNIER, membre du Directoire depuis le 23 mars 2007, a quitté le Directoire le 21 juillet 2008.

Les membres du Directoire exercent par ailleurs les mandats suivants :

M. DECONNINCK est Président de INFOLOG SOLUTIONS SAS, administrateur de INFLUE PORTUGAL et de GENERIX GROUP BENELUX. Il est également administrateur de GENERIX ITALIA, issue de la fusion, en avril 2009, de INFLUE ITALIA et de INFOLOG ITALIE.

Mme MELEUX est administrateur de GENERIX ITALIA, filiale à 100% de GENERIX.

M. LEVY, M. BONJOUR, M. VERIN et M. SEGUIN n'exercent pas d'autres mandats sociaux.

Le Directoire a pour mission principale de déterminer les grandes orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre. S'agissant d'un métier de service, il attache une importance particulière à la gestion des personnes.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Directoire qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication de statuts suffise à constituer cette preuve.

Au cours de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2008 et clos le 31 mars 2009, le Directoire s'est réuni 14 fois.

Le taux moyen de participation est de 82,5%.



Le Directoire se réunit une fois par mois, sur convocation de son Président ou sur convocation de la moitié au moins des membres.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit fixé dans la convocation.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les membres participant à la séance du Directoire.

Le Directoire désigne un secrétaire, qui peut être choisi en dehors de ses membres.

Si le Directoire comprend deux membres, les décisions sont prises à l'unanimité. S'il comprend plus de deux membres, les décisions doivent être prises à la majorité des membres composant le Directoire, le vote par représentation étant interdit. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Les membres ainsi que toute personne appelée à assister à une séance du Directoire sont tenus à discrétion à l'égard des informations confidentielles et données comme telles par le Président.

Les délibérations sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial tenu au siège social, coté et paraphé conformément aux dispositions réglementaires.

Les procès-verbaux peuvent être établis sur des feuilles mobiles numérotées sans discontinuité et paraphés dans les conditions prévues à l'alinéa précédent.

Les procès-verbaux sont signés par le Président de séance et au moins un membre du Directoire. En cas d'empêchement du Président de séance, ils sont signés par deux membres au moins. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés par le Président du Directoire, un membre délégué provisoirement dans les fonctions de Président ou un fondé de pouvoirs habilité à cet effet.

Au cours de l'exercice écoulé, le Directoire a notamment délibéré sur les points suivants :

- L'élaboration et l'adoption d'un projet de règlement intérieur ;
- Le reporting trimestriel (activité du trimestre écoulé, chiffre d'affaires trimestriel) ;
- L'arrêté des comptes annuels et du rapport de gestion ;
- L'arrêté des comptes semestriels ;
- Le budget de l'exercice ;
- La constatation de conversions d'obligations en actions ;
- L'attribution gratuite d'actions à des salariés du groupe ;
- L'examen de questions écrites relatives à une ou plusieurs opérations de gestion.

### c) Comité de Direction

Le Directoire s'appuie sur le Comité de Direction pour suivre et évaluer la gestion de la société. Le Comité de Direction se réunit tous les 15 jours.

À la date du 31 mars 2009, la composition du Comité de Direction était la suivante :

NOM	FONCTION
Jean-Charles DECONNINCK	Président du Directoire
Gérard VERIN	Directeur Support et Hébergement
Michel JARDAT	Directeur Alliances et Stratégie
Philippe PETIT	Directeur Conseil et Services

NOM	FONCTION
<b>Philippe SEGUIN</b>	Directeur Edition
<b>Virginie MELEUX</b>	Directrice Administration et Finance
<b>Alain LEVY</b>	Directeur des Opérations Conseil et Services
<b>Sylvie BRUNET</b>	Directrice Marketing et Communication
<b>Fernand DAMOTTE</b>	Directeur Développement International
<b>Didier BONJOUR</b>	Directeur Commercial
<b>Bénédicte OUTHENIN CHALANDRE</b>	Directrice Ressources Humaines
<b>Franck VALLET</b>	Directeur des Filiales

## > Règles de gouvernance retenues par la Société

Compte tenu du rapprochement avec la société INFLUE SYSTEMES D'INFORMATIONS, dont le patrimoine a été transmis à la Société en application de l'article 1844-5 du Code civil le 30 octobre 2007, puis de l'acquisition de la société INFOLOG SOLUTIONS le 28 décembre 2007, qui ont modifié de manière significative la taille de la Société et le périmètre du groupe, la Société n'a appliqué, au cours de l'exercice 2007-2008, aucune disposition d'un Code de gouvernement d'entreprise.

La Société a engagé, à l'automne 2008, une réflexion sur les règles de gouvernance applicables à l'entreprise.

Lors de sa réunion du 21 novembre 2008, le Conseil de Surveillance, après avoir pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, a considéré que ces recommandations s'inscrivaient dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société et constaté que la quasi-totalité d'entre elles étaient déjà mises en œuvre.

Des dispositions complémentaires ont été arrêtées par le Conseil de Surveillance lors de ses séances du 26 janvier 2009 et 26 juin 2009 et sont détaillées au chapitre III « Principes et règles arrêtés par le Conseil de Surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux ».

Lors de sa réunion du 26 juin 2009, le Conseil de Surveillance a constaté que la Société appliquait la plupart des dispositions du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées élaboré par l'AFEP et le MEDEF dans sa version consolidée de décembre 2008 et a décidé d'adhérer aux dispositions dudit Code.

Pour celles des dispositions du Code qui ne seraient pas encore mises en œuvre, il en a été fait mention au fil du présent rapport ; des explications ont été apportées sur les raisons pour lesquelles leur application n'est pas envisagée ou envisageable à la date d'établissement du présent rapport, en application du principe « comply or explain ».

Le texte du Code AFEP-MEDEF est consultable sur le site internet du MEDEF à l'adresse <http://www.medef.fr>.



## **> Publication des informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce**

Les informations prévues à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce sont publiées au chapitre « Renseignement de caractère général concernant le capital » du rapport de gestion.

## ■ PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ RELATIVES À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

---

L'acquisition successive de la société INFLUE SYSTEMES D'INFORMATION en mars 2007 et de la société INFOLOG SOLUTIONS en décembre 2007, a conduit le groupe à engager une refonte des procédures de contrôle interne et des process existants, notamment administratifs, financiers et comptables, afin d'harmoniser les pratiques en vigueur et mettre en place des standards communs aux différentes entités du groupe.

Au-delà de ce travail d'harmonisation, et dans un souci d'amélioration constante des procédures existantes, la Société a engagé une réflexion sur les procédures et bonnes pratiques en matière de contrôle interne et demandé aux Commissaires aux comptes de réaliser, dans le cadre de leurs diligences légales, un diagnostic des procédures existants, dont les résultats ont été présentés au Comité d'audit.

À l'issue de cette phase de réflexion et de diagnostic, la Société a confié à un cabinet indépendant la tâche de l'assister dans la refonte et la mise à jour du manuel des procédures administratives, financières et comptables.

### > Définition du contrôle interne

Le contrôle interne se définit comme un processus conduit par la Direction générale, sous le contrôle du Conseil de Surveillance et mis en œuvre par les dirigeants et l'ensemble du personnel.

Les procédures de contrôle interne du groupe sont constituées des règles, directives et manières de procéder qui visent :

- d'une part, à veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, à vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir la garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés. En effet, la probabilité d'atteindre les objectifs définis est soumise aux limites inhérentes à tout système de contrôle, et notamment :

- aux erreurs humaines commises ou aux dysfonctionnements survenus lors de la prise de décisions ou dans l'application de celles-ci ;
- au cas de collusion délibérée entre plusieurs personnes conduisant à éluder le dispositif de contrôle en place ;
- au cas où la mise en place, voire le maintien d'un contrôle serait plus onéreux que le risque qu'ils sont censés pallier.

De plus, dans la poursuite des objectifs précités, l'entreprise est confrontée à des aléas et événements indépendants de sa volonté.

### > **Référentiel**

Aucun référentiel spécifique n'a été mis en œuvre au cours de l'exercice écoulé.

### > **Périmètre du contrôle interne**

Le dispositif de contrôle interne mis en place couvre l'ensemble des opérations effectuées au sein du groupe, qui comprend la maison mère et les filiales françaises incluses dans le périmètre de consolidation, tel qu'il est défini au chapitre « Filiales » du rapport de gestion.

Compte tenu des opérations de rapprochement réalisées ou en cours entre les filiales étrangères de l'ancien groupe INFLUE et les filiales étrangères du groupe INFOLOG SOLUTIONS (fusion des entités italiennes, par exemple), il n'a pas été possible d'étendre le présent dispositif de contrôle aux filiales étrangères incluses dans le périmètre de consolidation ; la direction a décidé de les soumettre à des audits externes réguliers.

### > **Description des procédures de contrôle mises en place**

#### **a) Organisation générale des procédures de contrôle interne au niveau de la Société : acteurs, structure(s) spécifique(s) en charge / rôles respectifs et interactions**

Cette description synthétique a pour objet de préciser comment les procédures de contrôle interne sont organisées au sein du groupe et quelles sont les liaisons et interactions entre les différents acteurs ou structure(s) exerçant des activités de contrôle.

##### ■ **Acteurs ou structure(s) exerçant des activités de contrôle**

Compte tenu de la taille de la Société, il n'existe pas de structure dédiée à l'audit interne.

Le contrôle interne de GENERIX SA est fondé sur :

- Une organisation générale ayant un rôle de contrôle, d'expertise et de conseil.

Il s'agit de la Direction Administrative et Financière et de la Direction des Ressources Humaines.

- Des organes de contrôle spécifiques et indépendants :
  - le Comité d'Audit ;
  - le Comité des Rémunérations ;
  - le Comité Stratégie.

On se référera au chapitre 1 du présent rapport pour toute précision concernant la composition, le rôle et la fréquence des réunions des comités.

## **b) La Direction Administrative et Financière du groupe**

La Direction Administrative et Financière, sous la responsabilité de la Directrice Administrative et Financière, a une double mission d'expertise et de contrôle. Elle propose les doctrines et procédures pour validation par la Direction Générale, les met en place et veille à leur application dans la société.

### **Le service « Contrôle de Gestion » du groupe**

Le service « Contrôle de Gestion » de la société a pour objectif :

- D'animer les processus de planification et de définition des objectifs économiques ;
- De mettre en place les outils de « reporting », de pilotage et d'aide à la décision adaptés aux différents niveaux de responsabilité et aux différents types d'activité ;
- D'analyser les écarts entre les résultats réalisés et les objectifs, d'en expliciter les causes avec les services opérationnels et de suivre la mise en place des mesures correctives correspondantes ;
- De s'assurer de l'exactitude des données de base et de contrôler la cohérence des restitutions des systèmes d'information financière.
- D'assurer un suivi détaillé de l'activité des filiales.

### **Le service « Comptabilité » du groupe**

Le service « Comptabilité » a les objectifs suivants :

- Contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données de base de l'information financière ;
- Appliquer la doctrine comptable et élaborer les états financiers ;
- Définir la stratégie fiscale du groupe et assurer une mission d'expertise et de conseil pour le compte de la Direction Générale du groupe ;
- Garantir que les états financiers sociaux et consolidés sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et du principe de permanence des méthodes comptables, et donnent une vision sincère de l'activité et de la situation de la société ;
- Assurer la coordination avec les Commissaires aux comptes et la mise à disposition des informations utiles à l'exécution de leurs diligences.

### **Le service « juridique » du groupe**

Le service juridique est en charge :

- de la définition et le contrôle de l'application de la politique contractuelle du groupe ;
- de l'organisation des relations avec les autorités réglementaires françaises et européennes ;
- du suivi des contentieux et risques juridiques, y compris l'interface avec la Direction Administrative et Financière du groupe pour leur prise en compte dans les états financiers ;
- du secrétariat juridique de la société du groupe, en coordination avec un cabinet d'avocats extérieur, et de l'application des règles concernant la gouvernance d'entreprise.

### **Le service « Clients » du groupe**

Le service « Clients » est en charge :

- de la gestion des commandes et des contrats clients ;
- de la facturation client ;
- du suivi du recouvrement client ;
- de la gestion administrative des avoirs & litiges clients ;
- de la gestion des projets clients.

### **Le service « Achats & Frais Généraux » du groupe**

Le service « Achats & Frais Généraux » est en charge :

- de la gestion de l'ensemble des frais généraux sur les sites en France ;
- de l'application correcte de la procédure de gestion des achats et des voyages et déplacements ;
- de la participation aux consultations sur les nouveaux fournisseurs.

## **c) La Direction Ressources Humaines du groupe**

La Direction des Ressources Humaines :

- s'assure du respect par le groupe des dispositions du Code du Travail, au moyen notamment d'une veille réglementaire continue ;
- organise les relations avec les Instances Représentatives du Personnel ;
- coordonne la gestion administrative du personnel, la paie ;
- procède à l'élaboration des tableaux de bord sociaux ;
- appréhende et décline la stratégie Ressources Humaines de l'entreprise ;
- répond aux demandes des opérationnels sur tous les domaines des ressources humaines et les accompagne dans leurs décisions.

## **Références externes ou internes de l'entreprise**

### ■ **Manuel de procédures (ou « process book »)**

Un manuel de procédures (ou « process book ») a été mis en place en 2007 et refondu en 2008 afin d'être harmonisé pour l'ensemble des entités du groupe. Il est régulièrement mis à jour de nouvelles procédures ou évolutions par la Direction administrative et financière.

## **d) Présentation des informations synthétiques sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre de l'élaboration de l'information comptable et financière**

Les informations synthétiques sur les procédures de contrôle interne mises en place se focalisent sur les éléments significatifs susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats du groupe.

### **Environnement de contrôle**

Le groupe a mis en place un environnement de contrôle qui repose notamment sur le Directoire, qui est l'instance de discussion de la stratégie du groupe, et le Comité de Direction, qui est l'instance de mise en œuvre de la stratégie du groupe.

### **Procédure de contrôle interne du groupe**

#### ■ **Budget et contrôle budgétaire trimestriel**

La préparation du budget est décentralisée au sein de chaque unité opérationnelle : commerce, service, recherche et développement, support, marketing opérationnel, ressources humaines, finances et administration, filiales étrangères.

Son organisation est assurée par le Contrôle de Gestion du groupe qui en définit les principes et le calendrier, anime le processus par entité et vérifie la cohérence d'ensemble avec la stratégie définie par le Comité de Direction.

Le Contrôle de Gestion consolide et commente l'ensemble des budgets proposés par les départements pour approbation par le Directoire et le Comité de Direction.

Ce processus budgétaire est un engagement fort de chaque responsable de département et sert de base du calcul des éléments de rémunération variable des salariés.

Les budgets annuels sont mensualisés et utilisés comme référentiel unique du contrôle budgétaire.

Chaque mois, le service « Contrôle de Gestion » produit un compte de résultat pour chaque département et mesure les écarts par rapport au budget.

Il présente également des ratios / indicateurs de rentabilité et d'exploitation afin de mesurer les évolutions de l'activité.

Les éventuels impacts futurs sont analysés et des actions correctives sont mises en place.

En complément, il réactualise le plan de trésorerie.

#### ■ **Tableau de bord mensuel**

Le contrôle de Gestion détermine chaque mois le chiffre d'affaires établi conformément aux règles IFRS en vigueur dans le respect des principes suivants :



– *Chiffre d’Affaires « Licences » :*

Les ventes de Licences sont comptabilisées lorsque, à la clôture de la période, les 4 critères suivants sont remplis : les Conditions Générales de Vente (contrat) sont signés par le client final, le produit est livré ou installé, le prix de vente est déterminé et le recouvrement du prix de vente est fixé dans un délai inférieur à 6 mois.

– *Chiffre d’Affaires « Services » :*

Les prestations rendues et non facturées à la date de la clôture des comptes sur les contrats en régie sont comptabilisées en facture à établir, et valorisées au prix de vente. Pour les contrats au forfait, les encours sont évalués en fonction du degré d’avancement des travaux et à partir des prix de vente.

Les dépassements à fin de projet sont pris en compte à 100% dès leur constatation.

– *Chiffre d’Affaires « Maintenance » et « ASP »*

Dès lors qu’un contrat de support ou de mode ASP est signé avec le client final, le chiffre d’affaires est comptabilisé chaque mois linéairement sur la durée du contrat.

Le contrôle de Gestion présente chaque mois une analyse des principaux indicateurs, tels que : analyse du chiffre d’affaires par typologie ; analyse des centres de coûts, des projets clients ou internes (notamment les projets du pôle édition), le taux d’activité...

■ **Tableau de bord hebdomadaire**

Le service « Contrôle de Gestion » établit chaque semaine un tableau de bord adressé au Comité de Direction et qui contient notamment les mentions suivantes :

- suivi des prévisions commerciales du trimestre ;
- calcul du chiffre d’affaires licence prévisionnel ;
- suivi des commandes entrées par commercial ;
- taux d’activité.

■ **Grille de délégations**

En matière de réductions tarifaires, des délégations ont été consenties à certains salariés ou certaines catégories de salariés afin de contrôler et respecter la politique de la Direction. Ainsi, à partir de certains seuils, les réductions tarifaires doivent être validées par la Direction Commerciale et la Direction Financière.

Il existe également une liste des délégations consenties permettant de définir les personnes qui ont le pouvoir d’engager le groupe dans les domaines suivants : bancaires, social, communication avec le marché et les analystes financiers, engagements des dépenses...

**Procédure de contrôle des engagements du groupe**

■ **Rédaction, approbation et suivi des contrats**

Le service juridique du groupe est engagé dans une démarche de sécurisation et de contrôle des engagements.

Il définit une politique contractuelle précise pour tous les engagements récurrents, se traduisant par des modèles de contrats standards, validés par la Direction Administrative et Financière du groupe ainsi que par la Direction des Affaires Juridiques du groupe.

Ces modèles de contrats standards ont fait l'objet d'une refonte en 2004, révisée en 2005, dans l'optique de simplifier le plus possible leur utilisation.

Une harmonisation de l'ensemble des contrats a été réalisée au cours de l'exercice écoulé suite à l'acquisition des groupes INFLUE SYSTEMES D'INFORMATION et INFOLOG SOLUTIONS.

Toute modification de contrat standard fait l'objet d'une procédure d'approbation centralisée par le service juridique.

Seul le Président du Directoire, le Directeur Commercial et le Directeur des Services sont habilités à signer les contrats.

#### ■ **Outils de contrôle des engagements de dépenses, d'approbation des factures et de validation des paiements**

Aucune dépense ne peut être engagée sans l'émission d'une demande d'achat validée par la Direction Administrative et Financière qui établit le bon de commande.

La comptabilité enregistre les factures dès réception et opère un rapprochement avec le bon de commande.

Le règlement n'est exécuté qu'après signature par l'émetteur de la demande d'achat d'un bon à payer qui valide la réception ou réalisation de la commande.

#### ■ **Contrôle de gestion du personnel**

Tout recrutement de personnel fait l'objet d'une procédure d'approbation visant à valider que les candidats proposés correspondent aux profils recherchés sur le long terme par la Société, et que les rémunérations offertes s'inscrivent dans la grille salariale de la société.

### **Procédure de contrôle de l'élaboration des comptes consolidés**

L'information consolidée est établie par le service Comptabilité du groupe, sur la base d'un calendrier de clôture.

Dans le cadre du reporting consolidé, une procédure de rapprochement est appliquée mensuellement pour vérifier la cohérence des données intra groupe.

Les filiales comprises dans le périmètre de consolidation ont chacune un cabinet comptable qui remonte les données comptables sous un format standard au service Comptabilité. Ces données sont retraitées dans un logiciel comptable afin d'y être consolidées.

Les traitements de consolidation sont effectués par le service Comptabilité du groupe.

### **Procédure de contrôle de la Facturation**

La facturation est sous la responsabilité du Pôle Client.

#### ■ **Activité « Licence »**

La facture est émise dès réception du bon de livraison sur la base des éléments financiers contenus dans le contrat signé.

Chaque mois, le service « Contrôle de Gestion » vérifie la cohérence des factures émises lors de la production du chiffre d'affaires.

#### ■ **Activité « Prestations de Services »**

Pour les prestations effectuées en mode régie, la facture est émise après validation des temps passés par les chefs de projet sur la base des éléments financiers contenus dans le contrat signé.

Pour les prestations effectuées en mode forfait, les factures sont émises sur la base du calendrier contractuel de facturation lié soit à une date, soit à une échéance en fonction de jalons de prix contractualisés.

Chaque mois, le service « Contrôle de Gestion » vérifie la cohérence entre les factures émises et le niveau d'avancement du projet.

#### ■ **Activité « Maintenance »**

Pour la première année, les factures sont émises dès la signature du contrat de support pour la période restant à courir jusqu'au 31 décembre.

À compter de la deuxième année, les factures sont émises en décembre et couvrent la redevance due au titre de l'année suivante.

Les contrats de maintenance de la société INFOLOG SOLUTIONS ont été harmonisés.

#### ■ **Activité « ASP »**

Les factures sont émises trimestriellement à la mise en production. La durée des contrats varie de une à trois années. Au delà de ces durées, les contrats sont reconduits par tacite reconduction.

### **Procédure de gestion des impayés et des relances du groupe**

Le recouvrement des factures est assuré par le Pôle Client et répond à une procédure très précise qui inclut l'envoi de courriers de relance, indiquant à l'annonceur les conséquences financières de son retard de paiement.

À défaut de paiement, une mise en demeure est envoyée au client, lui précisant que son défaut de paiement contraint le groupe à engager une action judiciaire à son encontre.

Un suivi régulier des litiges potentiels est opéré chaque semaine par le Pôle Client.

### **Procédure de contrôle de la trésorerie**

#### ■ **Sécurisation des paiements**

Tous les types de moyen de paiement de la société font l'objet d'une procédure de sécurisation, ce qui réduit le risque de fraude interne. Ces procédures de sécurisation sont doublées d'un rapprochement bancaire-comptable quotidien.

#### ■ **Gestion du Risque de Liquidité**

La Direction Administrative et Financière du groupe est chargée de veiller à ce que la société dispose des sources de financement pérennes et en quantité suffisante au regard des besoins :

- Par une analyse et une réactualisation mensuelle des prévisions de trésorerie. Ces analyses sont synthétisées dans un tableau de bord présenté mensuellement au Comité de Direction et au Directoire.
- Par un reporting hebdomadaire à la Direction Générale du niveau des encaissements.
- Par la négociation et le maintien permanent d'un encours de lignes de financement confortables.

### **Procédure de contrôle des engagements hors bilan du groupe**

Chaque semestre, la Direction Administrative et Financière du groupe procède à une analyse précise des engagements hors bilan (locations financières, crédit bail, retraites, ...) et établit un rapport détaillé.

### **Procédure de production et de contrôle de l'information financière du groupe**

#### ■ **Constatation du Chiffre d'Affaires**

Chaque trimestre, le Chiffre d'affaires est calculé par le Contrôle de Gestion et est audité par les Commissaires aux Comptes avant validation finale par le Directoire de la Société.

#### ■ **Communication financière**

Outre le Président du Directoire, seules la Directrice Administrative et Financière et la Directrice marketing et Communication sont habilitées à communiquer des informations financières au marché.

## **> Système visant à recenser, analyser les principaux risques et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion des risques**

L'analyse des risques auxquels le groupe est exposé passe par l'identification et l'évaluation de l'ensemble des risques internes et externes susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs du groupe.

Les risques auxquels le groupe est exposé sont publiés au chapitre « Facteurs de risques » du rapport de gestion.

Compte tenu du récent rapprochement avec les sociétés INFLUE SYSTEMES D'INFORMATION et INFOLOG SOLUTIONS, et du fait que des travaux d'harmonisation des process et activités été engagés au sein des différentes entités du groupe, la direction a décidé de réaliser une nouvelle cartographie des risques existants au sein du groupe, dans sa nouvelle configuration.

L'élaboration d'une matrice des risques et des procédures de gestion des risques est actuellement en cours.

## ■ PRINCIPES ET RÈGLES ARRÊTÉS PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE POUR DÉTERMINER LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

---

### > Membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent pas d'autre rémunération que celle représentée par les jetons de présence.

Au cours de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2008 et clos le 31 mars 2009, le Conseil de Surveillance a réparti entre ses membres une somme globale de 28.865 € au titre des jetons de présence alloués par l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2007 pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2007 et clos le 31 mars 2008.

Cette répartition a été réalisée selon les modalités suivantes :

- M. Gérard CLAVERIE..... 7.500 €
- M. Jean-Philippe GALLANT..... 3.750 €
- M. François POIRIER..... 3.750 €
- M. Jean-François GAUTIER..... 3.750 €
- M. Maël BARRAUD..... 3.750 €
- M. Jean-Michel RENCK..... 2.435 €
- M. Georges LEBLON..... 2.435 €
- PLEIADE INVESTISSEMENT..... 1.315 €

Le 30 septembre 2008, l'Assemblée Générale Mixte a fixé à 60.000 € le montant global des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2008 et clos le 31 mars 2009.

Lors de sa réunion du 26 juin 2009, le Conseil a décidé de ne pas répartir la totalité des jetons de présence fixés par l'assemblée générale et a partagé un montant global de 45.500 € entre les membres en exercice selon les modalités suivantes.

Il a été décidé d'allouer à M. DESPINEY, M. GAUTIER et à la société PLEIADE INVESTISSEMENT un montant de 4.500 €.

Le Conseil a fixé à la somme de 9.000 € le montant des jetons de présence dus à M. CLAVERIE, à M. GALLANT et à M. POIRIER en considération de leur implication particulière dans les travaux du Conseil et des comités spécialisés.

## > Membres du Directoire

La rémunération du Président du Directoire est fixée par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Comité des rémunérations.

Elle comporte une part fixe et une part variable, déterminée en fonction d'objectifs de performance financière du groupe.

Lors de sa réunion du 21 novembre 2008, le Conseil de Surveillance a pris acte que, pour se mettre en conformité avec les recommandations de l'AFEP et du MEDEF en matière de transparence des rémunérations, le Président du Directoire a décidé de mettre un terme au contrat de travail le liant à la Société avec effet au 31 décembre 2008.

En conséquence, le Conseil a décidé de revoir les modalités de rémunération du mandat social de M. DECONNINCK, qui ont été arrêtées ainsi qu'il suit :

La rémunération fixe de M. DECONNINCK a été arrêtée à la somme mensuelle brute de 17.750 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

En outre, M. DECONNINCK a droit à une part variable égale au tiers de sa rémunération annuelle brute en fonction d'objectifs fixés par une lettre d'objectifs annuels. Cette rémunération variable est fonction du chiffre d'affaires et de l'EBE du groupe ainsi que du respect des objectifs assignés par le Conseil en matière de management/leadership et de stratégie de l'entreprise.

Lors de sa réunion du 26 juin 2009, le Conseil de Surveillance, après avoir entendu les propositions du Comité des Rémunérations, a arrêté le montant de la part variable de M. DECONNINCK à 50% de la part variable théorique due pour l'exercice 2008-2009.

Le Conseil a, en outre, au cours de cette réunion, fixé les objectifs à atteindre en termes de chiffre d'affaires, EBE, management/leadership et stratégie d'entreprise au titre de l'exercice 2009-2010.

La rémunération et les objectifs arrêtés par le Conseil ont été fixés afin de respecter les exigences de cohérence, d'équilibre et de benchmark préconisées par le Code AFEP-MEDEF en matière de fixation de la rémunération des dirigeants.

M. DECONNINCK bénéficie, au titre d'un avantage en nature, d'un véhicule de société.

Le Conseil de Surveillance a autorisé l'affiliation de M. DECONNINCK au régime de frais de santé-prévoyance groupe souscrit par la Société auprès de la compagnie Axa Assurances ainsi que son affiliation au régime de retraite supplémentaire par capitalisation souscrit par la Société auprès de la compagnie Generali en application des articles L. 911-1 et suivants du Code de la sécurité sociale.

À l'exception de M. DECONNINCK, aucun membre du Directoire ne perçoit de rémunération au titre de son mandat social.

Par ailleurs, lors de sa réunion du 26 janvier 2009, le Conseil de Surveillance a arrêté les conditions de performance conditionnant l'attribution définitive de l'indemnité de rupture stipulée au profit de M. SEGUIN, Directeur Edition, en cas de rupture de son contrat de travail à l'initiative de la Société dans les neuf mois suivant un changement de l'actionnaire principal.

Le Conseil de Surveillance, à l'unanimité, a décidé que cette indemnité de rupture ne serait définitivement acquise que si l'EBITDA du groupe est, au cours des 3 années fiscales précédant la cessation des fonctions salariées de M. SEGUIN, au moins égal à 80% de l'objectif fixé.



Le détail des rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux est publié au chapitre 18 du rapport de gestion. Des tableaux de présentation des rémunérations des dirigeants pour les exercices clos le 31 mars 2008 et le 31 mars 2009 sont publiés au paragraphe 18.4 du rapport de gestion.

## ■ MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

---

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, ordinaires, extraordinaires ou spéciales selon la nature des délibérations qu'elles sont appelées à prendre.

Conformément à l'article 33 des statuts, les Assemblées Générales sont convoquées soit par le Directoire ou, à défaut, par le Conseil de Surveillance ou par le ou les Commissaires aux Comptes, soit par un mandataire désigné par le Président du Tribunal de Commerce statuant en référé à la demande de tout intéressé en cas d'urgence ou d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins 5% du capital social, soit d'une association d'actionnaire répondant aux conditions fixées à l'article L.225-120 du Code de Commerce.

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales sont fixées par les articles 32 et suivants des statuts de la Société.

Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à son nom depuis cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées par l'avis de convocation à l'assemblée.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires participant à l'assemblée par visioconférence ou par tous moyens de télécommunications permettant leur identification dans les conditions prévues par décret.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat. Le nombre de pouvoirs par actionnaire n'est pas limité. Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le Président émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le Directoire et un vote défavorable à l'adoption de tout autre projet de résolution.

Tout actionnaire peut également voter par correspondance selon les modalités légales et réglementaires ou voter à distance en utilisant des moyens de télétransmission dans les conditions prévues par la loi.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins la quotité du capital social requise et agissant dans les conditions et délais fixés par la loi, ou une association d'actionnaires répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-120 du Code de commerce, ont la faculté de requérir, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée de projets de résolutions.



## ■ CONCLUSION

---

Les procédures de contrôle interne du groupe sont complétées par une veille juridique et réglementaire qui vise à identifier en amont les évolutions de la législation et de la réglementation française et européenne qui pourrait avoir un impact sur les équilibres économiques de la Société.

Cette fonction est assurée par la Direction Générale et par la Direction Administrative et Financière du groupe qui prennent toutes les mesures appropriées pour faire prévaloir le moment venu l'intérêt de la Société.

La Société continuera à mettre en œuvre son dispositif de contrôle interne en s'appuyant sur les points de contrôle clés qui contribuent à la maîtrise des risques, ainsi que sur un programme formalisé de vérification de leur fonctionnement.

Cependant, comme tout système de contrôle il ne peut être fourni de garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

Villeneuve-d'Ascq, le 31 juillet 2009,

**Jean-Philippe GALLANT**

Président du Conseil de Surveillance

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J.P. Gallant", written in a cursive style.



## 3 | COMPTES SOCIAUX GENERIX SA 2008-2009



## I. BILAN AU 31 MARS 2009

ACTIF (milliers Euros)	Notes	31/03/2008	31/03/2009
ACTIF IMMOBILISE :		51 065	50 739
Immobilisations incorporelles	Note 2	32 603	32 564
Immobilisations corporelles	Note 3	956	971
Immobilisations financières	Note 4	17 506	17 204
ACTIF CIRCULANT		30 384	28 990
Stocks	Note 5	11	32
Clients et comptes rattachés	Notes 6 & 6b	20 090	23 446
Autres créances	Note 7 & 7b	1 827	2 134
Avances et acomptes		107	0
Valeurs mobilières de placement	Note 8	5 519	2 516
Disponibilités		2 830	862
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF		1 133	1 365
Charges constatées d'avance	Note 9	1 133	1 365
Ecart de conversion actif		0	0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>82 582</b>	<b>81 094</b>
PASSIF (milliers Euros)	Notes	31 /03/2008	31/03/2009
CAPITAUX PROPRES	Note 11	38 562	33 291
Capital social	Note 10	7 132	7 163
Primes d'émission, de fusion, d'apport		28 005	28 078
Réserve légale		363	713
Réserves réglementées		336	336
Autres réserves		3	3
Report à nouveau		-51	2 318
Résultat de l'exercice		2 720	-5 482
Provisions réglementées		54	162
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Note 12	2 141	2 072
DETTES		31 330	32 397
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit		13 916	13 677
Emprunts et dettes financières diverses	Notes 13 & 18	120	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	Note 14	66	19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Notes 15 & 18	5 663	5 646
Dettes fiscales et sociales	Notes 16 & 18	11 104	12 257
Autres dettes	Note 18	461	798
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		10 549	13 334
Produits constatés d'avance	Note 17	10 549	13 334
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>82 582</b>	<b>81 094</b>

## ■ II. COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'Euros	Notes	31/03/2008	31/03/2009
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	Note 20	39 075	47 302
Production immobilisée		2 321	2 232
Subventions d'exploitation		9	37
Reprises sur amortissements & provisions, transferts de charges		1 371	2 549
Autres produits		9	28
TOTAL		42 786	52 148
CHARGES D'EXPLOITATION		39 546	55 556
Achats consommés		2 164	3 303
Variation de stocks		33	2
Autres achats et charges externes	Note 21	9 930	14 247
Impôts, taxes et versements assimilés		987	1 997
Salaires et traitements	Note 22	14 666	20 683
Charges sociales	Note 22	6 927	9 190
Dotations aux amortissements sur immobilisations	Notes 2 et 3	2 495	2 646
Dotations aux provisions sur actif circulant		1 408	2 626
Dotations aux provisions pour risques et charges	Note 12	906	801
Autres charges		30	61
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 240	-3 408
RESULTAT FINANCIER	Note 23	-671	-820
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 569	-4 228
RESULTAT EXCEPTIONNEL	Note 24	-98	-893
Impôt sur les bénéfices	Note 25	-248	361
BENEFICE OU PERTE		2 720	-5 482

### ■ III. PROJET D’AFFECTATION DU RÉSULTAT

---

Il sera proposé à l’assemblée générale d’imputer le résultat de l’exercice, soit une perte de 5 481 550 € sur le poste report à nouveau débiteur qui sera ainsi porté de 2 318 128 € à un solde débiteur de 7 799 678 €.

## ■ IV. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

---

Exercice clos le..... 31 mars 2009  
Durée de l'exercice en mois ..... 12 mois  
Total du bilan (en milliers d'Euros)..... 81 094  
Résultat net (en milliers d'Euros) ..... - 5 482

### > Faits marquants de l'année

#### Evolution du chiffre d'affaires :

GENERIX SA a enregistré, au cours de l'exercice 2009 un chiffre d'affaires de 47.3 M€.

À périmètre comparable (transmission universelle de patrimoine des sociétés INFLUE SYSTÈMES D'INFORMATIONS et INFLUE ILLICOM au 30/09/07), le chiffre d'affaires 2008 aurait été de 50,3 M€.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes clos le 31 mars 2009.

### > Note 1 : Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### Principes comptables :

Les comptes clos au 31 mars 2009 sont établis en euros et présentés conformément aux règles comptables françaises en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; indépendance des exercices.

Ils ont été élaborés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Données comparatives :

Pour rappel, l'exercice présenté en comparatif, clos au 31 mars 2008 tient compte de la TUP d'INFLUE SYSTÈMES D'INFORMATIONS à GENERIX SA au 30/09/07.



## a) Immobilisations

### - Immobilisations incorporelles

#### ■ Frais de conception des logiciels :

Ils sont immobilisés en conformité avec les règles édictées par le Conseil national de la comptabilité qui exige l'inscription, à l'actif immobilisé, des frais de production de logiciels, lorsque le projet a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, et lorsque l'entreprise a indiqué, concrètement, l'intention de produire le logiciel-mère concerné et de s'en servir durablement pour répondre aux besoins de sa clientèle, compte tenu de l'évolution prévisible des connaissances techniques en matière de conception et de production de logiciels.

Ils sont valorisés au coût standard en fonction des temps passés. Un contrôle est effectué régulièrement pour s'assurer que le calcul des coûts standards soit proche des coûts réels ; en cas d'écart significatif avec les coûts réels, un ajustement est comptabilisé en fin d'exercice.

La production immobilisée est amortie linéairement sur une période de 36 mois à partir :

- du mois d'activation des coûts de R&D pour les produits existants (évolution de version) ou nouveau module intégré totalement dans un produit existant ;
- du mois de fin de projet correspondant normalement à la date de démarrage de la commercialisation pour les nouveaux produits.
- **Les frais d'établissement** : ils correspondent aux frais d'augmentation de capital. Ils sont évalués au coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur une période de 5 ans.

#### ■ Fonds de commerce – mali technique :

Lors de la Transmission Universelle de Patrimoine de Ceitel au 1<sup>er</sup> novembre 2005, un mali technique a été comptabilisé dans le compte « fonds de commerce ». Le 1<sup>er</sup> octobre 2007, la transmission universelle de patrimoine d'INFLUE SYSTÈMES D'INFORMATIONS a conduit à constater un mali technique de 24 077 K€ (diminué de 222 K€ sur l'exercice 2009 suite au passage en résultat de la partie relative aux frais d'acquisition de titres).

Ces malis ont fait l'objet d'une affectation extra comptable globale en fonds de commerce, aucun actif ni passif de Ceitel ou d'INFLUE ne donnant lieu à réévaluation.

FONDS COMMERCIAL	FONDS COMMERCIAL	VALEUR RÉELLE	PLUS VALUE LATENTE	AFFECTATION DU MALI AU PRORATA DES PLUS VALUES LATENTES ET DANS LA LIMITE DE CELLE-CI
<b>Actif ne figurant pas dans les comptes des absorbés</b>				
CEITEL	0	2 366	2 366	2 366
INFLUE	0	23 855	23 855	23 855

En application du règlement CRC2004-01, ces malis techniques ne sont pas amortis ; une dépréciation est constatée lorsque la valeur économique est inférieure à la valeur nette comptable.

Le suivi de cette valeur économique est réalisé sur la base de 2 indicateurs :

- croissance de l'activité : chiffre d'affaires de nouvelles licences ;
- stabilité de la base installée : chiffre d'affaires de maintenance annuelle.

Dans la mesure où les activités de Ceitel et INFLUE sont de plus en plus intégrées dans l'activité de GENERIX SA, les flux de trésorerie sont plus difficilement identifiables et le seront encore plus dans les prochaines années, ce qui pourra donner lieu à une actualisation des indicateurs.

#### **- Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue des biens suivant le mode linéaire selon la nature du bien :

<b>INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS DIVERS</b>	Linéaire	10 ans
<b>MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE</b>		3 ans à 5 ans
<b>OUTILLAGE</b>		4 ans
<b>MOBILIER DE BUREAU</b>		10 ans

#### **- Immobilisations financières**

Les titres de participation et autres titres immobilisés figurent pour leur valeur d'acquisition. Une provision est constituée quand la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'usage des titres de participation est déterminée à partir de différents éléments, tel que la situation nette, l'existence de plus-values latentes et les perspectives de résultats prévisionnels validés par la Direction. Les frais d'acquisition de titres ont été comptabilisés en titres.

#### **b) Créances clients**

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure à la valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des comptes clients sont déterminées en fonction de leur antériorité et des risques de non recouvrement identifiés. Les affaires litigieuses ou contentieuses probables ou en cours, les passifs éventuels, sont soigneusement examinés, en liaison avec nos conseils juridiques et nos avocats.

#### **c) Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat.

La valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est calculée, pour les Fonds commun de placement et SICAV, sur la base du dernier prix de rachat connu.

Dans le cas de titres cotés, elle est réalisée sur la base de la valeur boursière résultant du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

#### **d) Chiffre d'affaires**

L'activité de GENERIX SA repose sur 3 grands composants :

- Licences : concession de droit d'usage de progiciel ;
- Maintenance : maintenance des progiciels ;

- Consulting : expertise, conseil, formation,... (classés en prestations de services Note 20).

Les concessions de licences sont reconnues lorsque, à la clôture de l'exercice (ou de la période), les quatre critères suivants sont remplis :

- la société peut démontrer l'existence d'un accord ;
- le produit est livré ;
- le prix est fixé ou à tout le moins déterminable ;
- enfin, le recouvrement du prix de vente est probable.

Cette règle se conforme à ce que prévoit le SOP 97-2 américain, amendé par le SOP 98-4, dont l'application est recommandée par le CNC.

Le chiffre d'affaires ne reflète pas les livraisons de licences qui n'ont pas été concrétisées par la signature d'un contrat dès la date d'arrêté.

Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont enregistrés *prorata temporis* sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation des produits constatés d'avance.

Les prestations au forfait sont comptabilisées selon la méthode à l'avancement, au fur et à mesure de leur exécution.

Les prestations en régie sont comptabilisées en fonction des temps passés validés valorisés au prix journalier.

INFLUE a apporté l'activité ASP.

Le chiffre d'affaires ne fait pas l'objet d'information sectorielle, GENERIX SA n'ayant qu'une seule activité.

### **e) Prestations en cours**

Les prestations rendues et non facturées à la date de clôture des comptes sur les contrats en régie sont comptabilisées en factures à établir et valorisées au prix de vente.

Pour les contrats au forfait, les encours sont évalués en fonction du degré d'avancement des travaux et à partir de leur prix de vente.

Toutefois, lorsque le montant des coûts prévisibles pour l'achèvement du projet risque de faire apparaître une perte à terminaison, une provision est constituée en fonction de la perte probable à la clôture de l'exercice.

### **f) Risques**

#### **- Risque de taux**

En milliers d'Euros	Total	à 1 an	1 an à 5 ans	à + 5 ans
<b>Passifs financiers</b>	13 677	8 123	5 554	
<b>Actifs financiers</b>	3 378	3 378		

Il n'y a pas de risque de taux sur les emprunts à taux fixe, qui s'élèvent à 6,6 M€.

Il existe un risque de taux sur les billets à ordre, qui s'élèvent à 7 M€. Un contrat de couverture des taux (cap) a été mis en place en octobre 2007 sur un notionnel de 4 M€.

Les actifs financiers sont composés de valeurs mobilières de placement et de comptes courants bancaires.

### - Risque de change

Il n'y a pas de risque car la totalité de notre facturation est faite en euros.

Par conséquent, GENERIX SA n'a pas recours à des instruments financiers dans le cadre d'une politique de couverture de risques de change.

### - Risque de liquidité

Le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif, et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

GENERIX SA estime ne pas être exposée à ce risque compte tenu de sa structure financière générale, du niveau et de la structure de son actif circulant et de son endettement, et de sa capacité à mobiliser, le cas échéant, de nouveaux financements.

Par ailleurs les comptes bancaires sont exclusivement en euros et GENERIX SA a, via des établissements de crédit, des lignes de crédits confirmées ouvertes.

### g) Plans d'achat d'actions

Conformément aux principes comptables français, la charge correspondant à l'avantage accordé aux bénéficiaires de plans d'actions gratuites ou de souscription d'actions, à savoir la différence entre le prix d'exercice et la valeur de l'action à la date d'attribution, n'est pas comptabilisée. L'augmentation de capital est constatée pour le prix d'exercice lors de la levée de l'option par le bénéficiaire.

## > Note 2 : Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/03/2008	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	31/03/2009
<b>Valeurs brutes</b>	<b>54 123</b>	<b>2 448</b>	<b>222</b>	<b>56 349</b>
Frais d'augmentation de capital	374			374
Frais de conception des logiciels	22 845	2 082		24 927
Logiciels	1 436	216		1 652
Fonds de commerce, droit au bail	29 232		222	29 010
Autres immobilisations incorporelles	115			115
Immobilisations incorporelles en cours	121	151		271
<b>Amortissements</b>	<b>21 520</b>	<b>2 265</b>		<b>23 785</b>
Frais d'augmentation de capital	320	50		370
Frais de conception des logiciels	19 883	2 044		21 927
Logiciels	1 214	163		1 377
Fonds de commerce, droit au bail	0			0
Autres immobilisations incorporelles	103	7		110
<b>Valeurs nettes</b>	<b>32 603</b>	<b>183</b>	<b>222</b>	<b>32 564</b>
Frais d'augmentation de capital	54	- 50		4
Frais de conception des logiciels	2 962	38		3 000
Logiciels	222	52		275
Fonds de commerce, droit au bail	29 232		222	29 010
Autres immobilisations incorporelles	12	- 7		4
Immobilisations incorporelles en cours	121	151		271

### > Note 3 : Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/03/2008	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	31/03/2009
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 748</b>	<b>770</b>	<b>456</b>	<b>3 062</b>
Outillage	5			5
Installations, agencements et aménagements	586	18		604
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 157	752	456	2 453
<b>Amortissements</b>	<b>1 792</b>	<b>381</b>	<b>82</b>	<b>2 091</b>
Outillage	5			5
Installations, agencements et aménagements	205	48		253
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 582	333	82	1 833
<b>Valeurs nettes</b>	<b>956</b>	<b>389</b>	<b>374</b>	<b>971</b>
Outillage	0			0
Installations, agencements et aménagements	380	- 30		350
Matériel de bureau et informatique, mobilier	575	419	374	620

### > Note 4 : Immobilisations financières

En milliers d'euros	31/03/2008	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	31/03/2009
<b>Valeurs brutes</b>	<b>20 137</b>	<b>30</b>	<b>1 648</b>	<b>18 520</b>
Participations <sup>(1)</sup>	19 223		1 517	17 706
Créances sur participations	351			351
Dépôts et cautionnements	435	30	2	464
Actions propres	128		128	0
<b>Amortissements</b>	<b>2 631</b>	<b>326</b>	<b>1 641</b>	<b>1 316</b>
Participations <sup>(1)</sup>	2 157	326	1 517	966
Créances sur participations	351			351
Dépôts et cautionnements				
Actions propres	124		124	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>17 506</b>	<b>- 296</b>	<b>6</b>	<b>17 204</b>
Participations <sup>(1)</sup>	17 066	- 326		16 740
Dépôts et cautionnements	435	30	2	464
Actions propres	4		4	0

*(1) Correspond aux participations dans les sociétés Deskon (1 471 K €) et Komerko (47 K €), provisionnées à 100 % compte tenu des résultats de ces sociétés et sorties de l'actif dans le courant de l'exercice clos au 31 mars 2009.*

## > Note 5 : Stocks

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
Valeur brute	34	32
Provision pour dépréciation <sup>(1)</sup>	23	0
<b>Valeur nette</b>	<b>11</b>	<b>32</b>

(1) La provision sur le stock à rotation lente a été reprise sur l'exercice 2009 suite à la sortie des stocks correspondants.

## > Note 6 : Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009	à 1 an au plus
Clients et comptes rattachés <sup>(1)</sup>	16 439	18 705	18 705
Factures à établir	4 229	6 319	6 319
Clients douteux ou litigieux	2 557	3 196	3 196
Provision pour dépréciation clients	- 3 135	- 4 774	- 4 774
<b>Total clients et comptes rattachés</b>	<b>20 090</b>	<b>23 446</b>	<b>23 446</b>

(1) Dont 29 K€ d'effets non échus au 31 mars 2009

## > Note 6 bis : Détail des produits à recevoir

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
<b>Clients et comptes rattachés</b>		
Clients - Factures à établir	4 229	6 319
Licences	2 305	775
Maintenance et ASP	90	1 517
Prestations de services	1 814	3 415
Autres	20	612
<b>Autres créances</b>		
Avoirs à recevoir	30	113
Produits à recevoir	306	300
<b>Total</b>	<b>4 565</b>	<b>6 732</b>

## > Note 7 : Autres créances

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans
Personnel et comptes rattachés <sup>(1)</sup>	64	83	83	
Impôts sur les bénéfices <sup>(2)</sup>	638	265	265	
Impôt crédit recherche	140	194	194	
Taxes sur la valeur ajoutée	676	986	986	
Débiteurs divers	309	544	244	300
Comptes courants	149	211	211	
Provision autres créances	- 149	- 149	- 149	
<b>Total autres créances</b>	<b>1 827</b>	<b>2 134</b>	<b>1 834</b>	<b>300</b>

(1) Cette créance concerne avances salaires et subrogations Urssaf.

(2) Dont acomptes d'IS payés par INFLUE SI et récupérables dans le cadre de la TUP intervenue au 30 septembre 2007 : 260 K€.

## > Note 8 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
<b>Valeur brute</b>	<b>5 830</b>	<b>2 516</b>
Actions propres et contrat de liquidité	193	73
Fonds commun de placements	7	
SICAV	5 630	2 443
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>311</b>	<b>0</b>
SICAV <sup>(1)</sup>	311	
<b>Valeur nette</b>	<b>5 519</b>	<b>2 516</b>

(1) Correspond aux placements sur Oddo Cash Arbitrage dont le groupe a obtenu le remboursement au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009.

Plus-values latentes sur Fonds Commun de Placement et SICAV au 31 mars 2009 < 1 K€.

## > Note 9 : Charges constatées d'avance

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
Achats maintenance	527	566
Services extérieurs, loyers, assurances	358	719
Autres salons, publicité, recrutement	101	58
Autres	147	22
<b>Total</b>	<b>1 133</b>	<b>1 365</b>

## > Note 10 : Composition du capital social

Nombre de titres 2009				
	Ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Clôture de l'exercice
Actions ordinaires	14 264 531	60 849	0	14 325 380

La valeur nominale des actions au 31 mars 2009 est de 0,5 Euro.

Suite à l'émission de 13.613.090 obligations convertibles de 0,17 euros chacune le 8 novembre 2005 pour une durée de 3 ans, 13 512 878 obligations convertibles ont été converties en actions GENERIX au 7 novembre 2008 (dont 12 904 388 converties au 31 mars 2008) pour un montant total de 2 297 189 euros.

Les 100 212 obligations convertibles restantes à l'échéance de l'emprunt (novembre 2008) ont été remboursées pour un montant de 17 036 €.

Il n'y a pas de bons de souscription d'actions en circulation au 31 mars 2009.

Il existe 2 plans d'actions gratuites en cours au 31 mars 2009 :

- échéance au 8 octobre 2009 : 44 100 actions ;
- échéance au 6 octobre 2010 : 100 000 actions.

## > Note 11 : Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
Situation nette début d'exercice	29 732	38 562
Augmentation de capital + primes et réserves <sup>(1)</sup>	602	103
Rémunération de l'apport INFOLOG <sup>(2)</sup>	5 454	
Provisions réglementées	54	108
Résultat de l'exercice	2 720	- 5 482
<b>Situation nette fin d'exercice</b>	<b>38 562</b>	<b>33 291</b>

(1) 22/05/08 conversion 2 411 OCA pour 4 K€ (dont augmentation de capital 1 K€) ; 2/09/08 conversion 384 OCA pour 1 K€ (dont augmentation de capital < à 1 K€) ; 20/11/08 conversion 58 054 OCA pour 99 K€ (dont augmentation de capital 29 K€).

(2) prime d'apport de 5 500 K€, diminuée des frais d'augmentation de capital de 46 K€.

## > Note 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/03/2008	Dotation exercice	Reprise exercice	Dont consommée	31/03/2009
Provisions pour litiges prud'homaux	1 304	296	539	272	1 061
Provisions pour risques <sup>(1)</sup>	397	236	397	397	236
Provisions pour litiges clients	207	463			670
Provision pour remise en état des locaux	233	42	170	168	105
<b>Total provision pour risques et charges</b>	<b>2 141</b>	<b>1 037</b>	<b>1 106</b>	<b>837</b>	<b>2 072</b>

(1) Provision sur contrôle fiscal comptabilisée en exceptionnel.

Risques Prud'homme : les provisions pour litige couvrent 11 dossiers en cours. Elles ont été appréhendées après analyse des risques effectuée en liaison avec les avocats de GENERIX SA.

Ainsi, tous les risques et litiges identifiés ont donné lieu, après analyse interne et avec les conseils de la société, à diverses provisions destinées à recouvrir les risques estimés. À la connaissance de la société, il n'existe à ce jour aucun autre fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine, la situation financière ou les résultats de la société.



## > Note 13 : Dettes financières

Ventilation par nature et par échéance.

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Crédit de trésorerie					
Intérêts courus sur emprunt	100	73	73		
Emprunt Moyen et Long Terme <sup>(1)</sup>	13 816	13 604	8 050	5 554	
<b>Total emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>13 916</b>	<b>13 677</b>	<b>8 123</b>	<b>5 554</b>	<b>0</b>
Emprunt obligataire	116	0			
Intérêts courus sur emprunt obligataire	3	0			
<b>Total emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>120</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Dans le cadre de l'acquisition d'INFLUE :

- 2 billets à taux variables d'un montant total à l'origine de 4 000 K€, couverts par un CAP à 4,15 % et d'une durée de 5 ans ;

- 2 emprunts à taux fixe d'un montant total à l'origine de 4 000 K€ et d'une durée de 5 ans.

Dans le cadre de l'acquisition d'INFOLOG :

- 3 billets à taux variables d'un montant total à l'origine de 5 750 K€, durée 5 ans, sans couverture de taux ;

- 2 emprunts à taux fixes d'un montant total à l'origine de 4 500 K€, durée : 1 M€ à 5 ans et 3,5 M€ à 7 ans.

## > Note 14 : Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009	À 1 an au plus
Avances et acomptes reçus sur licences	66	19	19
<b>Total avances et acomptes reçus</b>	<b>66</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

## > Note 15 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ventilation par nature et par échéance :

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009	À 1 an au plus
Fournisseurs et comptes rattachés	3 816	3 779	3 779
Fournisseurs – Effets à payer	60	0	0
Fournisseurs – Factures non parvenues	1 787	1 867	1 867
<b>Total dettes fournisseurs</b>	<b>5 663</b>	<b>5 646</b>	<b>5 646</b>

> **Note 16 : Dettes fiscales et sociales**

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009	À 1 an au plus
Personnel et comptes rattachés	3 504	3 518	3 518
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 222	3 478	3 478
Taxe sur la valeur ajoutée	3 615	4 760	4 760
Autres impôts, taxes et assimilés	763	501	501
<b>Total dettes fiscales et sociales</b>	<b>11 104</b>	<b>12 257</b>	<b>12 257</b>

> **Note 17 : Produits constatés d'avance**

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
Maintenance	9 327	8 709
Licences	117	1 786
Prestations de services	771	2 684
Infogérance	331	155
Matériel	3	0
<b>Total produits constatés d'avance</b>	<b>10 549</b>	<b>13 334</b>

> **Note 18 : Détail des charges à payer**

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		
Intérêts courus sur découverts	9	8
Intérêts courus sur emprunt	91	65
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
Fournisseurs – Factures à recevoir	1 787	1 867
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
Personnel	3 577	3 408
Organismes sociaux	1 797	1 662
Etat et autres collectivités publiques	670	502
<b>Autres dettes</b>		
Clients – Avoirs à établir	320	186
<b>Total</b>	<b>8 251</b>	<b>7 698</b>

> **Note 19 : Engagements hors bilan**

**Engagements donnés :**

Une garantie de passif a été concédée par GENERIX SA dans le cadre de la cession d'ILS. Plafonnée à 55 K€, elle a une durée d'application jusqu'au 31/03/2011.

Les emprunts contractés pour l'acquisition d'INFLUE et INFOLOG sont soumis au respect de « covenants ».

Les covenants des emprunts n° 1, 3, 7 et 8 n'ont pas été respectés au 31 mars 2009. Il en a résulté le reclassement en courant de 4 609 K€ de dettes financières initialement à plus d'un an.

À ce jour, GENERIX SA a reçu confirmation de ses partenaires bancaires que les bris de covenants constatés au 31 mars 2009 n'ont pas d'impact sur les emprunts en cours. Ils n'impliquent notamment aucun remboursement anticipé de ceux-ci.

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
<b>Engagements financiers</b>		
Engagements indemnités départ à la retraite	651	875
Contrat de locations financières	323	358

#### Engagements donnés aux crédits bancaires au 31/03/2009

Etablissement de crédit	Montant	Garantie	Covenants Réf
-------------------------	---------	----------	---------------

#### Acquisition INFLUE

Emprunt n° 1	2 000 000	A	R1 et R2 et R3
Emprunt n° 2	2 000 000	B	R4 et R5
Emprunt n° 3	2 000 000	A	R6 et R7
Emprunt n° 4	2 000 000	C	

#### Acquisition INFOLOG

Emprunt n° 5	3 000 000	D	R8 et R2
Emprunt n° 6	2 750 000	D	R8 et R9
Emprunt n° 7	1 000 000	E	R8 et R9
Emprunt n° 8	3 500 000	D	R4 et R10

A.....nantissement du fonds de commerce de 1<sup>er</sup> rang

B.....nantissement de 100 % des titres et droits de votes d'INFLUE SI

C.....nantissement du fonds de commerce

D.....nantissement de 100 % des actions d'INFOLOG SOLUTIONS SAS mobilisation de la créance éventuelle relative à la mise en jeu de la garantie d'actif et de passif

E.....nantissement de 4<sup>e</sup> rang du fonds de commerce

R1.....ratio d'endettement : dette financière/fonds propres conso (y compris obligations convertibles)

R2.....ratio de leverage : dette financière nette conso/EBITDA (EBE CNC – participation des salariés)

R3.....ratio de couverture : cash flow libre conso/échéance de la dette annuelle conso

R4.....dettes financières nettes/fonds propres

R5.....dettes financières nettes/EBITDA

R6.....ratio dettes financières/fonds propres

R7.....ratio dettes financières/EBE

R8.....ratio d'endettement : dettes financières nettes/fonds propres conso (y compris obligations convertibles)

R9.....ratio dettes financières nettes/EBE retraité

R10...ratio dettes nettes consolidées/EBIT

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements liés aux indemnités de départ en retraite ont été établies selon les normes IAS19.

Les engagements sont évalués en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuarielle. Les calculs sont effectués par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Le calcul a été réalisé en fonction :

- De la législation sociale et de la convention collective de chaque société ;
- De la durée d'activité résiduelle des salariés évalués sur la base d'un départ à la retraite à taux plein, d'un taux de turnover du personnel de 9,60% et de tables de mortalité INSEE 2004-2006 ;
- Des salaires réévalués jusqu'à la date de départ en retraite sur la base d'un taux d'augmentation de 3,50 %, incluant l'inflation ;
- D'une hypothèse de départ volontaire (à l'initiative de l'employé) ;
- D'un taux d'actualisation de 5,25 % tout comme au 31/03/2008.

Le solde des heures acquises restantes au titre du DIF est de 20 852 heures.

### Engagements reçus :

L'acquisition du groupe INFOLOG a donné lieu à une garantie d'actif et de passif qui arrivera à échéance au 31 mars 2010 (en dehors des délais de prescription applicables en cas de vérification).

#### Contrats de locations financières en milliers d'euros :

Immobilisations en crédit-bail				
Postes du bilan	Coût d'entrée <sup>(1)</sup>	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		De la période <sup>(2)</sup>	Cumulées <sup>(2)</sup>	
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage				0
Matériel informatique et matériel de bureau	984	227	569	415
Immobilisations en cours				0
<b>Totaux</b>	<b>984</b>	<b>227</b>	<b>569</b>	<b>415</b>

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats

(2) Dotations de la période et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis, avec mention du mode d'amortissement retenu.

Engagements en crédit-bail							
Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel <sup>(1)</sup>
	De la période	Cumulées	Jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à	
Terrains							
Constructions							
Installations matériel							
Matériel informatique et matériel de bureau	306	795	259	99		358	0
Immobilisations en cours							
<b>Totaux</b>	<b>306</b>	<b>795</b>	<b>259</b>	<b>99</b>	<b>0</b>	<b>358</b>	<b>0</b>

(1) Selon contrat

> **Note 20 : Chiffre d'affaires par activité et par zone géographique**

En milliers d'euros	31/03/2008	%	31/03/2009	%
Licences	10 978	28	7 567	16
ASP	2 125	5	5 742	12
Maintenance	9 921	25	13 665	29
Prestations de services	16 051	41	20 328	43
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>39 075</b>	<b>100</b>	<b>47 302</b>	<b>100</b>
<b>France</b>	33 701	86	41 738	88
<b>Export</b>	5 374	14	5 564	12
	<b>39 075</b>	<b>100</b>	<b>47 302</b>	<b>100</b>

## > Note 21 : Autres achats et charges externes

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009	Variation	%
Sous-traitance refacturée	867	2 147	1 280	148
Sous-traitance non refacturée	1 610	1 767	157	10
Achats non stockés	251	234	- 17	- 7
Locations immobilières et charges locatives	1 177	1 550	373	32
Autres locations	434	682	248	57
Entretien et maintenance	400	474	74	18
Assurances	111	193	82	74
Honoraires	967	1 819	852	88
Annonces, publications et communications	764	1 172	408	53
Frais de déplacement, missions	1 564	1 955	391	25
Télécoms (Poste, Téléphone,...)	706	1 020	314	44
Documentation, séminaires	189	281	92	49
Intérim	547	369	- 178	- 33
Autres	340	584	244	72
<b>Total autres achats et charges externes</b>	<b>9 930</b>	<b>14 247</b>	<b>4 317</b>	<b>43</b>

## > Note 22 : Charges de personnel et effectif

En milliers d'euros et nombre de salariés	31/03/2008	31/03/2009
Salaires et traitements	14 666	20 683
Charges sociales	6 927	9 190
<b>Total</b>	<b>21 593</b>	<b>29 873</b>
Effectif moyen de la période	280	383
<i>Dont cadres</i>	229	318
<i>Dont agents de maîtrise</i>	51	65

Le montant de la rémunération versée au Directoire est de 1 111 K€ sur l'exercice 2008/2009 contre 600 K€ en 2007/2008. Par décision en date du 24/10/2008, le Conseil de Surveillance a déterminé les modalités de répartition des jetons de présence pour une somme globale de 60 000 € sur l'exercice 2008/2009.

Le Conseil de Surveillance du 21 novembre 2008 a autorisé l'affiliation de M. DECONNINCK au régime de retraite supplémentaire par capitalisation souscrit par la société en application des articles L.911-1 et suivants du Code de la Sécurité Sociale ainsi qu'au régime de frais de santé prévoyance souscrit par la société. Les cotisations relatives à ces affiliations sur l'exercice 2008/2009 se sont élevées à 7 K€.

Aucun engagement pour les pensions de retraite n'est contracté pour les autres dirigeants. 32 K€ d'avances sur rémunération variable ont été allouées aux dirigeants de GENERIX SA.

Un avenant au contrat de travail de Monsieur Philippe SEGUIN, établi en date du 1<sup>er</sup> mars 2005, prévoit le versement d'une indemnité de rupture de contrat intervenant à l'initiative de la Société Generix dans les neuf mois suivants un changement de l'actionnaire principal.

Cette indemnité de rupture, d'un montant fixé à 3 mois de salaire brut, vient se cumuler à toutes indemnités d'origine légale ou conventionnelle. Le Conseil de Surveillance du 26

janvier 2009 précise que cette indemnité de rupture au profit de M. SEGUIN ne sera définitivement acquise qu'en fonction de la réalisation d'objectifs basés sur l'Ebitda.

### > Note 23 : Résultat financier

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
Provisions / reprises financières	- 312	- 15
Différences de change	- 7	- 4
Intérêts et autres produits et charges assimilés	- 352	- 801
<b>Résultat financier</b>	<b>- 671</b>	<b>- 820</b>

### > Note 24 : Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
Cession d'immobilisations <sup>(1)</sup>	- 157	- 1 611
Provisions exceptionnelles nettes	65	1 406
Amortissements dérogatoires	- 54	- 108
Autres produits et charges exceptionnels	47	- 580
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 99</b>	<b>- 893</b>

(1) Correspond principalement aux participations dans les sociétés Deskom (1 471 K€) et Komerko (47 K€), provisionnées à 100% compte tenu des résultats de ces sociétés et sorties de l'actif dans le courant de l'exercice clos au 31 mars 2009.

### > Note 25 : Impôt de sociétés

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
Carry-back Ceitel perdu	19	
Impôt INFLUE SI payé, récupérable suite à la TUP	- 194	
Contrôle fiscal		395
IFA périmée	23	20
Crédit impôt recherche	- 96	- 54
<b>Total</b>	<b>- 248</b>	<b>361</b>

Les reports déficitaires s'élèvent au 31 mars 2009 à 13,5 M€, contre 8,7 M€ au 31 mars 2008.

## > Note 26 : Filiales et participations

EN MILLIERS D'EUROS	SIÈGE SOCIAL	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU (EN %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRÊTS CONSENTIS A LA SOCIÉTÉ ET NON ENCORE REMBOURSÉS	CAUTIONS ET AVALS DONNÉS PAR LA SOCIÉTÉ	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 MARS 2009	RÉSULTATS 31 MARS 2009
					BRUTE	NETTE				
Filiales détenues à plus de 50 %										
Generix Software España <sup>(1)</sup>	Barcelone	366	- 686	85	201	0	216	Néant	0	0
Generix Portugal <sup>(1)</sup>	Lisbonne	50	- 176	50	50	0	126	Néant	0	0
INFLUE ESPAGNE	Madrid	71	- 297	85	0	0		Néant	431	- 18
INFLUE PORTUGAL	Oeiras	170	241	50	83	83		Néant	1 791	- 257
INFLUE ITALIE	Torino	99	196	100	652	0		Néant	893	- 460
Generix Group Belgique	Drongen	62	- 194	99,95	63	0		Néant	1 522	- 140
INFLUE THAÏLANDE <sup>(2)</sup>	Bangkok	3 000	- 1 645	60	46	46		Néant	16	0
INFLUE ARGENTINE <sup>(3)</sup>	Buenos Aires	100	- 443	100	149	0		Néant	139	0
INFOLOG SOLUTIONS	Paris 13	1 000	- 1 629	100	16 613	16 613		Néant	18 321	949

(1) Capitaux propres dans le bilan liquidatif des filiales.

(2) Capital et capitaux propres exprimés en Bath thaïlandais (1 Bath = 0,02093 euros).

(3) Capital et capitaux propres exprimés en peso argentin (1 peso = 0,21783 euros).

À noter que les titres sont comptabilisés en autres créances car portés par une personne physique.

Les filiales Generix Software de España SA et Generix Portugal sont en cours de liquidation et sans activité depuis 2003. Leur résultat est appréhendé en « transparence » dans les comptes de GENERIX SA dans le cadre des provisions antérieurement dotées dans les comptes sociaux sur ces lignes de titres.



## Information sur les postes concernant les entreprises liées

En milliers d'Euros	Valeur brute	Provisions
Participations	17 708	966
Créances rattachées	350	350
Créances clients et comptes rattachés	2 359	
Autres créances	159	149
Charges constatées d'avance	157	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	
Produits constatés d'avance	257	
Autres dettes	81	
<b>Total</b>	<b>21 088</b>	<b>1 465</b>

### > **Note 27 : Événements postérieurs à la fin de la période**

Sur le premier trimestre 2009/2010, ont eu lieu les événements suivants :

- Fusion d'INFLUE ESPAGNE et INFOLOG IBERICA donnant naissance à Generix Group Espagne.
- Fusion d'INFLUE ITALIE et INFOLOG ITALIA donnant naissance à Generix Group Italie.

~





## 4 | COMPTES CONSOLIDÉS IFRS GENERIX GROUP 2008-2009



## ■ BILAN

En milliers d'euros	Notes	31/03/2008 <sup>(1)</sup>	31/03/2009
Goodwill	Note 1	42 649	42 649
Autres immobilisations incorporelles	Note 2	15 858	14 419
Immobilisations corporelles	Note 3	2 508	2 262
Autres actifs financiers non courants	Note 4	1 026	662
Impôts différés actifs	Note 5	46	1 908
<b>Actifs non courants</b>		<b>62 087</b>	<b>61 900</b>
Stocks		11	32
Créances clients et autres débiteurs	Note 6	31 088	34 548
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 7	9 249	6 719
<b>Actifs courants</b>		<b>40 348</b>	<b>41 299</b>
<b>Total actif</b>		<b>102 435</b>	<b>103 199</b>
Capital social	Note 8	7 132	7 163
Primes liées au capital		28 005	28 078
Réserves consolidées		6 300	7 869
Résultat de l'exercice		1 424	- 3 676
<b>Capitaux propres – part du groupe</b>		<b>42 861</b>	<b>39 434</b>
Intérêts minoritaires		211	81
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>		<b>43 072</b>	<b>39 515</b>
Emprunts et dettes financières	Note 9	13 003	6 546
Provisions non courantes	Note 9	2 086	2 818
<b>Passifs non courants</b>		<b>15 089</b>	<b>9 364</b>
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Note 10	21 502	24 121
Produits constatés d'avance	Note 10	16 194	19 818
Dettes financières courantes	Note 10	4 510	8 979
Autres provisions courantes	Note 10	2 068	1 402
<b>Passifs courants</b>		<b>44 274</b>	<b>54 320</b>
<b>Total Passif</b>		<b>102 435</b>	<b>103 199</b>

(1) Y compris le sous-groupe INFOLOG acquis le 28/12/2007.

## ■ COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	Notes	31/03/2008 <sup>(1)</sup>	31/03/2009
Chiffres d'affaires	5.1	55 538	67 620
Autres produits de l'activité		119	155
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>55 657</b>	<b>67 775</b>
Achats consommés		- 3 599	- 5 493
Autres achats et charges externes	Note 11	- 10 459	- 14 444
Impôts, taxes et versements assimilés		- 1 338	- 2 095
Charges de personnel	Note 12	- 31 100	- 41 000
Amortissements sur immobilisations		- 3 929	- 6 177
Provisions sur actif circulant		309	- 1 154
Provisions nettes pour risques et charges		- 449	- 751
Autres charges		- 327	- 316
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>4 766</b>	<b>- 3 654</b>
ROC en % du CA		9 %	- 5 %
Autres produits et charges opérationnels	Note 13	- 1 647	- 1 563
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>3 119</b>	<b>- 5 217</b>
RO en % du CA		6 %	- 8 %
Produits financiers	Note 14	53	754
Charges financières	Note 14	- 119	- 352
Coût de l'endettement	Note 14	- 461	- 750
<b>Résultat financier</b>		<b>- 527</b>	<b>- 348</b>
Quote part des sociétés MEE		5	0
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>2 597</b>	<b>- 5 565</b>
RAI en % du CA		5 %	- 8 %
Charge d'impôt	Note 5	- 1 144	1 759
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>1 453</b>	<b>- 3 806</b>
RN en % du CA		3 %	- 6 %
Dont part des intérêts minoritaires		29	- 130
<b>Dont part du groupe</b>		<b>1 424</b>	<b>- 3 676</b>
Résultat de base par action (en euros)		0.10	N / A
Résultat dilué par action (en euros)		0.10	N / A

(1) Résultat du groupe Generix, tenant compte d'une intégration du sous-groupe INFOLOG en date du 01 janvier 2008, le résultat du sous-groupe INFOLOG entre la date d'acquisition au 28 décembre 2007 et le 31 décembre 2007 n'étant pas significatif (cf. « Note annexes aux états financiers consolidés », page 170, sur la comparabilité des exercices).

À noter également la correction relative à la compensation de la production immobilisée avec les postes de charges correspondants (cf. note 2 sur les immobilisations incorporelles).

## ■ TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	31/03/2008 <sup>(1)</sup>	31/03/2009
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Résultat de la période	1 453	- 3 806
Ajustements pour :		
Amortissements des immobilisations et dotations nettes aux provisions	3 809	5 904
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie	378	267
Charges financières nettes	39	54
Résultat de cession d'immobilisations	3	- 349
Coûts des paiements fondés sur des actions	274	231
Impôts différés	1 336	- 1 847
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>7 292</b>	<b>454</b>
Variation du BFR	2 165	2 762
<b>Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles</b>	<b>9 457</b>	<b>3 216</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Produits des cessions d'immobilisations	263	391
Produits des cessions d'actifs financiers	701	799
Acquisition de filiale sous déduction de la trésorerie acquise	- 10 594	
Acquisition d'immobilisations corporelles	- 872	- 1 131
Acquisition d'actifs financiers	- 82	- 64
Dépenses de développement	- 2 478	- 3 560
Acquisition d'autres immobilisations incorporelles	- 192	- 231
<b>Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement</b>	<b>- 13 254</b>	<b>- 3 796</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Rachat d'actions propres	- 234	- 65
Augmentation d'emprunts	10 482	3 251
Remboursement d'emprunts	- 4 252	- 5 136
<b>Trésorerie nette liée (utilisée par les) activités de financement</b>	<b>5 996</b>	<b>- 1 950</b>
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>2 199</b>	<b>- 2 530</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture <sup>(1)</sup>	7 050	9 249
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>9 249</b>	<b>6 719</b>

(1) Voir « 3.6.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie », p. 144.

## ■ ÉTAT DES PRODUITS ET PERTES COMPTABILISÉS

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
Profits (pertes) actuariels des régimes à prestations définies	- 160	- 76
Paie ment fondé sur des actions	274	231
Instrument de capitaux propres (obligations convertibles + contrat de liquidités)	- 272	- 65
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>- 158</b>	<b>90</b>
<b>Résultat de la période</b>	<b>1 453</b>	<b>- 3 806</b>
<b>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</b>	<b>1 295</b>	<b>- 3 716</b>
Attribuable aux :		
Porteurs de capitaux propres de la société consolidante	1 266	- 3 586
Intérêts minoritaires	29	- 130



## ■ TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Réserves liées au capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres du groupe	Intérêts minoritaires	Totaux capitaux propres
<b>Capitaux propres consolidés au 31/03/2007</b>	<b>129 987 543</b>	<b>6 499</b>	<b>22 914</b>	<b>8 272</b>	<b>302</b>	<b>37 988</b>	<b>185</b>	<b>38 173</b>
Conversion OCA	59 269	30	71			101		101
Emission actions gratuites	206 500	103	- 103					
Regroupement d'entreprises (INFLUE)				- 150		- 150		- 150
Regroupement d'entreprises (INFOLOG)	1 000 008	500	5 123	- 1 967		3 656		3 656
Activité cédée							- 3	- 3
Affectation du résultat de l'exercice précédent				302	- 302			
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				- 158		- 158		- 158
Résultat de l'exercice					1 424	1 424	29	1 453
<b>Capitaux propres consolidés au 31/03/2008</b>	<b>14 264 531</b>	<b>7 132</b>	<b>28 005</b>	<b>6 299</b>	<b>1 424</b>	<b>42 861</b>	<b>211</b>	<b>43 072</b>
Conversion OCA	60 849	30	73			103		103
Emission actions gratuites								
Ecart de conversion				85		85		85
Affectation du résultat de l'exercice précédent				1 424	1 424			
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				90		90		90
Autres				- 29		- 29		- 29
Résultat de l'exercice					- 3 676	- 3 676	- 130	- 3 806
<b>Capitaux propres consolidés au 31/03/2009</b>	<b>14 325 380</b>	<b>7 163</b>	<b>28 078</b>	<b>7 869</b>	<b>- 3 676</b>	<b>39 434</b>	<b>81</b>	<b>39 515</b>

La valeur nominale des actions au 31/03/2009 est de 0,5 Euro.

## ■ NOTE ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

### > 1. Informations relatives à l'entreprise

La société GENERIX SA est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la société est situé au 6, rue du Moulin de Lezennes, 59650 Villeneuve-d'Ascq. Elle est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, compartiment C (ISIN : FR0004032795). Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2009 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le groupe ») et la quote-part du groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint. L'activité du groupe consiste principalement en l'édition, la vente et le négoce de logiciels.

### > 2. Base de préparation

#### Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2008/2009 sont établis en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et dont le règlement d'adoption est paru au journal officiel de l'Union Européenne à la date de clôture des comptes (disponible sur le site <http://ec.europa.eu>).

Le groupe n'a pas fait application des normes internationales et interprétations suivantes soit parce qu'elles n'ont pas été adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2009, soit parce que le groupe a souhaité ne pas faire d'application anticipée :

Premier projet annuel d'amélioration des IFRS (date d'application variable selon les amendements)	Date d'application Exercice ouvert à compter du :
■ IAS 1 Norme révisée « présentation des états financiers » (révisée) .....	01/01/09
■ IAS 23 Norme révisée « comptabilisation de coûts d'emprunt » (révisée) .....	01/01/09
■ IAS 27 Norme révisée suite au projet « Business combinations phase II » .....	01/07/09
■ IAS 32 et IAS 1 « Amendements relatifs aux instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation » .....	01/01/09
■ Amendement IFRS1-IAS27 « Coût d'un investissement dans une filiale, une coentreprise ou une entité associée » .....	01/01/09
■ Amendement IAS 39 « Reclassement de actifs financiers » .....	01/07/08
■ Amendement IAS 39 « Eléments éligibles à la couverture » .....	01/07/09
■ IFRS 1 Révision de la structure de la norme IFRS 1 .....	01/07/09

■ IFRS 2 « Amendements relatifs aux conditions d'acquisition et aux annulations ».....	01/01/09
■ IFRS 3 Norme Révisée suite au projet .....	01/07/09
■ « Business combinations phase II »	
■ IFRS 7 Améliorer les informations communiquées au titre des instruments financiers.....	01/01/09
■ IFRS 8 « information sectorielle » .....	01/01/09
■ IFRIC 9 et IAS 39 Dérivés incorporés .....	30/06/09
■ IFRIC 12 « Concession de services publics ».....	29/03/09
■ IFRIC 13 « Programme de fidélité client ».....	01/07/08
■ IFRIC 14 IAS 19 «Ecrêtement d'un actif de retraite exigence de financement et leurs interactions » .....	01/01/09
■ IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier ».....	01/01/09
■ IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger » .....	30/06/09
■ IFRIC 17 Distribution en nature aux actionnaires .....	01/07/09
■ IFRIC 18 Transferts d'actifs de la part de clients .....	01/07/09

Le groupe a commencé à examiner les impacts éventuels sur ses comptes consolidés. À ce stade de l'analyse, il n'anticipe pas d'impacts significatifs.

En outre, le groupe a pris en compte les conséquences comptables de la loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 qui reconnaît aux salariés un nouveau droit individuel à la formation.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Directoire du 24 juin 2009 puis validé par le Conseil de Surveillance du 26 juin 2009. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 17 septembre 2009.

## Données comparatives

Suite à l'acquisition par la société GENERIX SA du sous-groupe INFOLOG à fin décembre 2007, l'exercice présenté clos au 31 mars 2009 inclut 12 mois de résultats du groupe INFOLOG, alors que l'exercice précédent clos au 31 mars 2008, présenté en colonne comparative, inclut les résultats du groupe INFOLOG pour une période de 3 mois (du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 mars 2008). Cf. « Note annexe aux états financiers consolidés », page 170, sur la comparabilité des exercices.

## Base de préparation des états financiers :

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des éléments suivants :

- instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- actifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat ;
- passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en instruments de capitaux propres ou prévoyant une possibilité de règlement en trésorerie, évalués à la juste valeur.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période de changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses. Les estimations et hypothèses sont notamment sensibles en matière de tests de perte de valeur des actifs immobilisés qui est largement fondée sur les estimations de flux de trésorerie futurs et des hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance, et en matière de provisions notamment relatives aux litiges, engagements de retraite et autres avantages long terme.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés. Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du groupe.

## **Date de clôture des exercices des entreprises consolidées**

Les dates de clôture des comptes des sociétés consolidées sont toutes au 31 mars 2009, à l'exception des filiales étrangères du sous groupe INFOLOG et d'INFLUE PORTUGAL. Ces dernières sociétés ont fait l'objet d'un arrêté intermédiaire au 31 mars 2009.

### **> 3. Méthodes comptables**

#### **3.1 Principes de consolidation**

##### **Filiales**

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

##### **Transactions éliminées dans les états financiers consolidés**

Les soldes et transactions intra-groupe, y compris les résultats internes provenant des transactions intra-groupe, sont totalement éliminés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

## 3.2 Monnaies étrangères

### Transactions en monnaie étrangère

#### *- Éléments monétaires*

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à cette date. Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'éléments monétaires sont enregistrés en résultat.

#### *- Éléments non monétaires*

Les transactions réalisées en monnaie étrangère sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction. À la date de clôture, les actifs et passifs non monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change est enregistré en capitaux propres dans le poste «écarts de conversion ».

#### *- Etats financiers des activités à l'étranger*

Les actifs et passifs d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en capitaux propres. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, date de transition du groupe aux IFRS, ces écarts sont comptabilisés en réserve de conversion.

## 3.3 Immobilisations incorporelles

### 3.3.1 Regroupement d'entreprises et goodwill

Les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition : les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel entre le coût d'acquisition et la quote-part des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en goodwill.

Les goodwill représentent la différence constatée entre le coût d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix qui sont enregistrés lorsqu'ils sont probables et que leur montant peut être mesuré de façon fiable) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition.

Les goodwill inscrits au bilan ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation sur une base annuelle.

### 3.3.2 Recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire celles découlant de l'application des résultats de la recherche en vue de créer des logiciels à usage commercial sont comptabilisés en tant qu'immobilisation dès que les critères suivants sont remplis et démontrés :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de cet actif en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à la société ;
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif ;
- Evaluation fiable des coûts attribuables à cet actif au cours de son développement.

La faisabilité technique des logiciels applicatifs du groupe développés par le groupe n'est généralement établie qu'au moment du développement du produit ; pour cette raison, seuls les coûts de développement de ces produits sont comptabilisés en immobilisation.

Ils sont valorisés au coût standard en fonction des temps passés. Un contrôle est effectué régulièrement pour s'assurer que le calcul des coûts standards soit proche des coûts réels, en cas d'écart significatif avec les coûts réels, un ajustement est comptabilisé en fin d'exercice.

La production immobilisée est amortie linéairement sur une période de 36 mois à partir :

- du mois d'activation des coûts de R&D pour les produits existants (évolution de version) ou nouveau module intégré totalement dans un produit existant,
- du mois de fin de projet correspondant normalement à la date de démarrage de la commercialisation pour les nouveaux produits.

### **3.3.3 Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

### **3.3.4 Amortissement**

L'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisé en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué sur une base annuelle.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Logiciels	Linéaire	3 ans
- Frais de conception des logiciels		3 ans
<b>Actifs identifiés lors de l'affectation du goodwill</b>		
- Marques	Linéaire	5 ans
- Relation clientèle		12 ans
- Recherche et développement <sup>(1)</sup>		5 à 8 ans

(1) La recherche et développement capitalisée dans le cadre de l'affectation des goodwill INFLUE et INFOLOG inclut notamment des frais de recherche dont la durée d'utilité est plus longue que les frais de conception de logiciel. La durée de vie résiduelle de cette recherche et développement a été estimée entre 5 et 8 ans.

### 3.4 Immobilisations corporelles

Une immobilisation est évaluée au coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût amorti des immobilisations corporelles au 1<sup>er</sup> janvier 2006, date de transition aux IFRS, a été déterminé en référence à la valeur nette comptable des immobilisations corporelles en normes françaises à date d'ouverture. En effet, la valeur en normes IFRS est équivalente à celle en normes françaises à date d'ouverture.

Les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif sont comptabilisées dans le coût.

#### **3.4.1 Actifs dont le groupe est propriétaire**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le groupe ou à leur coût de production, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Le groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru. Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

#### **3.4.2 Actifs loués**

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. C'est le cas notamment des contrats de location de matériel informatique. Ces derniers ont été comptabilisés en immobilisations corporelles pour un montant égal à la juste valeur du bien loué.

La contrepartie de cette immobilisation est une dette financière.

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. Des impôts différés ont été comptabilisés sur ces retraitements.

Les autres contrats de location ne transférant pas au groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

### **3.4.3 Amortissements**

L'amortissement est comptabilisé en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Installations générales, agencements divers	Linéaire	10 ans
- Matériel de bureau et informatique		3 ans à 5 ans
- Outillage		4 ans
- Mobilier de bureau		10 ans

Les durées d'utilité sont régulièrement revues par le groupe en fonction de l'utilisation effective des immobilisations.

### **3.5 Coûts d'emprunt**

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### **3.6 Instruments financiers**

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements, les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunt, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

#### **3.6.1 Créances et dettes générées par l'activité du groupe**

Les créances et dettes sont évaluées au coût amorti.

Les créances clients sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les créances d'une maturité inférieure à un an, ne sont pas actualisées. Elles font l'objet le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement.

#### **3.6.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalent de trésorerie comprennent les liquidités, les placements de trésorerie à court terme qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du groupe constituent une composante de la trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

Les équivalents de trésorerie sont valorisés pour leur juste valeur au bilan et les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat par application de l'option juste valeur.

#### **3.6.3 Passifs financiers**

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

#### **3.6.4 Instruments financiers composés**

Les instruments financiers composés émis par le groupe comprennent les obligations convertibles qui confèrent au porteur une option de conversion en un nombre déterminé



d'actions. La composante « passif » de l'instrument financier composé est initialement comptabilisée à la juste valeur qu'aurait un passif analogue non assorti d'une option de conversion. La composante « capitaux propres » initialement comptabilisée correspond à la différence entre la juste valeur de l'instrument financier composé dans sa globalité et la juste valeur de la composante « passif ». Les coûts de transaction directement attribuables sont affectés aux composantes « passif » et « capitaux propres » au prorata de leur valeur comptable initiale. Après sa comptabilisation initiale, la composante « passif » de l'instrument financier composé est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La composante « capitaux propres » de l'instrument financier n'est pas réévaluée après sa comptabilisation initiale.

À noter que l'emprunt obligataire correspondant est arrivé à échéance en novembre 2008.

### 3.7 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

#### 3.7.1 Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, les actifs liés aux avantages du personnel, les actifs financiers entrant dans le champ d'IAS 39, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le groupe apprécie à chaque date de clôture, s'il existe une indication que des pertes de valeurs comptabilisées au cours de période antérieures ont diminué ou n'existent plus. La valeur comptable d'un actif augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

### 3.8 Actions propres

Les actions propres sont enregistrées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession éventuels de ces actions propres sont imputés dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

## 3.9 Avantages au personnel

### **3.9.1 Régimes de retraite, prévoyance et indemnités de fin de carrière**

Selon les lois et usages en application, les sociétés du groupe participent à des régimes de retraite, prévoyance et indemnités de fin de carrière. Ces régimes doivent être distingués selon qu'il s'agit de régimes à cotisations définies ou à prestations définies.

#### ***3.9.1.1 - Régimes à cotisations définies***

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Il s'agit des versements faits auprès des caisses de retraites sur la base d'appels de cotisations.

#### ***3.9.1.2 - Régimes à prestations définies***

L'obligation nette du groupe au titre des régimes à prestations définies concerne les indemnités de départ en retraite. Elle est évaluée en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuarielle. Les calculs sont effectués par un actuinaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Le calcul a été réalisé en fonction :

- De la législation sociale et de la convention collective de chaque société ;
- De la durée d'activité résiduelle des salariés évalués sur la base d'un départ à la retraite à taux plein, d'un taux de turnover du personnel de 9,60% et de tables de mortalité INSEE 2004-2006 ;
- Des salaires réévalués jusqu'à la date de départ en retraite sur la base d'un taux d'augmentation de 3,50 %, incluant l'inflation ;
- D'une hypothèse de départ volontaire (à l'initiative de l'employé) ;
- D'un taux d'actualisation de 5,25 % tout comme au 31/03/2008.

Le montant renseigné au bilan correspond à l'obligation nette, déduction faite de la juste valeur des actifs de couverture de ces engagements.

L'impact des écarts actuariels est comptabilisé directement en capitaux propres dans l'état des produits et pertes comptabilisés (page 136).

### **3.9.2 Droit Individuel à la Formation**

La société comptabilise une provision au titre du DIF dans ses comptes consolidés au 31 mars 2009 selon la norme IAS 19 – Avantages au personnel.

Au 31 mars 2009, la provision ainsi constituée s'élève à 840 K€, les droits acquis et non consommés représentent 30 780 heures.

### **3.9.3 Paiements fondés sur des actions**

La société a mis en place des programmes d'options sur actions et d'actions gratuites permettant à ses dirigeants et à certains cadres d'acquérir des actions de la société. En application de la norme IFRS 2, la juste valeur des options et des actions gratuites attribuées est comptabilisée en charge en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et répartie sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits de manière définitive. La juste valeur des op-

tions est évaluée selon le modèle Black & Scholes, en tenant compte des termes et conditions des options définis au moment de leur attribution.

### 3.10 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque :

- le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

#### **3.11 Reconnaissance du revenu**

Les activités du groupe sont les suivantes :

- les ventes de licences ;
- l'ASP (Application Service Provider) ;
- la maintenance ;
- les prestations de services (Les ventes de matériels et refacturation de frais de déplacements sont inclus dans cette catégorie).

##### ***- Ventes de licences***

Les produits provenant de la vente de licences sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

La société comptabilise donc les produits lorsque les critères suivants sont remplis :

- la société peut démontrer l'existence d'un accord ;
- le produit est livré ;
- le prix de vente est fixé ou déterminable ;
- le recouvrement du prix de vente est probable.

Ces règles sont également applicables à la comptabilisation des ventes de matériels.

##### ***- ASP et Maintenance***

Les produits relatifs aux contrats de maintenance et d'ASP sont enregistrés *prorata temporis* sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation des produits constatés d'avance.

##### ***- Autres prestations de services***

Pour les prestations au forfait, les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la presta-

tion à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux coûts directs encourus à la date de clôture rapportés à la somme des coûts prévisionnels du projet jusqu'à son échéance.

Les pertes à terminaison éventuelles sont immédiatement comptabilisées en résultat.

Pour les prestations en régie, les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction des temps passés validés valorisés au prix de vente journalier.

### **3.12 Résultat financier**

Les produits financiers comprennent les produits de participation, les reprises de dépréciations d'actifs financiers ainsi que les autres produits financiers.

Les charges financières comprennent les dépréciations d'actifs financiers et les autres charges financières.

Le coût de l'endettement financier brut intègre l'ensemble de la charge d'intérêt portant sur les prêts à court, moyen et long termes, les contrats de location-financement et les concours bancaires courants.

### **3.13 Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle et la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Le goodwill, non déductible fiscalement ne donne pas lieu à constatation d'impôts différés. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un impôt différé actif n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Dans le cas contraire, les actifs d'impôts différés antérieurement comptabilisés sont réduits.

Les taux retenus sont les suivants :

<b>SOCIÉTÉ</b>	<b>PAYS</b>	<b>TAUX</b>
GENERIX SA	France	33,3 %
INFOLOG SOLUTIONS	France	33.3 %
INFOLOG IBERICA	Espagne	30 %
INFOLOG ITALIA	Italie	33 %
ILA LOGISTICS SOLUTIONS INFORMATICA	Brésil	12 %
INFOLOG AMERICA	Canada	32,02 %
INFLUE ESPAGNE	Espagne	30 %
GENERIX GROUP BELGIQUE	Belgique	33,99 %

SOCIÉTÉ	PAYS	TAUX
INFLUE PORTUGAL	Portugal	25 %
INFLUE ITALIE	Italie	33 %
INFLUE ARGENTINE	Argentine	35%
INFLUE THAÏLANDE	Thaïlande	30%

### **3.14 Résultat par action**

Le résultat net par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice, augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de toutes les options de souscription d'actions (y compris actions gratuites) à effet dilutif et de toutes les conversions d'obligations convertibles.

Concernant l'exercice clos au 31 mars 2008, le résultat par action présenté en bas du compte de résultat est calculé en prenant en compte de façon rétrospective le regroupement des actions GENERIX qui a été réalisé en août 2007.

## **> 4. Périmètre de consolidation**

### **4.1 Liste des sociétés consolidées**

Les sociétés consolidées par le groupe sont les suivantes :

SOCIÉTÉ	PAYS	DÉTENTION	CONSOLIDATION
GENERIX SA	France	Société mère	Société mère
INFOLOG SOLUTIONS	France	100%	Intégration globale
INFOLOG IBERICA	Espagne	99 %	
INFOLOG ITALIA	Italie	100 %	
ILA LOGISTICS SOLUTIONS INFORMATICA	Brésil	81,25 %	
INFOLOG AMERICA	Canada	25 %	Mise en équivalence
INFLUE ESPAGNE	Espagne	85 %	Intégration globale
GENERIX GROUP BELGIQUE	Belgique	99,95 %	
INFLUE PORTUGAL	Portugal	50 %	
INFLUE ITALIE	Italie	100 %	
INFLUE ARGENTINE	Argentine	100 %	
INFLUE THAÏLANDE	Thaïlande	60 %	

### **4.2 Variations de périmètre et changements de structure juridique**

Pour rappel sur l'exercice précédent :

- Fusion des sociétés INFLUE SI et INFLUE ILLICOM par transmission universelle de patrimoine à GENERIX SA le 1<sup>er</sup> octobre 2007 ;
- Acquisition du groupe INFOLOG le 28 décembre 2007 (via l'acquisition de 100 % des titres de la société INFOLOG SOLUTIONS) ;

- Cession de la société ILS (INFLUE LOGISTIQUE SERVICES) le 31 mars 2008.

Il n'y a aucune variation de périmètre sur l'exercice clos au 31 mars 2009.

### 4.3 Allocation des prix d'acquisition

La présente note décrit les principaux impacts de l'acquisition des groupes INFLUE et INFOLOG dans les comptes du groupe Generix.

Conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprise », l'acquisition d'INFLUE et d'INFOLOG a été comptabilisée en appliquant la méthode de l'acquisition : le coût de l'acquisition est constitué des versements en numéraire effectués par GENERIX SA ainsi que du montant payé en titres, augmentés des coûts directement attribuables à l'acquisition et engagés par le groupe.

L'affectation du coût d'acquisition d'INFOLOG et d'INFLUE a conduit le groupe à comptabiliser à sa juste valeur :

- la relation clientèle INFLUE, amortissable sur 12 ans ;
- les marques, amortissables sur 5 ans ;
- la R&D, amortissable entre 5 et 8 ans.

L'attribution, présentée ci-dessous, des justes valeurs aux actifs et passifs et passifs éventuels identifiables a été réalisée de façon définitive pour le groupe INFLUE au 31 mars 2008 et pour le groupe INFOLOG au 31 décembre 2008 (fin de la période de 12 mois pour affecter le coût d'acquisition) :

En milliers d'Euros	INFLUE	INFOLOG	TOTAL
Relation clientèle	3 455	N/A	3 455
Impôts différés sur relation clientèle	- 1 152	N/A	- 1 152
Marques	691	636	1 327
Impôts différés sur marques	- 230	- 212	- 442
Recherche & Développement	1 212	4 612	5 824
Impôts différés sur R&D	- 404	- 1 537	- 1 941
<b>Total des actifs identifiés</b>	<b>5 357</b>	<b>5 248</b>	<b>10 605</b>
<b>Total des actifs identifiés nets d'impôt</b>	<b>3 571</b>	<b>3 499</b>	<b>7 070</b>

Les goodwill sont de 28 883 K€ pour INFLUE et 11 400 K€ pour INFOLOG. La majorité de ces goodwill est justifiée par les synergies et par les compétences humaines présentes au sein des deux groupes acquis.

Au titre de l'amortissement des éléments incorporels reconnus dans le cadre des deux acquisitions présentées ci-dessus, les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 mars 2009 incluent (hors effet d'impôt) :

- une charge de 633 K€ pour le groupe INFLUE (598 KE au 31 mars 2008) ;
- une charge de 704 K€ pour le groupe INFOLOG (176 KE au 31 mars 2008).

## > 5. Information sectorielle

Le groupe opère sur un seul segment de marché : édition de logiciel.

L'information présentée ci-dessous est celle utilisée par le management pour ses besoins de reporting interne, permettant une analyse pertinente de l'activité et des risques.

## 5.1 Activités

Le groupe opère sur un unique segment de marché correspondant à l'édition de logiciels.

Ce segment comporte 4 principales natures de chiffre d'affaires :

- les ventes de licences ;
- l'ASP ;
- la maintenance ;
- les prestations de services.

Les typologies de produit sont les mêmes dans toutes les sociétés du groupe. Ces natures de chiffres d'affaires étant très interdépendantes, une allocation des dépenses n'est pas pertinente.

En milliers d'euros	31/03/2008	%	31/03/2009	%
Licences	12 759	23	10 260	15
ASP	4 746	9	6 420	9
Maintenance	14 326	26	20 755	31
Prestations de services	23 707	43	30 185	45
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>55 538</b>	<b>100</b>	<b>67 620</b>	<b>100</b>

## 5.2 Zones géographiques

Les opérations hors de France sont principalement constituées de vente et prestations de services. Les ventes inter-sociétés entre des zones géographiques sont réalisées aux prix du marché diminué d'une remise, en conformité avec les règles fiscales en vigueur. Ces transactions inter-sociétés sont éliminées dans les états financiers consolidés.

En milliers d'euros	31/03/2008	%	31/03/2009	%
France	45 016	81	55 333	82
Export	10 522	19	12 287	18
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>55 538</b>	<b>100</b>	<b>67 620</b>	<b>100</b>

## > 6. Notes complémentaires aux comptes annuels

### 6.1 Notes complémentaires aux comptes de bilan

#### Note 1 - Goodwill

Le goodwill varie de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/03/2008	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	31/03/2009
<b>Goodwill brut</b>	<b>42 649</b>			<b>42 649</b>
Perte de valeur				0
<b>Valeur nette</b>	<b>42 649</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>42 649</b>

Le goodwill est constitué des valeurs suivantes :

- Ceitel : 2,4 M€ ;
- INFLUE : 28,9 M€ ;
- INFOLOG = 11,4 M€.

#### **- Test de valeur des goodwills**

Le groupe procède annuellement, conformément aux normes en vigueur, à un test de dépréciation visant à mesurer l'adéquation de la valeur des actifs au bilan, notamment des goodwills, avec les performances économiques futures.

Le groupe opère sur un seul segment de marché, l'édition de logiciels. Les typologies de produit sont les mêmes dans toutes les sociétés du groupe, une allocation des dépenses n'est donc pas pertinente. Le groupe Generix est considéré comme étant mono secteur et mono UGT (unité génératrice de trésorerie), le test de dépréciation des actifs est en conséquence conduit sur l'ensemble du groupe.

La méthodologie retenue pour apprécier la valeur d'utilité des actifs consiste en l'élaboration de prévisions de flux nets de trésorerie actualisés (méthode des DCF) reposant sur les principales hypothèses suivantes au 31/03/2009 :

- élaboration d'un business plan sur 5 ans, arrêté par le Directoire de GENERIX SA ;
- prise en compte d'une valeur terminale avec extrapolation des flux de trésorerie au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance à l'infini de 1,75 % ;
- taux d'actualisation de 9,5 % déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital de la société sur la base des paramètres suivants :
  - taux sans risques fondé sur le taux des OAT 10 ans (moyenne de janvier à mars 2009),
  - coefficient Béta désendetté sectoriel,
  - levier financier cible sectoriel,
  - prime de risque marché actions de 5%.

Sous ces hypothèses, l'actualisation des cash-flows futurs n'entraîne pas de dépréciation dans le compte de résultat au 31/03/2009.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Par ailleurs, le groupe a procédé à des tests de sensibilité, sur l'unique UGT, par rapport aux hypothèses clefs de valorisation que sont le taux d'actualisation et le taux d'Ebit/CA.

Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation génère une réduction de 12 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas d'amortissement exceptionnel des goodwills.

Une diminution de 1,5 point du taux d'Ebit/CA génère une réduction de 11 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas d'amortissement exceptionnel des goodwills.

#### **Note 2 - Immobilisations incorporelles**

Les mouvements des valeurs brutes et amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :



En milliers d'euros	31/03/2008	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Transfert	31/03/2009
<b>Valeurs brutes</b>					
Frais de conception de logiciels	29 433	3 560		- 722	32 271
Logiciels	1 209	231		722	2 162
Recherches et développement : affectation Goodwill	5 823				5 823
Relation clientèle : affectation Goodwill	3 455				3 455
Marques : affectation Goodwill	1 327				1 327
Autres immobilisations incorporelles	534				534
Autres immobilisations incorporelles en locations financières	28				28
	<b>41 809</b>	<b>3 791</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>45 600</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>					
Frais de conception de logiciels	23 687	3 584		- 616	26 655
Logiciels	969	290		616	1 875
Recherches et développement : affectation Goodwill	316	784			1 100
Relation clientèle : affectation Goodwill	288	288			576
Marques : affectation Goodwill	170	265			435
Autres immobilisations incorporelles	518	10			528
Autres immobilisations incorporelles en locations financières	2	9			11
	<b>25 950</b>	<b>5 230</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>31 180</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Frais de conception de logiciels	5 746	- 24	0	- 106	5 616
Logiciels	240	- 59	0	106	287
Recherches et développement : affectation Goodwill	5 507	- 784	0	0	4 723
Relation clientèle : affectation Goodwill	3 167	- 288	0	0	2 879
Marques : affectation Goodwill	1 157	- 265	0	0	892
Autres immobilisations incorporelles	16	- 10	0	0	6
Autres immobilisations incorporelles en locations financières	26	- 9	0	0	17
	<b>15 858</b>	<b>- 1 439</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 419</b>

Frais de conception de logiciels : l'activation de l'exercice 2008 de 3 560 K€ provient pour 2 589 K€ de coûts générés en interne et pour 971 K€ de sous-traitance.

Les frais de R&D non activés représentent 6 634 K€ sur l'exercice 2009.

À noter que la production immobilisée en compte de résultat a été compensée avec les postes de charges correspondants. Les impacts sur le compte de résultat sont les suivants :

Au 31 mars 2008	Chiffres au 31 mars 2008 publiés avant reclassement	Reclassement correspondant à la compensation	Après reclassement
Autres produits de l'activité	2 597	- 2 478	119
Autres achats et charges externes	- 11 325	866	- 10 459
Impôts, taxes et versements assimilés	- 1 388	50	- 1 338
Charges de personnel	- 32 661	1 561	- 31 100

Au 31 mars 2009	Chiffres au 31 mars 2008 publiés avant compensation	Compensation	Après compensation
Autres produits de l'activité	3 715	- 3 560	155
Autres achats et charges externes	- 15 486	1 042	- 14 444
Impôts, taxes et versements assimilés	- 2 173	78	- 2 095
Charges de personnel	- 43 440	2 440	- 41 000

### **Note 3 - Immobilisations corporelles**

Les mouvements des valeurs brutes et amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/03/2008	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Transfert	31/03/2009
<b>Valeurs brutes</b>					
Installations techniques	5				5
Autres immobilisations corporelles	3 943	860	- 486	- 196	4 121
Autres immobilisations corporelles en location financière	2 064	271	- 193		2 142
Immobilisations en attente de cession	0	0	0		0
	<b>6 012</b>	<b>1 131</b>	<b>- 679</b>	<b>- 196</b>	<b>6 268</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>					
Installations techniques	5				5
Autres immobilisations corporelles	2 762	459	- 92	- 196	2 933
Autres immobilisations corporelles en location financière	737	488	- 157		1 068
	3 504	947	- 249	- 196	4 006
<b>Valeurs nettes</b>					
Installations techniques	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	1 181	401	- 394	0	1 188
Autres immobilisations corporelles en location financière	1 327	- 217	- 36	0	1 074
Immobilisations en attente de cession	0	0	0	0	0
	2 508	184	- 430	0	2 262

#### **Note 4 - Actifs financiers non courants**

Les mouvements des valeurs brutes et des provisions s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/03/2008	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Transfert	31/03/2009
<b>Valeurs brutes</b>					
Dépôts et cautionnements	723	64	- 108	- 50	629
Titres de participation <sup>(1)</sup>	1 518		- 1 518		0
Titres mis en équivalence					0
Instrument de couverture	25		- 12		13
Autres immobilisations financières <sup>(2)</sup>	603		- 603		0
Autres actifs non courants				33	33
	<b>2 869</b>	<b>64</b>	<b>- 2 241</b>	<b>- 17</b>	<b>675</b>
<b>Provisions</b>					
Dépôts et cautionnements	0				0
Titres de participation <sup>(1)</sup>	1 518		- 1 518		0
Titres mis en équivalence					0
Instrument de couverture	13				13
Autres immobilisations financières <sup>(2)</sup>	312		- 312		0
Autres actifs non courants	0		0		0
	<b>1 843</b>	<b>0</b>	<b>- 1 830</b>		<b>13</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Dépôts et cautionnements	723	64	- 108	- 50	629
Titres de participation (1)	0				0
Titres mis en équivalence	0				0
Instrument de couverture	12		- 12	0	0
Autres immobilisations financières <sup>(2)</sup>	291	0	- 291		0
Autres actifs non courants	0	0	0	33	33
	<b>1 026</b>	<b>64</b>	<b>- 411</b>	<b>- 17</b>	<b>662</b>

(1) Correspond aux participations dans les sociétés Deskom (1 471 K€) et Komerko (47 K€), provisionnées à 100% compte tenu des résultats de ces sociétés et sorties de l'actif suite à un désengagement de GENERIX SA dans le courant de l'exercice clos au 31 mars 2009.

(2) Correspond aux placements sur Oddo Cash Arbitrage dont le groupe a obtenu le remboursement au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009.

## **Note 5 - Actifs d'impôts différés**

### **1 - Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/03/2008</b>	<b>%</b>	<b>31/03/2009</b>	<b>%</b>
Résultat net	1 453		- 3 806	
Charge d'impôt dont :	- 1 144		1 759	
Impôt courant	- 65		- 88	
Impôt différé	- 1 079		1 847	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 597</b>		<b>- 5 565</b>	
Charge d'impôt théorique	- 866	- 33,3	1 855	- 33,3
<b>Rapprochement :</b>				
Différences permanentes	- 111	- 4,3	201	- 3,6
Crédit d'impôt	96	3,7	71	-1,3
Déficits non activés <sup>(1)</sup>	- 156	- 6,0	- 273	4,9
Autres	- 16	- 0,6	- 38	0,7
Charge liée au retraitement des actions gratuites (IFRS 2)	- 91	- 3,5	- 57	1,0
<b>Charge réelle d'impôt</b>	<b>- 1 144</b>	<b>- 44,1</b>	<b>1 759</b>	<b>- 31,6</b>

(1) incluant le différentiel de taux IS entre France et pays étrangers

La société GENERIX SA a calculé un crédit impôt recherche pour la 3<sup>e</sup> fois en 2009. GENERIX SA a ainsi réclamé selon IAS 20 une subvention publique considérée comme « liée au résultat » et non « à des actifs ». Le montant de 71 K€ a été comptabilisé au compte de résultat dans le compte Impôts et au bilan en autres créances.

### **2 - Impôts différés**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/03/2008</b>	<b>31/03/2009</b>
Impôt différé actif	46	1 908
Impôt différé passif		
<b>Actif net d'impôt différé</b>	<b>46</b>	<b>1908</b>
Déficits reportables <sup>(1)</sup>	2 967	4 398
Provision pour engagement retraite et DIF	570	630
Réévaluation des actifs incorporels dans le cadre de regroupement d'entreprises	- 3 277	- 2 830
Annulation des provisions groupe	- 176	- 548
Autres	38	258
<b>Actif net d'impôt différé</b>	<b>46</b>	<b>1 908</b>

(1) en raison des perspectives bénéficiaires des sociétés concernées

### **Note 6 - Créances clients**

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/03/2008	Provisions	31/03/2009
Clients et comptes rattachés	34 879	4 324	30 555
Autres créances	2 543		2 543
Comptes de régularisation	1 450		1 450
<b>Total clients et autres débiteurs</b>	<b>38 872</b>	<b>4 324</b>	<b>34 548</b>

Les créances clients et comptes rattachés sont à échéance de moins d'1 an.

À titre de comparaison, les clients et autres débiteurs se décomposaient comme suit au 31 mars 2008.

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31/03/2008	Provisions	Autres <sup>(1)</sup>	Valeurs nettes au 31/03/2008
Avances et acomptes versés	107			107
Clients et comptes rattachés	21 550	3 144	8 253	26 659
Autres créances	2 203		1 077	3 280
Comptes de régularisation	912		130	1 042
<b>Total clients et autres débiteurs</b>	<b>24 772</b>	<b>3 144</b>	<b>9 460</b>	<b>31 088</b>

(1) acquisition INFOLOG

Valeur brute clients 8 258 dépréciation 5

Valeur brute autres créances 1 259 dépréciation 182

Valeur brute comptes de régularisation 130

Les créances clients et comptes rattachés sont à échéance de moins d'1 an.

### **Note 7 - Trésorerie et équivalents de trésorerie**

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
Parts d'OPCVM monétaires Euros		5 167
Disponibilités		4 082
<b>Total</b>		<b>9 249</b>

### **Note 8 - Informations sur le capital**

Au cours de l'exercice :

- des actions propres ont été achetées et partiellement revendues dans le cadre d'un contrat de liquidité. GENERIX SA détient, au 31 mars 2009, 38 000 actions propres incluant le contrat de liquidité ;
- 60 849 nouvelles actions proviennent de la conversion des OCA.

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. Le capital social est composé de 14 325 380 actions d'une valeur de 0,5 euro chacune.

Suite à l'émission de 13.613.090 obligations convertibles de 0,17 euros chacune le 8 novembre 2005 pour une durée de 3 ans, 13 512 878 obligations convertibles ont été converties en actions GENERIX au 7 novembre 2008 (dont 12 904 388 converties au 31 mars 2008) pour un montant total de 2 297 189 euros.

Les 100 212 obligations convertibles restantes à l'échéance de l'emprunt (7 novembre 2008) ont été remboursées pour un montant de 17 036 €.

Il n'y a pas de bons de souscription d'actions en circulation au 31 mars 2009.

Il existe 2 plans d'actions gratuites en cours au 31 mars 2009 :

- échéance au 8 octobre 2009 : 44 100 actions ;
- échéance au 6 octobre 2010 : 100 000 actions.

La charge comptabilisée à ce titre est de 274 K€ en 2007/2008 et 231 K€ en 2008/2009.

Un plan de 39 000 actions est arrivé à échéance le 6 octobre 2008. Des actions propres ont été octroyées à leurs bénéficiaires.

#### Informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion des capitaux propres

Eléments assimilés à du capital	En milliers d'euros	
	31/03/2008	31/03/2009
Capital social	7 132	7 163
Primes liées au capital	28 005	28 078
Réserves consolidées	6 300	7 869
Annulation impact contrat de liquidités	239	239
Résultat de l'exercice part du groupe	1 424	- 3 676
<b>Total du capital ajusté</b>	<b>43 100</b>	<b>39 673</b>

Le groupe n'a pas de contraintes réglementaires spécifiques sur le niveau du capital.

L'objectif du groupe en matière de gestion du capital est de maintenir et de valoriser son niveau afin de pouvoir financer les investissements prévus dans le cadre de son plan de développement.

Les éléments jugés importants par le groupe pour analyser son profil de risque et sa capacité à faire face à des éléments défavorables, sont repris dans le tableau ci-dessous :

Eléments de gestion jugés importants	En milliers d'euros	
	31/03/2008	31/03/2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 249	6 719
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	9 457	3 216
Flux nets de trésorerie liés aux investissements	- 13 254	- 3 796

### Note 9 - Passifs non courants

En milliers d'euros	31/03/2008	Dotation	Reprises		31/03/2009
			Utilisées	Non utilisées	
Risques commerciaux	375	448	- 163		660
DIF	678	162			840
Engagements de retraite	1 033	285			1 318
<b>Total des autres provisions non courantes</b>	<b>2 086</b>	<b>895</b>	<b>- 163</b>	<b>0</b>	<b>2 818</b>
		Augmentation emprunts	Diminution emprunts <sup>(1)</sup>		
Dettes financières	13 003	3 000	- 9 457		6 546
<b>Total des autres passifs non courants</b>	<b>15 089</b>	<b>3 895</b>	<b>- 9 620</b>	<b>0</b>	<b>9 364</b>

(1) La diminution des emprunts est composée de remboursements pour 4 848 K€ et de reclassements en courant suite aux bris covenants pour 4 609 K€.

Une partie des dotations sur les risques retraite est comptabilisé en capitaux propres dans le Sorie.

La sensibilité de + 25 points de base par rapport à l'hypothèse centrale de taux d'actualisation (5,25%) entraînerait une diminution de 56 K€ de la provision pour engagements de retraite.

#### Détail des engagements de retraite :

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
<b>Engagements début d'exercice</b>	<b>470</b>	<b>1 033</b>
Droits acquis au cours de l'exercice	34	154
Charges d'intérêt	12	55
Perte/gain actuariel comptabilisé en capitaux propres	- 76	76
Application loi sécurité sociale en 12/07 (impact en capitaux propres)	236	
Variation de périmètre	357	
<b>Engagements fin d'exercice</b>	<b>1 033</b>	<b>1 318</b>

Le coût des services passés dans l'exercice est 154 K€ et les prestations servies sont nulles.

### Note 10 - Passifs courants

En milliers d'euros	31/03/2008	Dotation/ augmentation	Reprises/remboursement		31/03/2009
			Utilisées	Non utilisées	
Risques fiscaux <sup>(1)</sup>	395	236	- 395		236
Risques sociaux <sup>(2)</sup>	1 314	403	- 282	- 376	1 059
Coûts de rapprochement <sup>(3)</sup>	225	42	- 158	- 2	107
Autres provisions	134			- 134	0
<b>Total des autres provisions courantes</b>	<b>2 068</b>	<b>681</b>	<b>- 835</b>	<b>- 512</b>	<b>1 402</b>

(1) provisions pour pénalités et redressements fiscaux

(2) risques Prud'homme : les provisions pour litige couvrent environ 1,1 M€ portant sur 11 dossiers en cours. Elles ont été appréhendées après analyse des risques effectuée en liaison avec les avocats de Generix Group.

(3) sortie locaux, coûts informatiques et télécom

	31/03/2008	31/03/2009
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	21 502	24 121
Produits constatés d'avance	16 194	19 818
Dettes financières courantes <sup>(1)</sup>	4 510	8 979
<b>Total autres passifs courants</b>	<b>42 206</b>	<b>52 918</b>

(1) Les dettes financières courantes sont notamment composées du reclassement en courant de 4 609 K€ suite aux bris covenants.

### Note 11 - Détail des actifs et passifs financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers par catégorie au 31 mars 2009 se détaillent comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31/03/2009 VALEUR AU BILAN	ACTIFS FINANCIERS RELEVANT DU CHAMP D'APPLICATION DE LA NORME IAS 39 SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS							ACTIFS EXCLUS DU CHAMP D'APPLICATION DE LA NORME IAS 39 SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS
		ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE RÉSULTAT				PRÊTS ET CRÉANCES	DÉRIVÉS DE COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	
			Equivalent de trésorerie	Actifs financiers non courants	Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			
Autres actifs financiers non courants	33		33						
Dépôts et cautionnements	629						629		
Instruments dérivés actifs	0			0					
<b>Actifs non courants</b>	<b>662</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>629</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



EN MILLIERS D'EUROS	AU 31/03/2009 VALEUR AU BILAN	ACTIFS FINANCIERS RELEVANT DU CHAMP D'APPLICATION DE LA NORME IAS 39 SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS						PRÊTS ET CRÉANCES	DÉRIVÉS DE COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	ACTIFS EXCLUS DU CHAMP D'APPLICATION DE LA NORME IAS 39 SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS
		ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE RÉSULTAT							
			Equivalent de trésorerie	Actifs financiers non courants	Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture				
Créances clients	30 850						30 850			
Autres débiteurs	1 450								1 450	
Autres créances courantes	2 543						650		1 893	
Equivalent de trésorerie	4 344		4 344							
Trésorerie	2 375						2 375			
<b>Actifs courants</b>	<b>41 562</b>	<b>0</b>	<b>4 344</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>33 875</b>	<b>0</b>	<b>3 343</b>	

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 MARS 2009 VALEUR AU BILAN	PASSIFS FINANCIERS RELEVANT DU CHAMP D'APPLICATION DE LA NORME IAS 39 SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS				DÉRIVÉS DE FLUX DE TRÉSORERIE	PASSIFS EXCLUS DU CHAMP D'APPLICATION DE LA NORME IAS 39 SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS
		PASSIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE RÉSULTAT				
			Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			
Emprunt obligataire	0	0					
Billets de trésorerie à moyen terme	4 250	4 250					
Emprunts à moyen et long terme	1 737	1 737					
Autres dettes financières non courantes	559	559					
<b>Passifs non courants</b>	<b>6 546</b>	<b>6 546</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Fournisseurs	5 720	5 720					
Autres dettes courantes	18 401	1 194				17 207	
Autres créditeurs	19 818					19 818	
Passifs financiers courants	8 979	8 979					
<b>Passifs courants</b>	<b>52 918</b>	<b>15 893</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>37 025</b>	

La valeur comptable des actifs et passifs financiers est représentative de leur juste valeur.  
Données comparatives au 31 mars 2008 :

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31/03/2008 VALEUR AU BILAN	ACTIFS FINANCIERS RELEVANT DU CHAMP D'APPLICATION DE LA NORME IAS 39 SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS							ACTIFS EXCLUS DU CHAMP D'APPLICATION DE LA NORME IAS 39 SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS
		ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE RÉSULTAT				PRÊTS ET CRÉANCES	DÉRIVÉS DE COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	
			Equivalent de trésorerie	Actifs financiers non courants	Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			
Autres actifs financiers non courants	291		291						
Dépôts et cautionne- ments	723						723		
Instruments dérivés actifs	12			12					
<b>Actifs non courants</b>	<b>1 026</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>291</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>723</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Créances clients	26 659						26 659		
Autres débiteurs	1 149						86		1 063
Autres créances courantes	3 280						1 036		2 244
Equivalent de trésorerie	5 167		5 167						
Trésorerie	4 082						4 082		
<b>Actifs courants</b>	<b>40 337</b>	<b>0</b>	<b>5 167</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>31 863</b>	<b>0</b>	<b>3 307</b>

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 MARS 2008 VALEUR AU BILAN	PASSIFS FINANCIERS RELEVANT DU CHAMP D'APPLICATION DE LA NORME IAS 39 SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS				PASSIFS EXCLUS DU CHAMP D'APPLICATION DE LA NORME IAS 39 SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS
		PASSIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE RÉSULTAT		DÉRIVÉS DE FLUX DE TRÉSORERIE	
			Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la compa- bilité de couverture		
Emprunt obligataire	126	126				
Billets de trésorerie à moyen terme	4 600	4 600				
Emprunts à moyen et long terme	7 311	7 311				
Autres dettes financières non courantes	966	966				
<b>Passifs non courants</b>	<b>13 003</b>	<b>13 003</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fournisseurs	4 308	4 308				
Autres dettes courantes	17 194	934				16 260
Autres créditeurs	16 194					16 194
Passifs financiers courants	4 510	4 510				
<b>Passifs courants</b>	<b>42 206</b>	<b>9 752</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32 454</b>

La valeur comptable des actifs et passifs financiers est représentative de leur juste valeur.

## 5.2 Notes complémentaires au compte de résultat

Les informations relatives à l'exercice clos au 31 mars 2008 n'intègrent que 3 mois de résultat du sous groupe INFOLOG (acquis fin décembre 2007) alors que les informations relatives à l'exercice clos au 31 mars 2009 intègrent les résultats du sous groupe INFOLOG sur 12 mois.

### Note 12 - Autres achats et charges externes

En milliers d'euros	31/03/2008	%	31/03/2009	%
Sous-traitance R&D	313	3	1 298	9
Sous-traitance & détachement	493	5	303	2
Intérim	522	5	168	1
Achats non stockés	220	2	370	3
Locations immobilières et charges locatives	1 592	15	2 366	16
Autres locations	543	5	770	5
Entretien et maintenance	531	5	577	4
Assurances	183	2	207	1
Honoraires	1 078	10	1 600	11
Annonces, publications et communications	698	7	1 307	9
Frais de déplacement, missions	2 277	22	3 058	21
Télécoms (Poste, téléphone...)	1 245	12	1 447	10
Documentation, séminaires	205	2	302	2

En milliers d'euros	31/03/2008	%	31/03/2009	%
Autres	559	5	671	5
<b>Total autres achats et charges externes</b>	<b>10 459</b>	<b>100</b>	<b>14 444</b>	<b>100</b>

### **Note 13 - Détail des charges de personnel**

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
Salaires et traitements	21 607	28 420
Charges sociales et fiscales	9 088	12 062
<b>Sous- total</b>	<b>30 695</b>	<b>40 482</b>
Charges liées aux régimes de retraite	34	125
Charges liées au DIF	97	162
Stocks options et actions gratuites	274	231
<b>Sous-total sans incidence sur la trésorerie</b>	<b>405</b>	<b>518</b>
Participation des salariés	0	0
<b>Total</b>	<b>31 100</b>	<b>41 000</b>

Effectif moyen de la période	31/03/2008	31/03/2009
Cadres	261	506
Agents de maîtrise	53	78
<b>Total</b>	<b>314</b>	<b>584</b>

### **Note 14 - Autres produits et charges opérationnels**

Ces charges d'un montant de 1 563 K€ correspondent aux coûts de rapprochement comptabilisés du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009.

Ils sont principalement composés de :

- coût de rapprochement géographique : INFOLOG PARIS, transferts entre Paris et Ville-neuve-d'Ascq ;
- coût de communication & marketing ;
- coût d'informatique ;
- divers coûts et provisions de réorganisation non récurrents ;
- provision pour contrôle fiscal.

## Note 15 - Résultat financier

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
<b>Produits financiers</b>	<b>53</b>	<b>754</b>
Autres intérêts et produits assimilés		142
Reprises sur provisions et transferts de charges		446
Produits des VMP à la juste valeur	44	123
Différences positives de change	9	43
<b>Charges financières</b>	<b>580</b>	<b>1 102</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	29	
Coût de l'endettement	461	750
Différences négatives de change	20	12
Autres intérêts et charges assimilées		199
Charges liées au retraitement des locations financières	49	81
Charges liées aux retraites	12	54
Charges liées aux OCA	9	6
<b>Résultat financier</b>	<b>- 527</b>	<b>- 348</b>

### - Charges et produits nets sur actifs et passifs financiers

Le tableau ci-après détaille les charges et produits, pertes et profits sur actifs et passifs financiers ayant un impact sur le résultat financier selon leur catégorie :

En milliers d'euros	31/03/2008	31/03/2009
Sur passifs financiers au coût amorti et sur prêts et créances	- 164	- 982
Sur autres actifs financiers à la juste valeur par le résultat	- 395	524
Sur la trésorerie et équivalent trésorerie à la juste valeur par le résultat	44	123
Sur dérivés de couverture à la juste valeur	- 12	- 13
<b>Total</b>	<b>- 527</b>	<b>- 348</b>

## 6.3 Autres notes

### 6.3.1 Plans d'option d'achat d'actions

En nombre d'options	31/03/2008	31/03/2009
<b>Options en circulation en début d'exercice</b>	<b>66 010</b>	<b>54 380</b>
Options attribuées sur ensemble des plans	146 340	146 340
Options exercées	0	0
Options annulées	11 630	720
Options expirées	0	0
<b>Options en circulation en fin d'exercice</b>	<b>54 380</b>	<b>53 660</b>

Les options sont exerçables depuis le 1/07/07 jusqu'au 30/06/09.

- Valeur du prix d'exercice : 66 €. Suite au regroupement d'actions qui a eu lieu au cours de l'exercice, 10 options donneront droit à 1 action nouvelle. Elle est égale à 95 % du cours de la date d'attribution.
- Volatilité annuelle : 75 % (source : Bloomberg).

Elle est obtenue en calculant la volatilité historique sur 4 ans, durée de l'acquisition des droits, soit entre le 01/01/1999 et le 30/06/2003.

- Taux sans risque : 3.37 % (source Bloomberg).

C'est le taux de l'état Français correspondant à une période semblable à la période de vesting du plan. Fair Value de l'option par la valorisation de Black&Scholes : 0.45 €.

### **6.3.2 Engagements hors-bilan**

#### ***- Engagements donnés***

Une garantie de passif a été concédée par la société GENERIX SA dans le cadre de la cession d'ILS. Plafonnée à 55 K€, elle a une durée d'application jusqu'au 31/03/2011.

Les emprunts contractés pour l'acquisition d'INFLUE et INFOLOG sont soumis au respect de covenants.

Les covenants des emprunts n° 1, 3, 7 et 8 n'ont pas été respectés au 31 mars 2009. Il en a résulté le reclassement en courant de 4 609 K€ de dettes financières initialement à plus d'un an.

À ce jour, Generix Group a reçu confirmation de ses partenaires bancaires que les bris de covenants constatés au 31 mars 2009 n'ont pas d'impact sur les emprunts en cours. Ils n'impliquent notamment aucun remboursement anticipé de ceux-ci.

#### ***- Engagements donnés aux crédits bancaires au 31/03/2009***

Etablissement de crédit	Montant	Garantie	Covenants Réf
-------------------------	---------	----------	---------------

#### **Acquisition INFLUE**

Emprunt n° 1	2 000 000	A	R1 et R2 et R3
Emprunt n° 2	2 000 000	B	R4 et R5
Emprunt n° 3	2 000 000	A	R6 et R7
Emprunt n° 4	2 000 000	C	

#### **Acquisition INFOLOG**

Emprunt n° 5	3 000 000	D	R8 et R2
Emprunt n° 6	2 750 000	D	R8 et R9
Emprunt n° 7	1 000 000	E	R8 et R9
Emprunt n° 8	3 500 000	D	R4 et R10

A.....nantissement du fonds de commerce de 1<sup>er</sup> rang

B.....nantissement de 100 % des titres et droits de votes d'INFLUE SI

C.....nantissement du fonds de commerce

D .....nantissement de 100 % des actions d'INFOLOG SOLUTIONS SAS

mobilisation de la créance éventuelle relative à la mise en jeu de la garantie d'actif et de passif

E .....nantissement de 4<sup>e</sup> rang du fonds de commerce

R1.....ratio d'endettement : dette financière/fonds propres conso (y compris obligations convertibles)

- R2.....ratio de leverage : dette financière nette conso/EBITDA (EBE CNC – participation des salariés)
- R3.....ratio de couverture : cash flow libre conso/échéance de la dette annuelle conso
- R4.....dettes financières nettes/fonds propres
- R5.....dettes financières nettes/EBITDA
- R6.....ratio dettes financières/fonds propres
- R7.....ratio dettes financières/EBE
- R8.....ratio d'endettement : dettes financières nettes/fonds propres conso (y compris obligations convertibles)
- R9.....ratio dettes financières nettes/EBE retraité
- R10...ratio dettes nettes consolidées/EBIT.

#### **- Engagements reçus**

L'acquisition du groupe INFOLOG a donné lieu à une garantie d'actif et de passif qui arrivera à échéance au 31 mars 2010 (en dehors des délais de prescription applicables en cas de vérification).

#### **6.3.3 Informations relatives aux parties liées**

Le montant de la rémunération versée au Directoire est de 1 111 K€ sur l'exercice 2008/2009 contre 600 K€ en 2007/2008. Par décision en date du 24/10/2008, le Conseil de Surveillance a déterminé les modalités de répartition des jetons de présence pour une somme globale de 60 000 € sur l'exercice 2008/2009.

Le Conseil de Surveillance du 21 novembre 2008 a autorisé l'affiliation de M. DECONNINCK au régime de retraite supplémentaire par capitalisation souscrit par la société en application des articles L.911-1 et suivants du Code de la Sécurité sociale ainsi qu'au régime de frais de santé prévoyance souscrit par la société. Les cotisations relatives à ces affiliations sur l'exercice 2008/2009 se sont élevées à 7 K€.

Aucun engagement pour les pensions de retraite n'est contracté pour les autres dirigeants.

32 K€ d'avances sur rémunération variable ont été allouées aux dirigeants de Generix.

Un avenant au contrat de travail de Monsieur Philippe SEGUIN, établi en date du 1<sup>er</sup> mars 2005, prévoit le versement d'une indemnité de rupture de contrat intervenant à l'initiative de la Société GENERIX SA dans les neuf mois suivants un changement de l'actionnaire principal.

Cette indemnité de rupture, d'un montant fixé à 3 mois de salaire brut, vient se cumuler à toutes indemnités d'origine légale ou conventionnelle. Le Conseil de Surveillance du 26 janvier 2009 précise que cette indemnité de rupture au profit de M. SEGUIN ne sera définitivement acquise qu'en fonction de la réalisation d'objectifs basés sur l'Ebitda.

La charge enregistrée en résultat au titre des rémunérations basées sur les actions gratuites, octroyées aux membres du Directoire est de 33 K€ en 2007/2008 et 67 K€ en 2008/2009.

### **6.3.4 Contrats de location**

En milliers d'euros au 31/03/2009	Location simple	Locations financement
<b>Redevances dues à :</b>	<b>11 072</b>	<b>1 157</b>
Moins d'un an	2 177	571
1 à 5 ans	6 896	586
Plus de 5 ans	1 999	

Les locations financement correspondent principalement au parc informatique, ayant fait l'objet de retraitement dans les comptes consolidés.

Les locations simples correspondent aux locations immobilières en fonctions des dates de fin de bail.

### **6.3.5 Facteurs de risques financiers**

#### ***- Risque de taux***

Il n'y a pas de risque de taux sur les emprunts à taux fixe, qui s'élèvent à 7 M€.

Il existe un risque de taux sur les billets à ordre et les emprunts à taux variable, qui s'élèvent à 7,3 M€ (tous utilisés au 31 mars 2009). Un contrat de couverture de taux (cap) a été souscrit sur un notional de 4 M€ pour un taux de 4,15% et à échéance à mars 2010.

Les actifs financiers sont composés de fonds communs de placements et de comptes courants bancaires.

#### ***- Sensibilité aux mouvements des taux d'intérêt***

L'impact d'une augmentation et d'une diminution de 1% des taux d'intérêt sur instruments financiers est d'environ - 28 K€ et + 28 K€ en année pleine.

#### ***- Réévaluation des instruments financiers***

Les réévaluations des instruments financiers enregistrent des gains et des pertes latents sur les instruments de couverture des flux de trésorerie et s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	Dérivés de couverture des flux de trésorerie		
	Couvertures recyclées dans le compte de résultat	Inefficacité des couvertures	Inefficacité des couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères
<b>Résultat</b>	<b>- 13</b>		
Résultat opérationnel			
Résultat financier	- 13		
Capitaux propres			

#### ***- Risque de crédit***

Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur du groupe ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque qui affecte principalement la catégorie des prêts et créances est suivi au niveau de chaque entité et s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude plus approfondie de la solvabilité de certains débiteurs.



Les créances clients ne portent pas intérêt et ont en général une échéance de 60 à 90 jours.

Le client le plus important représente 3 % du chiffre d'affaires 2008/2009.

Du fait de l'atomisation de ses clients, le groupe Generix n'a pas de risques majeurs sur ses créances et n'a donc pas souscrit d'assurance crédit.

La provision sur créances clients et comptes rattachés a évolué de la façon suivante sur l'exercice :

En milliers d'euros	31/03/2008	Dotations	Reprises consommées	Reprises non consommées	31/03/2009
Provisions sur clients et comptes rattachés	3 144	2 711	- 1 268	- 263	4 324

Répartition des créances clients nettes au 31 mars 2009 :

En milliers d'euros	Encours non échu	0 à 6 mois	Encours échu 6 à 12 mois	> à 12 mois	Total
Clients et comptes rattachés	20 455	9 190	1 038	4 196	34 879
Provisions sur clients et comptes rattachés	- 295		- 514	- 3 515	- 4 324
Total clients et comptes rattachés	20 160	9 190	524	681	30 555

#### **- Risque de change**

Le risque de change reste limité, compte tenu de l'implantation géographique du groupe (très majoritairement situé dans la zone Euro) et des faibles volumes concernés.

En effet, le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé, en 2008/2009, la presque totalité de son chiffre d'affaires en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et résultats exprimée en autres devises (Pesos argentins, Baths thaïlandais et US Dollars) ne pèse pas un poids significatif dans les comptes consolidés. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros mais est peu impacté par cet effet de conversion. Generix Group estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises a été et restera limitée.

Par conséquent, Generix Group n'a pas recours à des instruments financiers dans le cadre d'une politique de couverture de risques de change.

#### **- Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif, et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

Le groupe estime ne pas être exposé à ce risque compte tenu de sa structure financière générale, du niveau et de la structure de son actif circulant et de son endettement, et de sa capacité à mobiliser, le cas échéant, de nouveaux financements.

Aucune ligne de découvert n'est utilisée au 31 mars 2009. Le montant des lignes autorisées à la même date est de 5,95 M€.

■ **Analyse par échéance des emprunts et dettes financières (y compris intérêts) :**

Les éléments pris en compte sont le calendrier des échéances de remboursement de la dette et les clauses conventionnelles.

Le tableau ci-dessous montre les obligations des flux futurs contractuels générés par la dette.

Les flux d'intérêts des instruments à taux variable ont été calculés sur le taux en vigueur au 31 mars 2009.

GENERIX										
Banque	Type prêt	Type taux	Durée mois	Nominal k€	Total courant - 1 an		+ 1 an-5 ans		+ 5 ans	
					Nominal	Intérêt	Nominal	Intérêt	Nominal	Intérêt
Banque A	Billet trésorerie	Variable	60	1 200	300	24	900	31		
Banque A	Billet trésorerie	Variable	60	1 200	300	24	900	31		
Banque A	Billet trésorerie	Variable	60	1 200	1 200	55				
Banque B	Billet trésorerie	Variable	60	1 200	400	17	800	15		
Banque B	Billet trésorerie	Variable	60	2 200	550	32	1 650	41		
Banque C	Emprunt fixe	Fixe	60	774	774	84				
Banque C	Emprunt fixe	Fixe	60	1 251	1 251	89				
Banque D	Emprunt fixe	Fixe	84	2 875	2 875	463				
Banque D	Emprunt fixe	Fixe	60	1 633	383	69	1 250	108		
	AVCE COFACE			71	17		54			
	Location financement			358	259	3	99			
Sous-total				13 962	8 309	860	5 653	226	0	0
INFOLOG										
Banque E	Emprunt fixe		60	102	102	3	0			
Banque F	Emprunt fixe		60	337	122	13	215	9		
Banque A	Emprunt tx variable		60	339	122	9	217	8		
	Location financement			710	250	64	460	43		
Sous-total				1 488	596	89	892	17	0	0
<b>Total</b>				<b>15 450</b>	<b>8 905</b>	<b>949</b>	<b>6 545</b>	<b>243</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les dettes fournisseurs et autres dettes courantes sont à moins d'un an et ne portent pas d'intérêts.

### **6.3.6 Actifs et passifs éventuels**

Il n'existe pas d'actifs et passifs éventuels à prendre en compte.

### **6.3.7 Evénements postérieurs à la clôture**

Sur le premier trimestre 2009/2010, ont eu lieu les événements suivants :

- Fusion d'INFLUE ESPAGNE et INFOLOG IBERICA donnant naissance à Generix Group Espagne.
- Fusion d'INFLUE ITALIE et INFOLOG ITALIA donnant naissance à Generix Group Italie.

## **> 7. Comparabilité des exercices**

Afin de présenter une information comparable, les états financiers consolidés au 31 mars 2008 étaient constitués d'une information proforma. Nous communiquons à nouveau cette information ci-dessous afin de pouvoir la comparer avec le compte de résultat au 31 mars 2009.

## ■ COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	Groupe Generix comptes publiés au 31/03/2008 <sup>(2)</sup>	INFOLOG proforma 01/04/07 28/12/07	Retraitement affectation goodwill	Coût endettement	Groupe Generix proforma 12 mois	Groupe Generix 12 mois 31/12/2009
Chiffres d'affaires	54 924	13 177			68 101	67 620
Autres produits de l'activité	117	8			125	155
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>55 041</b>	<b>13 185</b>	<b>0</b>		<b>68 226</b>	<b>67 775</b>
Achats consommés	- 3 599	- 321			- 3 920	- 5 493
Autres achats et charges externes	- 10 369	- 3 809			- 14 178	- 14 444
Impôts, taxes et versements assimilés	- 1 317	- 383			- 1 700	- 2 095
Charges de personnel	- 30 543	- 8 248			- 38 791	- 41 000
Amortissements sur immobilisations	- 3 924	- 1 351	- 528		- 5 803	- 6 177
Provisions nettes	- 140	- 116			- 256	- 1 905
Autres charges	- 327	- 74			- 401	- 316
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>4 823</b>	<b>- 1 117</b>	<b>- 528</b>	<b>0</b>	<b>3 178</b>	<b>- 3 654</b>
ROC en % du CA	9 %	- 8 %			5 %	- 5 %
Autres produits et charges opérationnels	- 1 647				- 1 647	- 1 563
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3 176</b>	<b>- 1 117</b>	<b>- 528</b>	<b>0</b>	<b>1 531</b>	<b>- 5 217</b>
RO en % du CA	6 %	- 8 %			2 %	- 7 %
Produits financiers	53	1			54	754
Charges financières	- 119	- 38			- 157	- 352
Coût de l'endettement	- 461	- 231		- 404	- 1 096	- 750
<b>Résultat financier</b>	<b>- 527</b>	<b>- 268</b>	<b>0</b>	<b>- 404</b>	<b>- 1 199</b>	<b>- 348</b>
Quote-part des sociétés MEE	5	- 163			- 158	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 654</b>	<b>- 1 548</b>	<b>- 528</b>	<b>- 404</b>	<b>174</b>	<b>- 5 565</b>
RAI en % du CA	5 %	- 12 %			0 %	- 8 %
Charge d'impôt	- 1 143	132	176	134	- 701	1 759
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 511</b>	<b>- 1 416</b>	<b>- 352</b>	<b>- 270</b>	<b>- 527</b>	<b>- 3 806</b>
RN en % du CA	3 %	- 11 %			- 1 %	- 5 %
Dont part des intérêts minoritaires	29	2			31	- 130
<b>Dont part du groupe</b>	<b>1 482</b>	<b>- 1 418</b>	<b>- 352</b>	<b>- 270</b>	<b>- 558</b>	<b>- 3 676</b>
Résultat de base par action (en euros)	0.10				- 0,04 (1)	N / A
Résultat dilué par action (en euros)	0.10				- 0,04 (1)	N / A

(1) En prenant en compte le regroupement des actions GENERIX et l'émission des actions GENERIX pour l'acquisition d'INFOLOG au 1/04/2007.

(2) Hors ILS dont les titres ont été cédés le 31 mars 2008.

À noter, la correction relative à la compensation de la production immobilisée avec les postes de charges correspondants (cf. note 2 sur les immobilisations incorporelles) a porté sur les données comparatives au 31 mars 2008.

En conformité avec l'instruction n°2007-05 de l'AMF complétant les dispositions de la norme IFRS 3, les agrégats présentés dans le tableau ci-dessus sont établis en simulant l'acquisition du groupe INFOLOG au 1<sup>er</sup> avril 2007.

L'acquisition ayant eu lieu au 28 décembre 2007, les comptes consolidés sont retraités de compléments de coûts et de produits encourus ou estimés sur la période du 1<sup>er</sup> avril au 28 décembre 2007.

L'information proforma présentée ci-dessous a été établie selon les étapes et hypothèses décrites ci-après.

## **1. Établissement de l'information consolidée proforma 9 mois (1<sup>er</sup> avril – 28 décembre 2007) pour le sous-groupe INFOLOG**

L'information proforma consolidée 9 mois INFOLOG a été élaborée en deux temps :

- dans un premier temps, l'établissement du résultat proforma « comptes sociaux » du sous-groupe,
- puis dans un second temps, les retraitements de ce résultat proforma « social » nécessaires à l'établissement du résultat proforma consolidé selon les normes IFRS. Les comptes d'INFOLOG n'ayant pas fait l'objet d'un arrêté au 31/03/2007, une reconstitution de la situation à cette date a été réalisée a posteriori sur la base des informations disponibles.

### **1) Résultats proforma des filiales étrangères :**

Pour reconstituer le résultat proforma social des filiales étrangères d'INFOLOG, les trois premiers mois de l'année 2007 ont été déduits des comptes clos au 31 décembre 2007 sur la base de l'information donnée par les tableaux de bord de gestion. Par ailleurs, un travail de cutoff a été réalisé a posteriori à partir des éléments disponibles.

### **2) Résultat proforma d'INFOLOG SOLUTIONS :**

La reconstitution du résultat proforma « social » 9 mois pour INFOLOG SOLUTIONS s'appuie sur les comptes audités clos au 31 décembre 2007 retraités des trois premiers mois de l'exercice. Les principales hypothèses retenues varient en fonction des postes et sont expliquées ci-dessous :

#### **■ Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires comptable au 31/03/2007 a été déduit du chiffre d'affaires annuel 2007 et accompagné d'un travail de césure a posteriori, limité par les informations disponibles.

#### **■ Autres achats et charges externes**

Les autres achats et charges externes des trois premiers mois de l'exercice 2007 ont été déduits des autres achats et charges externes de la clôture du 31/12/2007 sur la base des informations données par la balance générale au 31/03/2007 et assorti d'un travail complémentaire de césure effectué a posteriori à partir des informations disponibles.

- **Production immobilisée ; impôts, taxes & versements assimilés ; amortissements sur immobilisations ; provisions nettes :**

Ces charges et produits à caractère linéaire ont été proratisés selon le ratio de 9/12.

- **Charges de personnel :**

Les charges de personnel des trois premiers mois de l'exercice 2007 ont été déduites des charges de personnel annuelle à partir des informations données par la balance générale au 31/03/2007 et d'un calcul des provisions pour congés payés et réduction du temps de travail basées sur les compteurs actualisés au 31/03/2007.

- **Autres Charges ; Résultat financier :**

Un travail de césure a été effectué a posteriori sur les éléments principaux de ce poste sur la base des informations disponibles.

## **2. Prise en compte des impacts liés à la rétroactivité de l'acquisition d'INFOLOG sur la période 1<sup>er</sup> avril – 28 décembre 2007**

- **1) Neutralisation des intra-groupes sur la période.**
- **2) Estimation, sur cette période, des intérêts d'emprunts complémentaires pour le financement de l'acquisition et estimation de leur impact sur l'impôt.**

L'impact net estimé s'élève à 270 K€.

- **3) Prise en compte sur la période d'un complément d'amortissement des actifs identifiés lors de l'acquisition et de l'impact sur l'impôt.**

L'impact net estimé s'élève à 352 K€.

Compte tenu des hypothèses retenues, l'information proforma ainsi reconstituée n'est pas nécessairement représentative de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'acquisition du groupe INFOLOG était survenue à une date antérieure à celle de sa survenance réelle.

~



## 5 | RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES





**■ RAPPORT DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS - EXERCICE CLOS  
LE 31 MARS 2009**

---

.../...

# **GENERIX SA**

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2009

## **ERNST & YOUNG ET AUTRES**

41, RUE YBRY - 92576 NEUILLY SUR SEINE CEDEX  
TEL : +33 (0) 1 46 93 60 00

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES A CAPITAL VARIABLE  
RCS NANTERRE B 438 476 913

## **MAZARS**

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE  
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

# **GENERIX SA**

Siège Social : 6, rue du Moulin de Lezennes - 59650 Villeneuve d'Ascq  
Société Anonyme au capital de 7 162 690 Euros  
N° Siret : 377 619 150

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2009

**GENERIX SA**

*Comptes Annuels  
Exercice clos le  
31 mars 2009*

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GENERIX SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**GENERIX SA**

*Comptes Annuels  
Exercice clos le  
31 mars 2009*

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 19 de l'annexe qui expose le point relatif au respect des covenants bancaires.

## **2. Justification des appréciations**

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 mars 2009 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- La note 1-a) de l'annexe, expose les conditions d'inscription en immobilisation des frais de conception de logiciels. Nous avons vérifié le caractère approprié des critères retenus pour la comptabilisation de ces frais en immobilisation et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- La note 1-a) de l'annexe, expose les modalités d'évaluation des fonds de commerce. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour l'estimation de la valeur d'usage et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation.
- La note 1-a) de l'annexe expose les modalités d'évaluation des titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'usage et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation.

**GENERIX SA**

*Comptes Annuels  
Exercice clos le  
31 mars 2009*

- La note 1-d) de l'annexe expose les modalités d'appréhension du chiffre d'affaires. Nous avons vérifié le caractère approprié des critères retenus pour la reconnaissance des produits et examiné par sondages leur correcte application.
- La note 12 de l'annexe expose l'approche retenue par la société en matière d'évaluation des provisions pour risques et charges. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

**GENERIX SA**

*Comptes Annuels  
Exercice clos le  
31 mars 2009*

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital (et des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

*Fait à Neuilly sur Seine et Lille, le 27 juillet 2009*

Les commissaires aux comptes

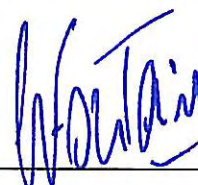
**ERNST & YOUNG ET  
AUTRES**

\_\_\_\_\_  
Christian Olivier



**MAZARS**

\_\_\_\_\_  
Cécile Fontaine





**■ RAPPORT DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
CONSOLIDÉS - EXERCICE CLOS  
LE 31 MARS 2009**

---

.../...

# **GENERIC SA**

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 mars 2009

**ERNST & YOUNG ET AUTRES**

41, RUE YBRY - 92576 NEUILLY SUR SEINE CEDEX  
TEL : +33 (0) 1 46 93 60 00

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES A CAPITAL VARIABLE  
RCS NANTERRE B 438 476 913

**MAZARS**

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE  
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

# **GENERIX SA**

Siège Social : 6, rue du Moulin de Lezennes - 59650 Villeneuve d'Ascq  
Société Anonyme au capital de 7 162 690 Euros  
N° Siret : 377 619 150

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 mars 2009

**GENERIX SA**

*Comptes Consolidés  
Exercice clos le  
31 mars 2009*

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GENERIX SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**GENERIX SA**

*Comptes Consolidés  
Exercice clos le  
31 mars 2009*

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- la note 2 -"Données comparatives" de l'annexe qui expose que suite à l'acquisition par la société GENERIX du Sous-groupe INFOLOG à fin décembre 2007, l'exercice présenté clos au 31 mars 2009 inclut 12 mois de résultats du groupe INFOLOG, alors que le l'exercice précédent clos au 31 mars 2008, présenté en colonne comparative, inclut les résultats du Groupe INFOLOG pour une période de 3 mois.
- la note 6.1.2 -"Immobilisation incorporelles" de l'annexe qui expose la compensation de la production immobilisée en compte de résultat avec les postes de charges correspondants. La note mentionne les impacts sur le compte de résultat de ce changement de méthode comptable.

## **2. Justification des appréciations**

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 mars 2009 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- La note 3.3.2 de l'annexe expose les méthodes comptables relatives aux dépenses de développement des logiciels. Nous avons vérifié le caractère approprié des critères retenus pour la comptabilisation de ces dépenses en immobilisation et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

**GENERIX SA**

*Comptes Consolidés  
Exercice clos le  
31 mars 2009*

- La note 3.10 de l'annexe expose l'approche retenue en matière d'évaluation des provisions courantes et non courantes, approche qui implique des estimations. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par le groupe, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.
- La note 3.11 de l'annexe expose les méthodes comptables de reconnaissance du chiffre d'affaires. Nous avons vérifié le caractère approprié des critères retenus pour la reconnaissance des produits et examiné par sondages leur correcte application.
- La note 3.13 de l'annexe expose les méthodes comptables relatives à la comptabilisation de l'impôt sur le résultat. Nous nous sommes assurés du caractère suffisant des bénéfices futurs imposables, sur la base des prévisions établies par votre société, pour permettre l'utilisation des reports déficitaires activés.
- La note 5.3.2 -"Engagements donnés" de l'annexe qui expose le reclassement des dettes financières en dettes courantes à hauteur de 4,6 M€ suite au non respect des covenants. Nous avons vérifié le caractère approprié du reclassement et des informations fournies dans les notes de l'annexe.
- La note 6.1 de l'annexe expose l'approche retenue par le groupe en matière de suivi et de valorisation des goodwill. Nous avons vérifié le caractère approprié de cette approche et avons apprécié les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, revu les calculs effectués par le groupe et examiné les procédures d'approbation des ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**GENERIX SA**

*Comptes Consolidés  
Exercice clos le  
31 mars 2009*

### **3. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

*Fait à Neuilly sur Seine et Lille, le 27 juillet 2009*

Les commissaires aux comptes

**ERNST & YOUNG ET  
AUTRES**



---

Christian Olivier

**MAZARS**



---

Cécile Fontaine



**■ RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION  
DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE  
DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT  
DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE  
SURVEILLANCE DE GENERIX SA**

---

.../...

**Generix**

Exercice clos le 31 mars 2009

**Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Generix**

MAZARS  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
S.A au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Generix**

Exercice clos le 31 mars 2009

**Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Generix**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Generix et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

### Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Lille et Neuilly-sur-Seine, le 27 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Cécile Fontaine

ERNST & YOUNG et Autres



Christian Olivier

**■ RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS**

---

.../...

**Generix**

Exercice clos le 31 mars 2009

**Rapport spécial des commissaires aux comptes  
sur les conventions et engagements réglementés**

MAZARS  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
S.A. au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Generix

Exercice clos le 31 mars 2009

### Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

#### Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **1. Avec M. Jean-Charles Deconninck, président du directoire**

##### **a. Nature et objet**

Affiliation au régime frais de santé - prévoyance.

##### **Modalités**

Lors de sa séance du 21 novembre 2008, le conseil de surveillance a autorisé l'affiliation de M. Jean-Charles Deconninck, en qualité de mandataire social, au régime de frais de santé - prévoyance de groupe souscrit par votre société auprès de la compagnie Axa Assurances à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**b. Nature et objet**

Affiliation au régime de retraite supplémentaire Generali.

**Modalités**

Lors de sa séance du 21 novembre 2008, le conseil de surveillance a autorisé l'affiliation de M. Jean-Charles Deconninck, en qualité de mandataire social, au régime de retraite supplémentaire par capitalisation souscrit par votre société auprès de la compagnie Generali en application des articles L. 911-1 et suivants du Code de la sécurité sociale, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**2. Avec Influe Italia S.r.l.**

**Personne concernée**

M. Jean-Charles Deconninck, président du directoire de votre société et administrateur de la société Influe Italia S.r.l.

**Nature et objet**

Abandon de créances.

**Modalités**

Lors de sa séance du 18 décembre 2008, le conseil de surveillance a autorisé votre société à faire un abandon d'une créance à hauteur de € 185.173,90 qu'elle détient sur sa filiale Influe Italia S.r.l., dont elle est associée unique.

**3. Avec M. Seguin, membre du directoire**

**Nature et objet**

Engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus en raison de la cessation de ses fonctions.

**Modalités**

Lors de sa séance du 26 janvier 2009, le conseil de surveillance a décidé que l'indemnité de rupture égale à trois mois de salaire brut en cas de rupture de son contrat de travail à l'initiative de votre société dans les neuf mois suivant un changement de l'actionnaire principal, au profit de M. Seguin, stipulée par l'avenant à son contrat de travail du 1<sup>er</sup> mars 2005 ne sera définitivement acquise que si l'EBITDA du groupe est, au cours des trois années fiscales précédant la cessation des fonctions salariées de M. Seguin, au moins égal à 80 % de l'objectif fixé. A titre indicatif, l'objectif d'EBITDA fixé pour l'année fiscale 2008-2009 s'élève à € 10.119.000 hors taxes.

Le conseil de surveillance a, en conséquence, autorisé le président du directoire à signer un avenant au contrat de travail de M. Seguin. L'approbation de ces conventions par votre assemblée générale permettra de clore la procédure de mise en conformité avec la loi TEPA qui n'a pu intervenir avant le 22 février 2009 compte tenu du fait que l'analyse de cette indemnité de rupture en lien avec la loi TEPA a été achevée postérieurement à la tenue de l'assemblée générale de la société du 30 septembre 2008.

**Conventions et engagements non autorisés préalablement**

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L. 225-90 du Code de commerce.

En application de l'article L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que ces conventions et engagements n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil de surveillance.



Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

**Avec les sociétés Infolog Solutions, Generix Group Benelux, Influe Portugal, Influe Italia, Influe Espagne, Influe Argentine, Infolog Iberica, Infolog Italia, ILA Logistic Solutions, dont votre société est actionnaire**

**Nature et objet**

Prestations de management ("management fees").

**Modalités**

Au cours de l'exercice écoulé, votre société a facturé à ses filiales et sous-filiales des prestations de management (« management fees ») pour un montant global de € 2.837.414, répartis comme suit :

• Management fees facturés à Infolog Solutions	€ 1.992.103
• Management fees facturés à Generix Group Benelux	€ 176.083
• Management fees facturés à Influe Portugal	€ 102.235
• Management fees facturés à Influe Italia	€ 104.628
• Management fees facturés à Influe Espagne	€ 50.329
• Management fees facturés à Influe Argentine	€ 15.693
• Management fees facturés à Infolog Iberica	€ 284.246
• Management fees facturés à Infolog Italia	€ 59.664
• Management fees facturés à ILA Logistic Solutions	€ 52.433.

Compte tenu des efforts de réorganisation engagés par le groupe pour rapprocher les anciennes filiales du groupe Influe et celles du groupe Infolog Solutions, il n'a pas été jugé utile de formaliser un accord de management fees avec chacune des entités du groupe au cours de l'exercice écoulé et ces opérations n'ont pas été soumises à l'autorisation préalable du conseil de surveillance alors que cette autorisation était éventuellement requise.

Nous vous précisons que, les opérations réalisées par la société mère en matière de management fees seront soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Lille et Neuilly-sur-Seine, le 27 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Cécile Fontaine

ERNST & YOUNG et Autres



Christian Olivier



**6 | TABLEAU DES HONORAIRES  
VERSÉS AUX COMMISSAIRES  
AUX COMPTES DE GENERIX  
GROUP AU COURS DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 MARS 2009**



(Pris en application de l'article 222-8 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et de l'instruction n°2006-10 du 19 décembre 2006 relative à la publicité des honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux)

La loi française a institué un contrôle légal de caractère permanent par deux commissaires aux comptes indépendants. La vérification de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes constitue l'objectif principal de ce contrôle.

Les commissaires aux comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

GENERIX SA a pour commissaires aux comptes :

<b>MAZARS &amp; GUERARD</b> Représenté par Mme Cécile Fontaine Suppléant : M. Denis Grison	<b>ERNST &amp; YOUNG</b> Représenté par M. Christian Olivier Suppléant : SA Auditex
--	---

Il n'existe ni dépendance juridique, ni dépendance économique entre eux.

Exercice couvert (a) : 31 mars 2009	Mazars		Ernst & Young		A C A	
	2007/2008	2008/2009	2007/2008	2008/2009	2007/2008	2008/2009
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (b)</b>						
Emetteur	57 788	158 860	92 468	157 410		
Filiales intégrées globalement			86 000	103 130	35 000	20 000
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissariat aux comptes (c)</b>						
Emetteur	34 400		83 150	32 119		
Filiales intégrées globalement						
<b>Sous-total</b>	<b>92 188</b>	<b>158 860</b>	<b>261 618</b>	<b>292 659</b>	<b>35 000</b>	<b>20 000</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement (d)</b>						
Juridique, fiscal, social						
Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)						
<b>Sous-total</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>92 188</b>	<b>158 860</b>	<b>261 618</b>	<b>292 659</b>	<b>35 000</b>	<b>20 000</b>

(a) Concernant la période à considérer, il s'agit des prestations effectuées au titre d'un exercice comptable prises en charge au compte de résultat.

(b) Y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du commissaire aux comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.

(c) Cette rubrique reprend les diligences et prestations directement liées rendues à l'émetteur ou à ses filiales :  
- par le commissaire aux comptes dans le respect des dispositions de l'article 10 du code de déontologie,  
- par un membre du réseau dans le respect des dispositions des articles 23 et 24 du code de déontologie.

(d) Il s'agit des prestations hors Audit rendues, dans le respect des dispositions de l'article 24 du code de déontologie, par un membre du réseau aux filiales de l'émetteur dont les comptes sont certifiés.



## 7 | ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL





**Société Anonyme A Directoire et Conseil de Surveillance**  
**Au capital de 7.162.690 euros**  
**6 rue du Moulin de Lezennes - 59650 Villeneuve d'Ascq**  
**377 619 150 RCS Lille**

**J'**atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Villeneuve d'Ascq, le 31 juillet 2009,

**Jean-Charles DECONNINCK**  
Président du Directoire

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line intersecting it near the left end, and a small loop at the right end.